This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NEC ARROGO NEC DUBITO

U 37.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

23746 f 32

MÉMOIRES
DE
SULLY.

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI LE GRAND;

Mis en ordre, avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME II.

A LONDRES.

M. DCC. LXVII.

SOMMAIRES DES LIVRES CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

SOMMAIRE DU QUATRIÉME LIVRE.

MÉMOIRES 1590—1592: *Soulevement dans l'armée de Henry, après la bataille d'Ivry: dissipation des finances, & autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises & manquées. Prise des fauxbourgs de Paris: siége de cette ville: particularités sur ce siége: causes qui obligent Henry à le lever. Le prince de Parme y amene une armée. Campement & autres détails militaires: faute commise par Henry: il oblige le prince de Parme à se retirer. Siége de Chartres. Avanture où Rosny court risque de la vie: il se retire chez lui, mécontent. Succès des armes de Henry IV: prises de Corbie:*

Noyon, &c. Entreprise sur Mante, Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siége de Rouen : fautes faites à ce siége : animosité mutuelle des corps & des officiers de l'armée de Henry : attaque, assauts, & autres particularités de ce siége. Le prince de Parme repasse en France avec une armée. Insolence des Seize. Henry s'avance à la rencontre du prince de Parme. Fntreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale; particularités & remarques sur ce combats. Henry leve le siége de Rouen : marches, campemens, rencontres & combat, aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme : remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine : l'Armée de Henry refuse de le poursuivre : raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.

SOMMAIRE
DU CINQUIÉME LIVRE.

MÉMOIRES 1592--1593. *Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591. & 1592. Brigues du comte de Soissons : son caractére. Abregé de l'histoire du duc d'Epernon : sa désobéissance, son caractére. Différens partis dans les provinces méridionales de la France : exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué : son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent : cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne : détail & examen de ces piéces : tiers-parti formé en France : ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henry prend conseil de Rosny : circonspection & sage conduite de tous les deux : entretiens entr'eux, où Rosny l'améne à se convertir : Henry sonde les Protestans sur cette résolution. Conférences de*

Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Peron. Conditions offertes par la ligue, à Henry : dans quel dessein : rejettées. Etats de Paris : projet du prince de Parme mal exécuté, désunion des chefs Catholiques dans ces états : leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter mutuellement : arrêt du parlement de Paris, & zèle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne : tréve. Sagesse & habileté de Henry à profiter des dissentions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion : sages conseils donnés au roi par Rosny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henry leve tous les obstacles à sa conversion : particularité sur son abjuration.

SOMMAIRES
DU SIXIÉME LIVRE.

MEMOIRES 1593—1594. *Conduite de Henry avec le pape, l'Espagne, la ligue & les Huguenots, après son abjuration. Autre tréve. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere*

contre la vie de Henry : jésuites accusés & justifiés à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire : affaire pour ce fort. Plusieurs villes se rendent à Henry. Voyage de Rosny à Rouen : détail de ses négociations avec Villars : caractere de ce gouverneur. Rosny est employé par Henry à raccommoder le duc de Montpensier avec le comte de Soissons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame : Il va voir la duchesse d'Aumale à Anet. Suite de ses négociations avec MM. de Villars, de Médavy & autres : le traité avec Villars est conclu, après bien des obstacles. Henry est reçu dans Paris : circonstance de cette reddition : traits de générosité & de clémence de ce prince. Accommodement de Villeroy. Troisiéme voyage de Rosny à Rouen : Villars en chasse les deputés de l'Espagne & de la ligue : cérémonie avec laquelle Rouen se rend au roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henry : trait de sa générosité. Lyon se soûmet au roi, malgré le duc de Nemours ; Poitiers, Cam-

bray & autres villes en font autant. Prise de la Capelle, par les Espagnols. Commencement du siége de Laon : affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris : entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il soûtient les jésuites dans leurs procès contre l'université & les curés de Paris. Il retourne au siége de Laon : suite de ce siége : travaux & fatigues de Henry. Grand convoi des Espagnols défait par Biron : Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Espagnols tentent inutilement de jetter du secours dans Laon.

SOMMAIRES
DU SEPTIÉME LIVRE.

MEMOIRES 1594---1595. *Sujets de mécontentement de Henry contre le duc de Bouillon : cause du voyage de Rosny à Sedan : entretiens qu'il a avec Bouillon, dans lesquels il pénétre ses desseins & son caractére. Prise de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Desseins*

du duc de Mayenne ſur la Bourgogne. Mort du cardinal de Bourbon. Mort du ſur intendant d'O : ſon caractére. Caractére de la ducheſſe de Guiſe. Le duc de Guiſe fait ſon traité avec le roi: apologie de Roſny ſur ce traité : ſervices rendus à ſa majeſté par le duc de Guiſe. Caractére de Sancy, comte d'Alibouſt. Changemens dans le conſeil des finances: principes & réflexions ſur la finance. Henry déclare la guerre à l'Eſpagne, contre le conſeil de Roſny. Il eſt bleſſé par Jean Châtel : particularités ſur cet attentat, & ſur le banniſſement des jeſuites. Motifs qui déterminent Henry à marcher en Bourgogne. Roſny ſe brouille avec le conſeil des finances. Deſertion du comte de Soiſſons : inſulte faite à Roſny par ſes officiers. Campagne en Picardie : défaite des François à Dourlens : mort de l'amiral de Villars. Campagne en Bourgogne, glorieuſe pour Henry IV. Journée de Fontaine-Françoiſe. Conditions ſous leſquelles le pape donne l'abſolution à Henry : examen de la conduite du cardinal d'Oſſat. Henry paſſe en Picardie : pertes qu'y fait la France. Complot

des grands du royaume, déclaré au roi par le duc de Montpensier. Bouillon est envoyé à Londres. Jalousie & haine du conseil des finances contre Rosny.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE QUATRIÉME.

LE même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne, (1) où Randan commandoit les troupes de la ligue ; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plût en même tems à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet 1590.

(1) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Caye. ibid.* 329. *De-Thou, &c.* Jean-Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan.

1590. & ne lui laiſſoient de ſes victoires que la ſeule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la conſternation étoient ſi grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi attentif cette fois à profiter de tous ſes avantages, ſembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à ſe les voir ravir par la mutinerie générale de ſon armée : les Suiſſes ſur-tout refuſérent nettement de faire un ſeul pas en avant, qu'ils n'euſſent été payés auparavant des ſommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer: il vint à Mante, pour en demander au ſurintendant des finances. Cet homme qui en ſecret haïſſoit mortellement le roi, & ne voyoit ſes ſuccès qu'avec chagrin, ſe plaiſoit à augmenter ſon embarras & n'avoit que la même réponſe à faire à toutes ſes inſtances. Dans ce tems de confuſion où les deniers royaux étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi ſuffi-

1590.

soient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misére publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce tems-là aucune teinture, même la plus légère des affaires de finances. Il entra pourtant comme malgré lui dans un détail qui lui devenoit nécessaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulévement de ses soldats; mais pendant ce tems-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyoit en ce

(2) François d'O, seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, maître de la garde-robe de Henri III. premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances, gouverneur de Paris & Isle de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

1590. moment pour la premiére fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses désirs en desseins. « J'ai eu souvent » des désirs, disoit-il, mais je n'ai » pas encore trouvé la saison de for- » mer des desseins. » Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assûrent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, & ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers sur sa ridicule prétention, lui demeurérent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille

d'Ivry. Le roi à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les Catholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers faute de payement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un Catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidéle serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des tems. 1590.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle man-

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

1590. qua, Henry qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siége. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siége que pour aller investir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara chemin faisant

Villes de l'isle de France.

Je ne me trouvai à aucun de ces siéges, & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'em-

porter dans le même tems tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choisi le tems de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis, (4) Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi. 1590.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie; auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que

(4) Duplessis Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, sieur de Fresne, secrétaires de sa majesté. Alibour, médecin du roi.

1590. cette ville immenſe alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ſes entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de ſpectacle plus capable d'inſpirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers deſquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la ſurface de cette eſpéce de monde qui par la viciſſitude des ombres & de la lumiére, paroiſſoit plongé dans de noires ténébres, ou enſeveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette ſcène dura deux heures entiéres, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, ſans excepter celui de Saint-Antoine; quoique par ſa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en ſorte que rien ne pouvant plus y entrer ſans la permiſſion de ceux qui les gardoient, le peuple ſe vit bientôt réduit à un excès de miſére & de fa-

mine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir. 1590.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le roi naturellement compatissant en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville dont la providence lui destinoit l'empire, devenir un vaste cimetiére. Il donna les mains secrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager & ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens & des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misére publique, & lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siége, que parce qu'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des assiégés.

(5) M. de Péréfixe, Cayet, & plusieurs autres sont aussi du sentiment qu'il ne

1590. Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier qu'elle sera louée dans son principe

tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les Huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

» M. de Nemours, » dit Péréfixe, faisant » sortir de Paris les » bouches inutiles, » le conseil du roi » s'opposa qu'on leur » accordât passage; » mais le roi ayant » appris à quelle hor» rible nécessité ces » misérables étoient » réduits, il ordon» na qu'on les laissât » sortir : Je ne m'é» tonne pas, dit-il, si » les chefs de la li„ gue, & si les Espa„ gnols ont si peu de „ compassion de ces „ pauvres gens-là, ils „ n'en sont que les „ tyrans; mais pour „ moi qui suis leur „ pere & leur roi, je „ ne puis pas enten„ dre le récit de ces ca„ lamités sans en être „ touché jusqu'au fond „ de l'ame, & sans de„ sirer ardemment d'y „ apporter remède. " *Péref.* 2. *Part.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siége, pour faire à Henry IV. des propositions de paix : „ Je ne suis „ point dissimulé, leur „ dit-il, je dis ron„ dement & sans „ feintise ce que j'ai „ sur le cœur.... Je „ veux la paix, je la „ désire : pour avoir „ une bataille, je „ donnerois un doigt, „ & pour la paix gé„ nérale, deux. J'ai„ me ma ville de Pa„ ris, c'est ma fille „ aînée, j'en suis ja„ loux, je lui veux fai„ re du bien, plus de

par les cœurs plein d'humanité, le roi fit courir le bruit qu'il ne levoit .1590.

„ graces & de miséri- „ cordes qu'elle n'en „ demande ; mais je „ veux qu'elle m'en „ sçache gré, & non „ au duc de Mayen- „ ne, ni au roi d'Es- „ pagne. " Il faut ajouter, que Henri IV. s'attendoit que les Parisiens, composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrêmité où cette ville se vit réduite fait en même tems horreur & compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra par le conseil de l'ambassadeur d'Espagne les corps morts, & on se servit de leurs os broyés pour composer une espéce de pâte. Ce mets détestable coûta la vie à la plûpart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les historiens, & en particulier dans le 2. *tom. des Mém. d'état de Villeroy*, p. 358. & *suiv.* Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de la Henriade. *Chant dixiéme.* Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le secondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux, &c. grotesquement armés par-dessus leurs froc. Ce mal adroit régiment voulant saluer le légat, tua son secrétaire à ses côtés : les religieux de Sainte-Geneviéve, de S. Victor, les Bénédictins, les Célestins, & quelques autres ordres ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayet. Chron. Nov. ibid.* 360.

1590. le siége de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6) & pour terminer par une action décisive une guerre déja trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tînt prêt pour un signal général, afin que tous les fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite, elle fut faite heureusement le 1 ou 2 de septembre de cette année, & l'armée entiére arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le roi (7) sçachant que le prin-

(6) Alexandre Farnese, duc de Parme & de Plaisance, fils d'Octavio Farnese, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint : il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnese, duc de Parme, & Odoard Farnese, cardinal.

(7) M. De-Thou dit que Henri IV. fut obligé de feindre, non de lever le siége de Paris, mais de s'avancer au-devant du Prince de Parme, pour lui livrer le combat ; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. *Liv. 99.*

ce de Parme étoit aux environs de 1590.
Meaux, se posta entre cette ville & Paris, & fit avancer sa cavalerie légere jusqu'à Claye, où les deux camps se trouvérent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les répréſentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poste celui de Chelles, & s'en approcha contre son propre avis; parce qu'on jugea ce poste plus avantageux & en même tems plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer s'il y fût entré & qui manquérent bien sans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein & son intérêt n'étant pas de hazarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleusement

Bourg entre Paris & Meaux.

Ville entre Paris &

1590. propre. Il y étoit à couvert de toute insulte & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher. (8)

Ville de Brie, sur la Marne.

Cet événement, joint à la lévée du siége de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui

(8) Le duc de Sully est plus sincere que la plûpart des historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV. ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du siége de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroy parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siége de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tom.* 1. *pag.* 190. *tom.* 2. *pag,* 466. Voyez aussi sur toutes ces expéditions. *Mathieu*, *ibid.* 53. *&* *suiv.* & les autres historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. „ J'ai „ reconnu, dit-il, au „ duc de Mayenne, „ que le roi de Navarre use plus de „ bottes que de souliers, & qu'on le „ ruinera plutôt par „ dilaiemens & temporisemens que par „ la force. " *Chronol. Nov. de Cayet*, *ibid.* 390.

étoit supérieur en capacité : ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire & même à répandre ces bruits désavantageux, que les Catholiques de sa propre armée. On ne sçauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne posséde pas le cœur. Le roi connut encore que la désobéissance de ses soldats & la disette d'argent qu'il souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes, & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable & qui s'aigrissoit également par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe ; & dans la suite le roi en fit mille tristes expériences. 1590.

Il prit un parti sage & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, & abandonnant

1590. Ville sur l'Oise.

même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la riviére d'Oise & s'établit à Creil, où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-même. Pendant tout ce tems-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oisiveté. Il lui fit faire le siége de Clermont & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de Mante, pour tenir en respect tout le pays Chartain & une partie de l'Isle de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. Ma plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aisément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

En Beauvaisis.

Ce que le roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes royalistes, de tout ce qui étoit

nécessaire

néceſſaire pour ſoutenir long-tems le Siége. Le général ennemi ne s'y attendoit pas & fut fort étonné lorſqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une ſi ferme réſiſtance, qu'il déſeſpéra long-tems de la vaincre. Il y crut ſon honneur engagé, & à la fin il en vint à bout: mais ce fut à cet exploit unique que ſe termina ſa campagne; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un ſecond au même prix. Ne pouvant rien ſur l'armée du roi, non plus que ſur ſes villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue, qui ſe ſentoit extrêmement ſoulagée par ſa préſence. 1590.

Il jugea en général habile que le roi, qui avoit, pour ainſi dire, fermé les yeux ſur toutes ſes démarches, les ouvriroit ſur ſa retraire, & qu'elle ne ſe paſſeroit pas auſſi tranquillement que tout le reſte. Il ne ſe trompa pas, mais il ſe conduiſiit avec tant de prudence qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui ſeroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant ſi bien faire que le roi, par une infinité d'attaques & de petits com-

1590. bats ne lui enlevât des quartiers quelquefois tous entiers & ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la riviére d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que si le roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue jusqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta; en retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce prince, attachoient assez injustement, ce me semble, à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le roi sçut rendre inutile une ar-

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal

mée qui se promettoit la conquête de toute la France, sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse, & son habileté à saisir tous ces avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, & frappérent également les yeux des ignorans (10). Aussi cette conduite du roi fit elle reprendre courage à ses partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques Catholiques passérent dans son parti, entr'autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue. 1590.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je souhaitois au roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher par ses déférences le secours d'un homme, qui à la vé-

(10) » Henri IV. » dit, P. Mathieu, » poursuivant le duc » de Parme, partit à » la dérobée d'Attichy, & alla voir pour » la premiere fois la » belle Gabrielle à » Cœuvre. Il se con» tenta de prendre du » pain & du beurre » à la porte, pour ne » pas donner de soup» çons au pere; puis » remonta à cheval, » en disant qu'il al» loit vers l'ennemi, » & que bien-tôt la » belle entendroit ce » qu'il auroit fait pour » l'amour d'elle. « *t*. 2, *p*. 59.

1590. rité pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) roi dans le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces Catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout & se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le séjour que fit ce prince aux environs de Mante, je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres Catholiques

Ville du Vexin.

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III. & de Henri III. à lui, qu'on voit à la fin du I.T. des Mém. qui portent son nom, il paroît que le duc de Nevers servit utilement ce prince contre la ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre: Et lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du 2. tom. des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV. mais que dans la vérité il mettoit ces services à un assez haut prix, & que Henri IV. eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie & de sa mauvaise humeur.

mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, & firent donner cette place à un homme de leur religion. 1590.

J'etois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisis pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrettement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement: » Je vois bien « que vous êtes en colere à cette heu» re, nous en parlerons un autre » fois. Il le faut laisser dire, ajouta» t'il, après que je me fus retiré; il est « d'humeur prompte & a même quelque espéce de raison; néanmoins il » ne fera jamais rien de méchant ni « de honteux: car il est homme de » bien & aime l'honneur. « Dans ce premier moment de dépit, je laissai ma compagnie à conduire à mon

1589. lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant & à Combrailles sur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que six gentilshommes avec mes domestiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le Comte de (12) Tonnere m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisoit sur Joigny. Il s'agissoit de rompre avec le petard une Poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-tems & d'entrer par-là dans la ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens arquebusiers qu'il avoit ramassé à la hâte. Ils le suivirent environ trois cens pas dans la ville, mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir, & ils se retirerent vers la Poterne au plus vîte, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la Poterne, où il alloit être mis en piéces par les bour-

Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.

En Champagne, sur l'Yonne.

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

geois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre qui prit le chemin de Gien dont il étoit gouverneur, pendant que je ramassois sa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin. 1590.

Ville de l'Orléanois sur la Loire.

Le souvenir des bontés de roi pour moi & un penchant invincible me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au siége de (13) Chartres, dont la prise fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus em-

(13) » Le magistrat » de cette ville) lui » fit une longue harangue. . . . & ayant » dit qu'il reconnoissoit que la ville étoit » assujettie au roi par » le droit divin, & par » le droit humain, le » roi s'impatienta, & » dit en l'interrompant & poussant son » cheval pour entrer : » ajoutez aussi, par le » droit Canon. « *Hist. de France du Pere de Chalons, t. 3. p. 227.* Ce siége fut long & meurtrier. *Voyez Mathieu, tom. 2. pag. 63. Cayet, tom, 2. p. 415.* & autres Historiens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guyenne. Il mourut cette même année 1591. dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pe-

1591. pêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aye couru en ma vie, sans que l'intention des auteurs ni même leurs noms m'ayent jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un Pont d'une structure nouvelle & très-ingénieuse, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiére ardeur pour son service, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même tems les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mante vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly

quigny,
mâles

te & ſans précaution, après qu'il 1591.
m'eut rapporté que ces cavaliers
portoient des écharpes blanches ;
pour eux, continuant leur chemin
comme s'ils ne nous euſſent pas ſeu-
lement remarqués, ils entrérent dans
le bois d'où ſuivant le cours du che-
min qu'ils avoient pris, je ne devois
pas m'attendre à les voir ſortir. Je
marchois avec Tilly, La-Poterie &
La-Rue avant le reſte de ma troupe,
qui conſiſtoit en ſix autres gentils-
hommes & quatre valets qui ſui-
voient à quelque diſtance & diſperſés.
Ces cavaliers ou brigands, je ne
ſçais quel nom leur donner, qui con-
noiſſoient parfaitement la forêt,
avoient ſi bien pris leurs meſures,
qu'ils ſe [illegible]ntrerent [illegible] tête
avec [illegible]ndroit [illegible] he-
[illegible]

1591. n'en devoit naturellement réchaper : mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui portât, il me perça la lévre & sortit à la nuque du cou. Il me parut que La-Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La-Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit & m'environna en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos aggresseurs, qui en tirant quelques coups gagnerent un village couvert de hayes, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de

les laisser & de songer à faire panser mes blessures, surtout celle du cou, qui étoit la plus considérable & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil, de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entiéres entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de tems l'armée du roi se saisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduisoit ce siége en l'absence du roi, que sa nouvelle passion pour Mademoiselle (15) d'Estrées attachoit à Saint-Quentin. (16)

1591.

N... de Combault d'Auteuil.

(15) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de Françoise Babou de La-Bourdaisiére. Elle porta successivement les noms de la Belle-Gabrielle, madame de Liancourt, la marquise de Monceaux, & la duchesse de Beaufort.

(16) C'est à cette année, & au séjour d'Henri IV. à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre sans date de ce prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *mss. de la Biblioth. du roi*. Tous les termes de cette Lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires, la voici : » Toutes les » nouvelles que j'ai » de Mante sont que » vous êtes harrassé

1590. Le siége de Noyon suivit celui de Corbie. Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Maïenne

Ville de Picardie.

» & amaigri à force » de travailler. Si » vous avez en vie de » vous rafraîchir & » rengraisser, je suis » d'avis que vous » vous en veniez ici ; » cependant que votre frere sera par- » de-là, qui nous dira » des nouvelles de » notre siége de de- » vant Chartres, &c. « Les différens endroits de ces mémoires où il est parlé de la part que Henri IV. donnoit à M. de Rosny dans tous ses conseils, & notamment celui de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particuliére en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus, pour faire voir par un témoignage étranger que ce jugement n'est pas mal fondé, & que le duc de Sully n'en impose point par vanité à ses lecteurs. Les Historiens n'ont commencé à parler de ce ministre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-tems auparavant il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conseils d'Henri le Grand. On feroit aisément remonter ce tems jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs & pleins de feu.

qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais La-Chanterie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en piéces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes maréchal de camp crut être plus heureux & se présenta avec quatre cens arquebusiers. Ils tombérent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui après le qui-vive, les chargérent avec intrépidité, & leur firent prendre la fui- 1591.

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisiéme des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France, pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des siéges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les Historiens ci-dessus, *année* 1591.

1591. te. Les chefs qui voulurent résister furent tous blessés & faits prisonniers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flata d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux legers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-legers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-tems, que le baron de Biron, MM. de La-Hargerie, & de la Boissiere eurent le tems de venir à leurs secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'Arquebusiers à cheval. Peu arrivérent à Ham sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Louis d'Ognies de La-Hargerie, Comte de Chaune.

Autre ville sur la Somme.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du siége de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses forces, il se fit amener par le baron de

(19) Rosne les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon, eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli & le duc d'Aumale laissérent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé, Il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante chevaux & autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la consterna- 1591.

(19) Chrétien de Savigny, baron de Rosne, au duché de Bar.

1591. tion, & d'y tenir jusqu'à la derniere extrémité.

Le duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis longtems une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit tems d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrettement les garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à tems pour faire sur les attaquans quelques décharges qni les empêchérent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne reussit

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, & le troisiéme des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires,

pas mieux pour Houdan, où il fit jetter l'alarme en passant. Mon autre frere qui s'y trouva avec son régiment & quelques compagnies, le reçut de maniére qu'il se retira avec honte. 1591.

Aux confins de l'Isle de France & de la Normandie.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois outre leur paye huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garnison de mon frere, auquel je n'avois pu les refuser, & je pouvois faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mante, & se présentérent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Il n'y furent pas plutôt, qu'ils proposé-

1591. rent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mente, par les liaisons qu'ils avoient conservé, disoient-ils dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre soldats qu'ils firent entrer encore par ma connivence dans Mante, & leur faisant faire connoissance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes sortes de factions, en peu de tems leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la Ligue. Ces quatre soldats trouvérent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le succès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes soldats m'informérent exactement de tout ce qui se tramoit à Pontoise, & de la joie qu'y causoit une entreprise si bien concertée. Le conseil général de la ligue ayant à sa tête le cardinal (22) de Bourbon, résidoit en cette ville.

(21) Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

(22) Ce n'est pas le

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait 1590.

vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV. l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans: prince d'autant plus à plaindre, que le trône sur lequel on l'obligea de monter n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la victoire que Henri IV. remporta à Coutras. » & » n'accepta la couronne, dit Cayet, » que pour la conserver à ce prince qu'il » aimoit. » *Chronol. Nov. t. 1. l. 2. p. 357.* Celui dont il est parlé ici est le cardinal son neveu, appellé Charles comme lui, fils de Louis I. prince de Condé tué à Jarnac, & frere du prince de Condé, mort à Saint Jean d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

1591. je crus devoir envoyer à Compiegne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Maïenne dans Mante; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé & en grosses bottes.

La nuit se passa & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres,

1591.

pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer audehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver & m'apprit que le duc de Maïenne, sur l'avis qu'il avoit reçu qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui même, avoit jugé que son dessein étoit découvert & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assûra la même chose au roi à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charettes chargées d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligeurs s'imaginant déja voir le roi à leurs trousses, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats qui de part & d'autre s'échappérent ne purent se taire.

Dans la haute-Normandie.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers. Cette ville tenoit à ses gages un (23) prêtre, qui du plus haut clocher d'où il ne sortoit point, fai-

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de La-Tour.

1591. ſoit le guet avec beaucoup d'éxactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eut-il qu'une perſonne ſeule, il mettoit une certaine cloche en branle & attachoit en dehors du même côté une grande banderolle. On ne deſeſpéra pas de tenter ſa fidélité, & deux cens écus au ſoleil avec la promeſſe d'un bénéfice, de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il reſtoit à gagner quelqu'un de la garniſon. Le ſieur Du-Rollet s'en chargea & n'y réuſſit pas moins bien. Il s'adreſſa à un caporal & à deux ſoldats, qui accoûtumérent aiſément le reſte de la garniſon à leur confier la garde d'une des portes & à les y laiſſer ſeuls. Tout étant ainſi conclu, le roi ſe préſenta devant Louviers à onze heures du ſoir, perſonne ne ſonna au clocher, ni ne remua dans la garniſon. Du-Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint ſans la moindre réſiſtance juſques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour raſſembler la garniſon. Pour les bourgeois ils ne s'occupérent que du ſoin de cacher leurs femmes & leurs filles.

La ville, dont la principale richesse consiste dans ses magazins de toile & de cuirs, fut entiérement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à Du-Rollet. 1591.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpensier dans toutes les entreprises qu'il fit en (24)

(24) Dans la basse Normandie, Falaise, Baïeux, Argentan, Lizieux, &c. tenoient pour la ligue; Caën, Alençon, Séez, Ecouché, &c. pour le roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'Avril 1589, dans la campagne d'Argentan du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pieces les ligueurs de ces cantons, qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf & autres. Ils en demeura trois mile sur la place, on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans

1591. Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise (25) qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours & de la bonne volonté de presque toutes les villes de Normandie

la suite M. le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, & réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant, & autres. Voyez ces expéditions dans le 3e tom. *des mémoires de la ligue.*

(25) Charles de Lorraine, fils d'Henry duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Cléves : il étoit né en 1571 : » l'évasion de M. de Guise » se ruina la *ligue,* dit Henry IV. au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute fenêtre du château avec une corde ; dont il se servit ensuite pour descendre lui-même : il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la riviere où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu, tome* 2. *pag.* 81. *Cayet tom.* 2, *liv.* 3. *p.* 465. *&c.*

die, il quitta Mante dont il faisoit depuis quelque tems le lieu de son séjour; & une petite capitale où résidoit sa cour & son conseil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les prépatatifs pour cet important siége, Henri fit un voyage secret à Compiegne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le roi avoit fait réussir & honoré de sa présence son mariage avec Mademoiselle de (26) Sedan, fille & unique héri- 1591.

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de la Mark, prince souverain de Sedan, & de Françoise de Bourbon-Montpensier, devenue héritiére de cette principauté par la mort de son frere, Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Genéve en 1588; il défendit par son testament que sa sœur, épousât un Catholique. Cette disposition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux duc de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vi-

1591. tiére du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté que cette retraite me laissât jouir encore quelque tems à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de tems, & à laquelle je me sentois attacher de plus en plus par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes déclarées rebelles; mais en cela comme en toute autre chose il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, sur-tout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accordoient presque publiquement les passeports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de par-

comte de se faire chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminérent Henri IV, à faire épouser à M. de Turenne l'héritiére de Sedan.

ler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la riviére vers Paris il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bateau devoit au bout d'un certain tems en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit, parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville & de mon frere, l'un gouverneur de Meulan & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & sans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi même le bateau à Mente avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en espéces : n'y voyant que quelques piéces de fil d'or, d'argent & de soie d'Espagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente-six mille écus de lettres de change, & voulut me persuader que c'étoit tout le pro- 1591.

1591. duit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion, Après m'en être diverti quelque tems, en l'obligeant à faire encore quelque tours dans la chambre, je le fis fouiller & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin en attendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon fre-

(27) Monnoie d'or de ce tems-là. Elle fut fabriquée pour la premiére fois sous le régne de Louis XI. & ainsi appellée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au marc, & valoient jusqu'à soixante-quatre sols. *Le Blanc, traité historique des monnoies de France, pag. IX de l'introduction & pag. 372.*

re, qui m'en sçurent très-mauvais gré. 1591.
Je viens au siége de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un second renfort, qui débarqua pendant le siége sous l'ordre du comte (28) d'Essex, ministre & favori de la reine Elisabeth. Les Provinces-unies, outre les deux régimens qu'elles entrenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié en Allemagne qu'il en avoit ramené cinq ou six mille Reîtres, outre quelques compagnies de Lansquenets, ayant à leur tête le prince

(28) Robert d'Evreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerciment que Henri IV. écrivit à Elisabeth. *mém. de Villeroy, tom. 4. p. 249.*

1591. d'Anhalt. Ces secours étrangers joints aux six mille Suisses à la solde du roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, & aux troupes soit catholiques soit protestantes que le roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province se chargérent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un siége, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le marquis de Villars, (29) connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Maïenne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme qui obligea d'en lever le siége, il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver; car elle fut in-

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maison de Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtarde de Savoye.

vestie les premiers jours d'octobre & on l'abandonna le 20 mars suivant, après des efforts de la part des assiégeans & une résistance de celle des assiégés, dont je rapporterai quelques circonstances. 1591.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal & celui de ma compagnie Fresne-l'Espien, où j'allois rarement; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le roi régla le tems & la durée du service de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilshommes qui se tenoient près de sa personne & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir non-seulement sous

1589. le maréchal de Biron, mais encore sous MM. de la Guiche, (30) de Born & de Fayolles; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ses officiers généraux & me fit donner l'exclusion, dont j'eus dans la suite lieu d'être fort content, les piéces qui devoient m'échóir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi, venoit de ce que dans le conseil où l'on agita de quel côté se feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de soûtenir qu'il faloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte Catherine. Cette question fut long-tems le sujet de toutes les conversations à la table comme au conseil, & Biron n'oublia pas le terme dont je me servois ordinairement: *Ville prise, château rendu.* En effet je ne comprenois pas comment un homme aussi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'at-

(30) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

1591.

taque du château; lequel sans parler du commandant & de la garnison, qui n'étoient pas un homme ni une garnison ordinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre: ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoûtumé les autres officiers généraux, captivérent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal se flatant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en se rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager, (31) eut aussi cette pensée; car

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les assiégés. *mém. de la ligue, tom.* 5. Les écrivains qui ont soûtenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'en-

1591. je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise, & donnoit par envie un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le duc de Bouillon faillirent plus d'une

droit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-tems très-dangereux pour l'armée de Henri IV. de laisser derriere soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant sur-tout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez sur les opérations de ce siége, *P. Mathieu*, *t. 2. p. 96. & suiv. Cayet, Chron. Nov. t. 2. liv. 4.* qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron, & autres historiens.

(32) François de Montmorency-du-Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut blessé au siége de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort; & on se contenta pour garder le bas de la riviére, d'y mettre quelques compagnies de Lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédérent ce poste aux Hollandois, plus accoûtumés qu'eux à la manœuvre d'un siége. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêchérent les sorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château & fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garder de six ou sept cens hommes. 1591.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit

1591. les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derriére, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le roi résolut de s'en saisir & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cens gentilshommes armés de toutes piéces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des pistolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; & les assiégés nous repoussérent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en piéces. Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi me releva, rajusta mes armes & me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, &

nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vuë à découvert par le canon du fort; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de piéces de bois, qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder. 1591.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de tems son ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris & que c'étoit le roi en personne qui avoit conduit l'entreprise: » Par» dieu, dit-il, ce prince par sa valeur » mérite mille couronnes. Je suis fâché » que par une meilleure croyance il ne » nous donne autant d'envie de lui en » acquérir de nouvelles, que par celle » qu'il tient il nous donne sujet de lui » disputer la sienne; mais il ne sera pas » dit que j'aie manqué à tenter de ma » personne ce qu'un grand roi a » exécuté de la sienne. » En effet, il se mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant aussi huit cens piquiers choisis sur

1591. tout son nombre, il attaqua les Anglois & les délogea de la tranchée. Le roi se sentit piqué de la vanité de Villars, & résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas assurément mérité, priérent le roi de mettre de sa troupe cent gentilshommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il se feroit accompagner, fussent pareillement Anglois. Ils demandérent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & il s'y comportérent de façon, que malgré la résistance des assiégés, qui avoient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois ; ils s'y maintinrent dans la suite, & ôtérent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siége, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce prince dans des occasions, où il

s'exposoit quelque fois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il me tira à part en présence des Catholiques & de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. » Je ne puis faire autrement, mon » ami, me répondit ce prince, si-tôt » que j'eus commencé à lui faire mes » représentations ; car puisque c'est » pour ma gloire & pour ma couronne » que je combats, ma vie & toute autre » chose ne me doit sembler rien au prix. 1591.

Il est vrai que la situation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins, pour persuader au public que si ce siége échouoit, ce n'étoit point par sa faute, & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son armée craignoit presqu'autant de voir réussir que les ennemis même. Ce sont ces mêmes Catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui non contens de l'avoir obligé à entamer le siége par un endroit qui

1591. rendoit la prise de la place impossible, lui laissoient encore prendre toute la peine, ne lui obéissoient qu'à regret & à demi, faisoient naître obstaces sur obstacles, & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi, tant ses ennemis domestiques s'embarrassoient peu de cacher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque tems, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déserter tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans son armée: » Ce qui en« traîneroit, ce sont les propres pa» roles de ce prince, la ruine de l'état » & celle de la maison de Bourbon, » parce que s'ils en venoient une fois » à cet éclat avec lui, ils ne choisi» roient plus après cela pour roi un » prince de cette maison. » Il ajoûta que cette désobéissance étoit un mal sans remède & qu'il étoit obligé de

dissimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de la Guiche, d'O & de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenoit si familiérement un Huguenot, nous observoient malignement d'un coin de la salle, où ils se parloient sans cesse à l'oreille; que pour cette raison il falloit nous séparer, & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que sur une négociation avec le marquis de Villars, dont le roi me communiqua en effet l'idée dans cette même conversation. 1591.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au roi, que de faire finir l'affaire du siége Rouen par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la ligue, & de le mettre dans son parti. Ce prince le souhaitoit passionnément, moins encore pour l'honneur de son entreprise, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouverneur. Il avoit imaginé que la chose pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel.

1591. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître, par les témoignages que j'avois donné de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & sa réponse que je redis au roi, avoit été : Que pour le tems présent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit si cela arrivoit, & de me promettre de m'en instruire.

Henry n'y songea plus; mais avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport au siége, & aussi par rap-

port au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Maïenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouën ; & encore moins que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La premiére, de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroîtroient. La seconde, que sans perdre le tems on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer ensuite le siége sans crainte. 1591.

Le roi s'en tint à ce dernier avis ; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siége, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vû, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siége, & qu'il

1591. comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne l'Esplen au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand désordre, si le roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon & quelques autres qu'il avoit trouvé sous sa main. Que ces trois Messieurs sur tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité; si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que

Louis Berton de Crilon ou Grillon.

l'action de Henry eut pour témoins deux armées entiéres. 1591.

Le prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme & content de s'être assuré de cette riviere, il ne faisoit presqu'aucun mouvement ; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort longtems de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivé de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Gregoire XIV. (33) son oncle, & celles du duc de Maïene, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au gibet le président Brisson (34)

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV. en apprenant sa mort, dit : » Voilà un tour de la politique Espagnole, » j'ai perdu un pape » qui étoit tout à » moi. »

(34) Barnabé Brisson, Claude Larcher, & Jean Tardif, sieur du Ru, conseillers au parlement. » Catastrophe indigne » d'un si docte & si » excellent homme, » dit Mezerai, en parlant du président

1590. & quelques autres conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, & auroient sans doute été plus loin, si le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditieux, (35) ne les eût punis de la peine du Talion; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

» Brisson, mais ordinaire à ceux qui » pensent nager entre deux partis! « C'est que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Brisson fut le seul des six présidens qui resta à Paris. La ligue lui fit même exercer les fonctions de premier président; & c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III. suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude; Henri III. lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Maïenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une salle-basse du louvre quatre des seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les Historiens.*

(35) L'un des Seize nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Maïenne: » Ceux qui l'ont » fait, pourront bien » le défaire. « Hamilton, curé de saint Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers.

Le roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siége au maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers françois, autant de reîtres & mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissiere & Neuf-Châtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville. Senerpont & Gamache; le troisiéme, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derriére lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers. 1592.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisoient MM. de Rosne, (36) de Balagny, de Vitry,

(36) Christian ou Chrétien de Savigny baron de Rosne, Jean de Montluc de Balagny, Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry, Claude de la Châtre, Antoine de Saint-Pol, Valentin de Pardieu, sieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du pays de Beauvaisis; mais il servit toute sa vie dans les armées Espagnoles, & fut tué en 1594, au siége du Dourlans, à la tête de l'artillerie Espa-

1592. le baron de la Châtres, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37) de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux; & croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action

gnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez sa mort & son éloge, *m. de Thou, liv.* 112.

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre, & dans les belles-lettres. Claude de l'Isle-Marivaut, René Viau, Seigneur de Chanlivaut. N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occasions. *Le tome 8929. des mss. de la Bib. Royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une rencontre au siége de Montauban. Jean seigneur d'Ambure,

plus

1592.

ns férieufe du moins entre la cava-
ie des deux armées, ce qu'il fou-
itoit fort, il envoya avertir Nevers
doubler le pas; mais le prince de
rme qui avoit un deffein tout con-
ire, retint fes efcadrons, qui s'é-
ient retirés d'eux-mêmes lorfqu'ils
oient apperçu les nôtres s'avancer;
le roi qui ne vit plus aucune appa-
nce de rien entreprendre fur eux, au
lieu de tant bataillons, & la nuit
int déja fort proche, fe contenta de
toyer & de refferrer le plus qu'il put
tte armée, en venant coucher à *Bre-*
uil, (38) où fa cavalerie, de peur de
rprife fut obligée de fe tenir extrê-
ement ferrée. Il y en eut même une
rtie qui coucha au piquet, quoique
terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit
préfenter à un ennemi de beaucoup
périeur, réveilla notre crainte fur
s dangers auxquels il expofoit fa
rfonne, & nous porta à lui en repré-
nter fortement les conféquences:
ais ce prince qui ne connoiffoit

(38) Ce bourg & une partie des endroits ci-deffus nommés font en Picardie, & les autres dans le pays de Caux.

1592. que lui, de jetter dans Bully un régiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivérent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avoit doublés ce jour là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui, & les seconds au nombre de cent, précédoient son carosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avoit oublié à s'assurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute que s'il eût sçu quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étant entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie: mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer & de jetter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un

grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le tems de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le duc de Nevers qui étoit pour lors enfoncé avec son carosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fusils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'en- 1592.

1592. droit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le roi en cette occasion ; exploit risible où le danger n'égala pas la peur à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le prince de Parme connoissant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son avant garde séparée de l'armée ; & redoubla si fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit presque point de vûe, que c'est-là sans doute la cause qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action singulierement hardie de la part du roi & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande distance, s'étoit avancé avec six mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre ; apparamment pour le forcer à reculer & l'entamer

valent le chemin d'Opuys
& Neuf-Châtel, de garder
quatre cens cavaliers seule-
cinq cens Arquebusiers aussi
l; & de s'avancer avec cette
lans la plaine, pour reconnoî-
tement l'état & le nombre de
ennemie, & en voltigeant
d'elle, en enlever ou défaire
escadron.

nta le côteau d'Aumale avec
cens chevaux, & marcha
enes sans rien appercevoir;
ce que le tems étant devenu
r, d'extrêmement sombre qu'il
l vit revenir une seconde fois
qui lui donna un entier éclair-
nt sur tout ce qu'il vouloit sça-
cette armée. Elle étoit si pro-
l'on entendoit les trompettes
mbours; mais Henri voulut le

En Normandie sur les confins de Picardie.

1592. sept à huit mille hommes, qui marchoient fort serrés, la cavalerie au millieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impossible. Il se trouva encore trop fort de monde, vû cette situation de l'ennemi, il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repasser la chaussée & le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de son escadron de s'arrêter sur le penchant de la montagne, pour être à portée de le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût besoin; & aux cinq cens arquebusiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de se poster sur les fossés, les hayes & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg, d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, nonseulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla audevant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité, qui sembloit livrer la personne du roi à une mort assurée. Personne

n'osant parler, & ne pouvant se taire, 1592.
je fus enfin choisi & député au nom de tous pour représenter au roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménagent les termes autant qu'il me fut possible. » Voilà » un discours de gens qui ont peur, » me dit ce prince. Je n'eusse jamais » attendu cela de vous autres. « Je priai le roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvû qu'il se retirât. Ce prince m'a depuis avoué que sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore d'avantage. » Mais, ajoûta-t-il froidement, & avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage » croyez aussi que je ne suis pas si » étourdi que vous l'imaginez; que je » crains autant pour ma peau qu'un autre; & que je me retirerai si à propos, » qu'il n'arrivera aucun inconvenient »

1592. Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piége qu'on lui tendoit, pour attirer sa Cavalerie en rase campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même longtems que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il ne quittoit point son poste, qui étoit le centre de son armée, où il étoit monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses chevaux-légers & de ses carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du vallon, il crut qu'il n'y avoit aucun risque à nous attaquer; & il le fit si brusquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes poussés & rechassés jusqu'au vallon. C'est en cet endroit que nos arquebusiers avoient dû se

poster. En arrivant, le roi leur cria, *charge*; après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis soupçonnant en cet endroit une embuscade, s'arrêtassent, & en effet ils s'arrêterent tout court; mais voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté. 1592.

Nos arquebusiers saisis de peur, ou voulant peut-être choisir un terrein plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les escadrons ennemis encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient, pousserent leur pointe & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet, & même à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit à mon avis être plus grand, puisque de cent nous étions déja réduits à quarante. Henri voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le

1592. parti de la retraite, presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense, parce que nous avions un pont à passer, & que ce pont étoit assez éloigné. Ce prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe, & la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle passa sans confusion, par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier, & tint ferme contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en deçà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins: & c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, en gagnant toujours le côteau, où les quatre cens chevaux qu'il y avoit envoyés firent si bonne contenance, que le prince de Parme plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale.

Le roi de son côté gagna Neufchâtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa, lorsque les chirurgiens eurent assûré qu'elle n'é-

1592.

toit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familierement avec nous des dangers de cette journée: sur quoi j'observe comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particuliéres de l'action. Elle se passa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de vies de (41) rois qui en offrent autant. La

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces descriptions. D'Aubigné dans celle de la rencontre d'Aumale ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Mathieu, *ibid. pag.* 100. & nos meilleurs historiens ne different qu'en fort peu de chose de nos mémoires.

(41) » Henri ayant » envoyé demander au » prince de Parme ce » qu'il lui sembloit de » cette retraite, il ré» pondit, qu'en effet » elle étoit fort belle; » mais que pour lui; il » ne se mettoit jamais » en lieu d'où il fût

1592. trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Maïenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui sans

» contraint de se retirer.« *Peref, ibid.* 2. *Part.*

C'est en cette occasion que du Plessis Mornay écrivit cette belle lettre au roi. » Sire, vous avez assez fait Alexandre, » il est tems que vous » soyez Auguste. C'est » à nous à mourir » pour vous, & c'est- » là notre gloire. A » vous, sire, de vivre pour la France » & j'ose vous dire que » ce vous est devoir, &c. *Notes sur la Henriade.*

envisager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans son dernier combat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur si héroïque, ne put se résoudre à laisser retirer tranquillement le général Espagnol. Il remit à un autre temps la guérison de sa bléssure, & remontant à cheval il ne cessa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général rusé, qui, quelque chose qu'il pût faire, ne lui présenta jamais qu'un front d'Infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & se conduisit avec tant de sagesse qu'il fut imposible de l'entamer même dans le passage de la riviere. Le roi le quitta enfin à Pontdormy, revint à Neuf-Châtel, & alla se faire guérir de sa bléssure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le reste de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

1592.

Ou Pont-ne-Remy sur la Somme.

Le succès du siége y devenoit douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un courier par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit,

1592. à la tête de deux cens piquiers & trois ou quatre cens hommes d'arr une furieuſe ſortie du côté de D netal : qu'il avoit taillé en piéces Lanſquenets : qu'il avoit pénétré qu'au quartier du roi, où il s'étoit paré de ſix piéces de canon, & de tes les poudres : qu'enſuite pouſſa pointe, il s'étoit rabatu ſur la tranc qu'il avoit attaquée par les derrie y avoit tué trois ou quatre cens h mes, & mis le reſte en fuite. Enfin, ne s'étoit retiré qu'après avoir net & comblé preſque tous les ouvr des aſſiégeans.

Une nouvelle ſi triſte rappell continent le roi devant Rouen, fut convaincu que tous le mal n'é arrivé que par la faute du maré de Biron : mais quoiqu'il le ju irréparable, & qu'il en ſçut fort m vais gré à ce commandant, (4 ſe donna bien de garde d'en l

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV. ſe croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaiſance pour le maré chal de Biron, que ce que dit ce prin jeune Châtillon une occaſion ou ci ouvrit un for avis, mais con à celui de ce chal. » Les C

rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de son parti contre les Protestans avoit saisi cette occasion d'insulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé après le roi comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques disoient hautement, que le ciel ne favoriseroit jamais le parti d'Henri, tant qu'il seroit attaché à l'héréfie : discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce prince avoit été comblé jusqu'à ce moment. Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De-là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projetter d'exhumer tous les Huguenots, qui avoient été enterrés sans distinction avec les Catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux 1592.

» veulent mener paître les oies. Quand » vous aurez la barbe » blanche, peut être en » sçaurez-vous quel» que chose ; mais à » cette heure je ne » trouve pas bon que » vous en parliez si » hardiment. Cela » n'est bon qu'à mon » pere que voici, ajoû» ta Henri, en mon» trant Biron qui avoit » menacé de se retirer. » Il faut, poursuivit» il, en lui tendant » les bras, que tous » tant que nous som» mes, allions à son » école. » *Mathieu*, *tom*. 2. *p*. 16.

1592. régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jetter dans Neuf-Châtel qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place quoiqu'assez forte ne tint pas à beaucoup près aussi long-tems qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus mal soutenu que Givry, (43) quoiqu'ancien officier & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-Mars. Le roi remédia à ce contre-tems par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec; (44) & se mettant

Ville dans le pays de Caux.

(43) » Neuf-Châtel » pouvoit être forcé » dans une heure, « dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance. *Tom.* 2, *p.* 102.

(44) Ce siége coûta beaucoup de monde au roi. On disoit en

à leur tête, il s'avança sans perdre de tems du côté par lequel il sçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville. 1592.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit passer, il l'y attendit; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoique intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de se compromettre avec un général tel qu'il connoissoit Henri, & d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures troupes parmi tous ses bataillons, &

ce tems-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les assiégés seulement cent vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. Novenn. & Mezerai.*

ſez lâchement cette ville, & le roi 1592.
arut ne s'en mettre nullement en
eine. Il feignit encore d'ignorer que
'ennemi en vouloit à Caudebec, qui
ıcommodoit fort la ville de Rouen;&
égligeant de donner du ſecours à La-
;arde qui en étoit gouverneur, il laiſ-
à prendre cette place. Il vit avec un
xtrême plaiſir qu'après ces deux con-
uêtes, l'ennemi attiré par la commo-
lité des logemens & des vivres, s'é-
ıdit le long de la Seine au-deſſous
le Rouen, auſſi-loin qu'il put le faire.
Ce n'eſt pas que le général eſpagnol ne
ſoupçonnât quelque deſſein ſecret
dans une inaction, dont il avoit tou-
jours trouvé Henri fort éloigné; &
ſans doute que s'il avoit été le ſeul
chef de cette armée, il ne ſe feroit
pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta
aux aſſurances que lui donna ſon col-
légue le duc de Maïenne, alors retenu
malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit
lui en arriver aucun mal, le ſuppoſant
mieux informé que lui de la diſpoſition
& de l'intérieur du pays.

Sur la Seine, au-deſſous de Rouen.

Le roi voyant que l'ennemi ſem-
bloit venir de lui-même au-devant de
ſes deſſeins, réſolut auſſi d'en avancer

1592. en composa un front de bataille derriere lequel il retint, comme sans dessein, toute sa cavalerie. A la faveur de ce front d'Infanterie ordonné comme il a coûtume de l'être pour une action, & qui sembloit n'en attendre que le signal, toute cette cavalerie, le reste des gens de pied & le bagage entrèrent dans les défilés qui servoient d'issue au camp des ennemis; & couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme sçut merveilleusement tirer parti, ils se virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui se passoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que de la surface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout se trouva éclipsé, sans qu'il fût possible à cause du terrein coupé de détroits & de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans sa retraite, ni d'entamer son arrieregarde.

Le prince de Parme se sçut fort bon gré d'être ainsi arrivé sans la moindre perte jusqu'aux portes de Rouen. Il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne

assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines qui étoient un tems suffisant pour faire rafraîchir son armée ; ensuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery, & Pontdormi : bornant toutes les expéditions de sa campagne à l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piége. Il licentia toute son amée, comme si elle lui fut devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulans & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche, (45) Evreux, Passy, Vernon, Conches &

1592.

Saint-Valery en Picardie.

(45) Toutes ces villes, ainsi que les en

Breteuil, & vint lui-même se placer à
1592. Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eut été impossible de faire subsister long-tems une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, surtout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la promesse qu'il avoit tiré des officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son armée en peu de tems, & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au général Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

En effet le prince de Parme qui craignoit que Rouen environné de tant de gens de guerre, ne se vît bientôt affamé, & à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger de se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra assez

droits ci-dessus nommés, sont dans la Haute-Normandie.

(46) N. de Vieux-Pont, sieur d'Haqueville, fut gagné, dit-on, par une somme d'argent.

asſez lâchement cette ville, & le roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec, qui incommodoit fort la ville de Rouen; & négligeant de donner du ſecours à Lagarde qui en étoit gouverneur, il laiſſa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaiſir qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi attiré par la commodité des logemens & des vivres, s'étendit le long de la Seine au-deſſous de Rouen, auſſi-loin qu'il put le faire. Ce n'eſt pas que le général eſpagnol ne ſoupçonnât quelque deſſein ſecret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; & ſans doute que s'il avoit été le ſeul chef de cette armée, il ne ſe ſeroit pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta aux aſſurances que lui donna ſon collégue le duc de Maïenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le ſuppoſant mieux informé que lui de la diſpoſition & de l'intérieur du pays.

1592.

Sur la Seine, au-deſſous de Rouen.

Le roi voyant que l'ennemi ſembloit venir de lui-même au-devant de ſes deſſeins, réſolut auſſi d'en avancer

1592. l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille cheveaux avec lesquels s'avançant sans perdre de tems par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec, & commença par se vanger assez pleinement de la prise de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettoit à sa discrétion. Ensuite il vint en personne, avec dix mille fantassins & trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses

ımme ce camp étoit trop petit
ıs contenir, il leur ordonna du
de ne point s'en écarter, de
exactement leurs postes, & de
:-fort serrées. Après cette pré-
ı qu'il ne crut pas suffisante,
ɔauler tous ces logemens répan-
ıtour du camp, il posta trois
ommes dans un bois qui les bor-
l fit fortifier & border de retran-
ns ce bois, avec une ligne de
ınication qui le joignoit avec le
La derniére démarche du roi
rendu extrêmement redouta-
prince de Parme; mais celui-ci
ıi échapper avec beaucoup de
ance, & moyennant une gran-
ıntion à se porter par-tout où
sence seroit nécessaire. Il se
a encore. Dès le lendemain le

1592. pour les animer par l'émulation ; & les fit ſoutenir par ſix cens cavaliers armées de toutes piéces. L'attaque dura trois heures, au bout deſquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient ſe voyant forcés, gagnérent en déſordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, ſur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer comme en un lieu d'aſyle, le duc de Guiſe avec cette même avant-garde qui avoit déja été ſi mal menée.

Henri comme s'il en eût voulu perſonnellement au duc de Guiſe, ſe hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-ſelle & d'allarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien raſſûré, il fondit ſur ce quartier avec quatre cens mouſquetaires ou piquiers & mille fantaſſins, armés d'hallebardes, & de piſtolets ; l'attaquant par pluſieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions ſi rapides, vit le moment où toute ſon avant-garde alloit être paſſée au fil de l'épée; & ne pre-

nant plus conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigeur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fût que dans le tems qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi-bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47) 1592.

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entre eux sur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une maniere si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos mémoires. *Tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 15. C'est dans *de Thou, Davila, Mathieu, Cayet. & les mémoires de la ligue, sur l'année* 1592. qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration différe en une infinité de choses, selon les mémoires de la ligue, auxquels

1592. La nuit étant arrivée pendant cette action. Le roi au lieu de songer à se reposer après une journée, si bien remplie, l'employa toute entiére à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité & couverte de retranchemens, mais déja effrayée & à demie vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec la-

j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guise le 28 Avril, & un autre corps de troupes le premier Mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié, le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé, *Tom: 5*. M. de Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer le Seine que le 22 Mai. *Liv.* 103. Cayet est du même sentiment, *t. 2. liv.* 4. *pag.* 82. *& suiv.* Mathieu reproche à Henri IV. de n'avoir pas fait le duc de Maïenne prisonnier au choc d'Yvetot; & avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une bataille décisive, *pag.* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le duc de Parme pour passer la riviere, & de n'avoir sçu l'empêcher.

quelle agiſſoit ce prince, étoit en lui, 1592.
outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de Céſar & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit ſix piéces de canon, qu'il pointe ſur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puiſſe s'en ſervir. Il viſite ſon armée, & y tient tout en état, pour qu'elle ſe trouve à cette heure raſſemblée à la même place, & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les ſuccès précédens donnent à toutes ſes paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuſer toutes mes louanges au prince de Parme pour une action, qui ne ſçauroit à mon ſens être jamais aſſez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque diſtance de la Seine, ſur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne ſe trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & géné-

1592. ralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la riviére. Est-ce une fable ou une illusion ? A peine le roi & toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp ; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son armée livrée à la merci du victorieux. Vûe inutile, & seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le duc de Maïenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secretement aux environs de Caudebec tout ce qu'il pût trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux au-

roient été capables, que le prince de 1592.
Parme dût le salut de ses troupes, la conservation de sa gloire, de sa réputation, & peut-être de sa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviére à ces bateaux; & malgré la confusion de son camp, & sa blessure, il donna de si bons ordres que, la nuit même, il en fut construit un pont sur lequel il fit passer avant le jour toute son armée & le bagage. C'est de quoi l'on fut plus particuliérement informé le lendemain dans Caudebec, qui se rendit aux premiéres approches. Un grand homme de guerre, est celui qu'on voit se comporter dans le combat, comme s'il étoit persuadé de vaincre & prevoir tout avant l'action, comme s'il étoit assuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le seul premier moment donné à la surprise, tous les autres furent employés à prendre de promptes mesures, pour enlever au général espagnol une partie des fruits de son adresse. Après que ce prince se fut assuré d'y pouvoir réussir, il tint le conseil de guerre, & y proposa de mener toute l'armée passer la riviére à pont de-l'Arche, ou à

1592. Vernon, & de s'attacher sans perdre de tems à poursuivre les ennemis. Quelques uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyérent ce sentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été suivi, peut être que cette campagne auroit été la derniére de la guerre; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroissoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont de l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, & une espéce de soulévement général, comme si le roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les Catholiques, les Protestans, les étrangers, tous sembloient chercher à l'envi des difficultés à opposer. On s'écria, que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au

(48) M. De-Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le passage à Pont de l'Arche. C'est bien injustement, comme on le voit ici; qu'on veut mettre cette faute sur le compte de Henri IV.

qu'il s'en passeroit du moins au- 1592.
, avant que nous pussions seule-
t avoir gagné Pont de l'arche. On
ésenta que tout ce trajet étant
é de forêts, de montagnes, de
es & de défilés, l'armée ne pour-
ariver au rendez-vous que par
s pelotons ; & que quand même
eroit à tems de joindre celle de
ue, la fatigue d'une course si pé-
lui ôteroit les moyens de l'atta-
Enfin il ne tint pas à toute cette
tude qu'on ne regardât comme
ile & chimérique une idée aussi
e,

roi plus irrité de l'intention de
qui lui parloient de la sorte que
rs discours mêmes, ne put s'em-
r de répliquer avec quelque ai-
, que tous ces obstacles n'étoient
nontables que pour ceux à qui le
ragement & la crainte du travail
isoient paroître tels. Il fit voir
nent, qu'on pouvoit être dans

1592. qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fut-ce qu'au passage de la riviére d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-roi & Chartres étant capables de l'obliger à prendre un long détour ; qu'il n'y avoit de ponts ouvers aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & de deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route ; qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, & en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les Officiers généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit, la premiére, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercénaires, ramassées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pû exécuter ce qu'on voit dans son

histoire; la seconde, jusqu'où ce même prince seroit allé, si au lieu de ces troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui; tels en un mot, que les avoient ces conquérans qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même tems du succès par les obstacles. 1592.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignerent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du Roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Protestans françois dont la fidélité étoit à l'épreuve & tout au plus les troupes angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, Réformés

1592. Catholiques & étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret; & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque de duc de Guise, l'escarmouche du bois, & le combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi sçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laissoit ni à leur courage une fois échauffé le tems de se réfroidir, ni à leur esprit celui de revenir à sa premiére façon de penser, outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens est seule capable de porter par-tout l'émulation, & d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais aussi cet étourdissement & cette chaleur une fois passée, les premiéres idées se réveilloient plus fortement; & elles étoient d'autant

plus capables de gâter tous ces esprits, qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire. 1592.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les chefs de l'armée royale, lorsque le roi y mit en avant de poursuivre le prince de Parme. Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de tems, que si le roi après un certain terme qu'on lui prescrivoit, n'abjuroit pas le Calvinisme, ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient, & de se réunir avec le reste de la France pour y établir un roi de leur religion, les Catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le roi maître de ses ennemis, le mettoit conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la nécessité, prenoient ombrage de tout, & se regardoient toujours comme étant sur le point d'ê-

1592. tre sacrifiés, tant que le roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue ils n'eussent travaillé pour les Catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laissant du moins la balance égale, les rendoit nécessaires; & s'il falloit qu'un jour le roi fût enlevé à leur religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre & des Catholiques, & de celui qu'ils se seroient donné pour maître. Ces précautions étoient de se faire céder un si grand nombre de villes, d'obtenir des édits si favorables, & de prendre tant d'autres assurances, que le roi tout Catholique qu'il eût été, trouvât sa politique & son intérêt à les ménager. C'est vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeoit toutes ses vûes, & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il disposoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & me-

ncer, comme ils firent alors, de repasser en Allemagne. Le roi ayant à se comporter de maniére qu'il contentât également des partis si opposés, étoit très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduisoit à des condescendances, & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires. 1592.

Il n'y apoint de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisoit les différens partis dont étoit composée l'armée du roi, je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les Catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur service personnel, & il ne falloit pas croire que sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des Calvinistes françois n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des Réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient entr'eux

1592. que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui de quelque maniére que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des insensés, qui s'immoloient en pure perte pour servir des passions étrangéres, & demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refusérent nettement de s'engager au delà de la Seine, ne trouvant ni sûreté ni ressource dans un pays trop éloigné de la Mer. Pour les aigrir d'avantage, & pour fortifier leurs défiances, les Catholiques saisissoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes Catholiques avoient un secret également court & infaillible, & ils s'en servoient fréquemment ; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paye, & en protestant que si on ne la leur déli-

voit pas à l'heure même, ils ne passeroient la riviére que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue. 1592.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols, ennemis si déclarés du roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce prince. Ils lui firent proposer dans ce même tems, non-seulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne sur la tête, pourvû qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I. qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49) la souveraineté de la Flandre & de d'Artois; & celui de Henri II. qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le

(49) Par le traité passé pendant la prison de ce prince à Madrid, le 25 Février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume, assemblés à Cognac.

(50) Par le traité de Câteau Cambresis en Janvier 1559, après la

1592. roi avoit tout lieu de croire qu'une n
gociation si fort à contre temps, ét
une finesse espagnole dans le goût
celle d'Hagemau, qui ne tendoit q
brouiller davantage les cartes, & à
rendre suspect aux Catholiques & a
Protestans tout ensemble. Mais qua
elle auroit été fort sincère, il avoit u
raison incomparablement plus fo
de ne s'y pas prêter, c'étoit un fo
de haine implacable contre l'Espa
& la maison d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entr
pour quelque chose dans les réso
tions qui se prenoient dans le con
du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet
quelques autres, firent offrir de la p
de la ligue à Henri, de le placer su
trône moyennant certaines conditi
Il est difficile de décider quel étoi
motif de cette démarche : dégoût
la hauteur & du faste des Espagn

bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Câtelet, & Saint-Quentin, la France rendoit à l'espagne & à ses alliés plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du conn ble de Montmor contre le duc de se, & l'envie de s de prison, lui f conclure ce tr dont toute le roya murmura.

tions qu'ils propoſoient. J'aurai
ôt occaſion de m'étendre ſur ce
.

moindre effet de ce cahos de vûes
ntérêts, étoit de répandre ſur les
es une obſcurité impénétrable,
as les eſprits la défiance & la ja-
:, & il eſt étonnant qu'après cela
atholiques & les Proteſtans ayent
vre enſemble dans le même camp,
expoſer le roi à les voir à chaque
it en venir aux mains, & s'égor-
s uns les autres. Ceux qui cher-
: dans un prince ce que l'on ap-
de la politique, trouveront ici
ample matiére de louer la pru-
é du roi à tenir unis tant de cho-
alienables, & ſon diſcernement à
:rer ceux qui agiſſoient de bonne
rec lui; car un dernier trait qu'il

1592. & l'ennemi se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre (51), soit tempérament, il ne cherchoit qu'à jetter partout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du roi. Il contredisoit sans cesse ou pour le plaisir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil, à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontiéres de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre, projet

(51) » Quoi donc, » maraud! Nous veux-» tu envoyer planter » des choux à Biron? « dit ce maréchal à son fils, qui lui proposoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref. 2. Part. ibid.*

singuliérement chimérique, qui fut aussi-tôt applaudi par les Protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal. 1592.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutils pour retenir à sa suite des troupes si mal intentionnées. La campagne avançoit vers sa fin. Un siége aussi long & aussi rude que celui de Rouen, faisoit soupirer le soldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, qu'un prince doit se faire sçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, & s'il ne les satisfit pas entiérement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contens de la maniere noble & distingnée avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, & toute entiére sous son obéissance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autre villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre

1592. que l'armée de la ligue s'en approchât de longtems, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons à tous les officiers de son armée, soit Catholiques, soit Protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses Protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus secret (42) favorisoit & fortifioit encore cette résolution; & Biron qui connoissoit & flattoit les foiblesses du roi, en faisoit sa meilleure raison.

(52) Son amour pour mademoiselle d'Estrées. » Il se déroboit » quelquefois de son » armée pour l'aller » voir. Un jour même » il se déguisa en paysan, passa au travers » des gardes ennemies, & arriva chez » elle, non sans courir » risque d'être pris. « *Notes sur la Henriade.*

Fin du quatriéme Livre.

MEMOIRES

EMOIRES

DE

SULLY.

VRE CINQUIÉME.

PENDANT que le roi prenoit avec un petit nombre de Proteſtans le chemin de Picardie, le prince de Par- 1592.
perdoit pas un inſtant pour re-
r Paris, d'où il paſſa ſans aucu-
ficulté en Flandre, peu ſatisfait
campagne, mécontent au der-
oint de la ligue & de ſes chefs,
chagrin d'une bleſſure, dont

1592. cette année & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis, (1) où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon, (2) soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3) de Craon, la défaite du sieur de la

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses nôces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étoient venues assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur à la tête des troupes ligueuses & Espagnoles. Dans le même tems, George de Villequier,

que depuis le départ du prince
ne, jusqu'aux négociations qui
irent le couronnement du roi,
passé plusieurs choses dignes
arque. J'ai justifié plus haut
ence à tous ces égards. D'ail-
fe de la liberté qu'on a de ne
r dans des mémoires que les
dont on a été le plus frappé.
font celles qui regardent M. le
de Soissons & le duc d'Eper-
ur, lesquelles la narration des
l'on vient de lire ne m'a pas
de m'étendre.
avoir abandonné le parti du
& être brouillé avec lui en
comme on l'a vu plus haut,

de la Guer- tail du blocus de Poi-
lant passer la tiers, & les différen-
riviere en tes rencontres devant

1592. M. le comte (4) de Soiſſons n' pas perdu l'eſpérance d'épouſer dame ſa ſœur, dont il poſſédoi jours la tendreſſe. La mort d'I III. auquel il s'étoit attaché en nier lieu, l'avoit laiſſé dans l'arm roi, qu'il ſervoit comme bien d'a ſans affection, & juſqu'à ce qu'il mis en tête quelque nouveau p ou qu'il ſe préſentât quelque (ſion favorable à ſon amour. I qu'elle lui étoit offerte dans le ſié Rouen : entrepriſe trop importa ſon avis, pour que le roi pût s'oc d'autre choſe. Il feignit un voy Nogent, & ſe dérobant du can paſſa ſecrettement & avec la de diligence en Bearn, pour y ac plir ſon mariage à l'inſçu de H mais il étoit un de ceux dont obſervoit juſqu'aux moindres ac Ce prince pénétra l'intention (le comte, & y mit ſi bon ordre ſon arrivée en Bearn le comte t bien à la vérité Madame Cath

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I. prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoiſe d'Orléan gueville. Il mo 1612.

: etabli en cette province pour la
uire en son absence. Le sieur de
:eas qui dirigeoit ce conseil, lui
ête; montra les ordres qu'il avoit
du roi; souleva tout le pays con-
i; enfin l'obligea de repasser en
:e avec la honte d'un éclat inuti-
.ont M. le comte ne put tirer d'au-
engeance sur Pangeas, qu'en le
it tomber du haut d'un escalier,
ır qu'il se rencontra avec lui chez
à Pontoise.

N. de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.

: caractére du comte de Soissons
ınnoît facilement par tous ces
. Pour achever de le montrer tel
étoit, jamais il n'y a eu d'ambi-
plus démesurée, ni plus aveu-
Tous les événemens lui paroiss-
t autant de dégrés pour parve-
ses fins, & le jettoient dans de

1592. quiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les maniéres. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu; & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raison de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractére approche infiniment de celui de la nation Espagnole.

A l'égard du duc d'Epernon, (5)

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, colonel - général de France, gouverneur de Guyenne, Metz &

1592. relle, qu'on sentoit dès le premier instant. L'ambition se sert, dit-on, de toutes sortes de voyes pour arriver à son but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoissoit qu'une marche, la hauteur, avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inspiré par la dureté de cœur, la misanthropie & une présomption qui le faisoit paroître à lui-même au-dessus des égards & des récompenses. Il haïssoit le roi, parce qu'il haïssoit tout le monde; & sans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une désobéissance continuelle à ses supérieurs; un commerce dur avec ses égaux, un esprit cruel & insupporta-

sur l'ambition démesurée du duc d'Epernon; & ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des lettres du cardinal d'Ossat. A l'égard de son extraction : » *Patrem*, dit » Busbeq, *habuit bellc* » *egregium, Avum Tabellionem sive Notarium.* « *Epist.* 17. Selon le Pere D. Vaisette au contraire, il descendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ses démêlés avec le pape, sous le régne de Philippe le Bel. Consultez nos généalogistes.

ble avec ses inférieurs, sont la suite de ce caractére. 1592.

D'Epernon voyant que ses entreprises n'avoient pas eu le succès que son orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de maniéres; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir besoin. Mais jusques dans ses caresses, si l'on peut se servir de ce terme à son égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais personne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais servi que par crainte, ce qui fut cause qu'avec d'assez grandes dispositions pour la guerre, & dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par la Valette, (6) son frere, la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour gouverneur avant lui le Grand-Prieur, (7) frere naturel des trois derniers rois, le mépriférent pour son extraction, & le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epernon, qui du

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.

(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II. & de N. de Leviston, dame Ecossoise.

1592. vivant d'Henri III. ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place la Valette, qui se rendit agréable dans la Provence, & servit bien le roi. Henri III. ayant connu le véritable caractére de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Epernon, & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettoit Henri III. dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Epernon dont la vanité souffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les priéres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnérent au roi de Navarre.

On ne risque rien à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer pour se soustraire à l'autorité légitime. 1592.

La suite de l'histoire du duc d'Epernon donnera une légere teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de Nemours son frere y avoient une forte brigue; & leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Epagne eut consenti que le duc de Savoye qui étoit son gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tînt ce fief de la couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux princes rencontré-

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoye, mort en 1630.

1592. rent un adverſaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriére, & réduiſit leur parti aux abois : c'eſt Leſdiguieres (9) connu par ſa valeur & ſon bonheur contre le duc de Savoye. Il ſe tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir ſongé à s'approprier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la ſouveraineté du Dauphiné. Peut-être ſouhaita-t'il ſeulement que le roi eût long tems beſoin de ſon ſecours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano, donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuſe, (10) la comteſſe de Sault & le comte de Carces, avec le ſieur de Vins. Louis d'Aix & Caſaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de diviſions & de carnage ; mais leur faction ne

Alphonſe d'Ornano, colonel des Corſes.

(9) François de Bonne, duc de Leſdiguieres, connétable de France.

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malthe, qui prit le titre de duc de Joyeuſe, après la mort de ſes freres. Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de Sault, baronne de Vienne. Gaſpard de Pontevez, comte de Carces, Hubert de la Garde, ſieur de Vins. Charles de Caſaux, &c.

paſſoit guére les bornes d'une ſimple ville. La Valette ne ſe ſoutenoit déja preſque plus en Dauphiné, lorſqu'il fut tué en aſſiégeant une bicoque. Auſſi-tôt le duc d'Epernon ſongea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'oſa les lui refuſer, mais au lieu de prendre le deſſus ſur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, ſur lequel le roi ne devoit pas plus compter que ſur les autres. On peut en juger par ce qui ſe paſſa au ſiége de Villemur. C'eſt l'unique action que je particulariſerai, ſur des mémoires dont je garantis la vérité. 1592.

Roquebrune, bourg de Provence.

Ville de Languedoc.

Le duc de Joyeuſe zélé partiſan de la ligue en Languedoc, ayant raſſemblé cinq ou ſix mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, aux environs de Toulouſe, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays, & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient paſſées en coûtume dans ce tems malheureux, il vint mettre le ſiége devant Villémur. Le ſieur d'Ariat, qui eſt celui dont je tiens ce détail, & les

1592. bourgeois de Villemur, eurent recours à Thémines, (11) qui tenoit pour le roi dans la province; & le sollicitérent de leur amener promptement un puissant secours. Thémines qui ne se sentoit pas assez fort, s'adressa au duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrérent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux; tant la ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet: sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais com-

(11) Pont de Lausiere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

leur avoit donné ordre de n'agir 1592.
oiblement, & ſur-tout de ne pas
r les riſques d'un combat, quoi-
arrivant ces troupes fiſſent fort
l bruit, elles ſe debandérent,
lonnerent leur poſte, & nuiſi-
plus par leur mauvais exemple
es ne ſervirent aux autres ſoldats
iſtes. Joyeuſe qui ne manquoit
: bravoure, ſur-tout lorſqu'il s'a-
: d'un coup de main, trouvant
ſion favorable, & peut-être ſe
nt de l'intention du duc d'Eper-
fondit ſur ſes gens, les ſurprit,
auroit fait un grand carnage, ſi
ines ne fût accouru aſſez à tems
ſauver le reſte. Il ne laiſſa pas
ı avoir ſept ou huit cens de tués;
ı'en fallut pas davantage à (12)
:rnon pour les lui faire rappeller

Tout ceci eſt ſi
, qu'il peut ba-
'autorité de M.
ɔu, qui eſt très-

mur, & mirent cette
place en état de ſe dé-
fendre, p. 134. D'ail-
leurs la chronologie

1592. tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le folliciter auffi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écoutérent; & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de fe jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebufiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour foutenir les affiégés que Joyeufe preffoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit fortir Renier qui en étoit feigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occafion; & il réfolut de s'y défendre jufqu'à l'extrêmité, comptant que le roi, auquel il fit fçavoir fa fituation, ne le laifferoit pas périr.

En effet, ce prince écrivit auffi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epernon de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier accoutumé à défobéïr, ne fit aucun état de cet ordre: pour Montmorency, il fit partir Lecques & Chambaut, avec de fort bonnes troupes proteftantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeufe, nouvellement renforcée par les Touloufains. Lec-

Antoine du Pleix, fieur de Lecques.

1592.

Raymond de Meſſillac de Reſtignac.

ques & Chambaut eurent recours à Meſſillac, lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidélité, que par ſa grande laideur. Ces deux officiers ne balancérent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cens arquebuſiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le combat qu'ils refuſérent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des aſſiégeans qui ſe trouvoit trop preſſée dans ſes lignes, demanda à Joyeuſe la permiſſion de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des ſieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier ſignal qui leur ſeroit donné, ils ſe rendroient au camp ſans perdre de tems.

Meſſillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des aſſiégeans, ſéparérent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune deſquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on

1592. par l'eau, plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux: perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est tems de revenir au roi.

Ce prince ayant passé en Picardie, envoya le maréchal de Biron assiéger Epernai, pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siége fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon; (13) & si le roi qui

En Champagne.

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut parrein du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptéme. La ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette maison. V. aussi l'éloge de ce maréchal dans *Brant. tom.* 3.

pendant ce tems-là se tenoit à Compiegne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jetter dans la place, & l'obligea enfin à se rendre. 1592.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé après cette expédition de licentier tout ce qui lui étoit resté de troupes étrangeres. Il demeura encore quelque tems dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme alloit repasser pour la troisiéme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formé contre le roi. La mort de ce grand général (14) arriva très-heu-

(14) A Aras dans l'abbaye de Saint-Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son corps, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid.* 90. Voy. dans *M. de Thou, liv.* 104. l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en

1592. reusement pour tirer d'inquitude Henri, qui ne se voyoit point en état de résister à un tel ennemi. L'armée Espagnole ayant perdu son chef se dissipa. Le tems de lui nommer un successeur, laissa au roi celui de respirer. Il se rapprocha de Paris, & ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour, je m'unis avec cette Dame par un mariage, qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) passoit avec son armée par Houdan.

croit d'Aubigné, qui assûre que les Italiens en furent si fort persuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols, *tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 28. Et c'est aussi l'opinion de *Bongars*, *liv.* 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 Mai : le prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau journal de Henri III. imprimé en 1720, ou *pag.* 271, ce mariage du duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les mémoires de Sully. La seconde femme de M. de Rosny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, seigneur de Vaucelas, & de Ma-

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la nécessité des tems le soumettoit à toutes les volontés des Catholiques de son parti; & que tous les Protestans demeuroient sans récompense, & étoient comptés pour rien, sur-tout depuis que le départ des troupes étrangeres avoit donné à leurs adversaires toute sorte d'avantages sur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalousie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je sçavois pourtant n'être qu'une feinte, ressembloit si fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre; & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires. 1592.

L'événement justifia la sagesse du roi; & je fus le premier dans la suite

rie d'Arbaleste, & avoit été mariée en premiéres nôces avec François Hurault, sieur de Châteaupers, & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

1592. à me ranger de son opinion, & à lui donner des conseils entiérement opposés à mes premiéres idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Protestans & moi avions à souffrir, le peu de considération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion, voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois pour le roi un sistême, qui dans ce tems-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce prince rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fut jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances Protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le thrône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux Catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumiéres du roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un royaume tel que la France,

:, ne s'aquiert point par des 1592.
étrangéres, & quand même il
jugé la chose possible, c'étoit le
les françois plus que leur cou-
que ce bon prince vouloit con-
, & il regardoit comme leur
égitime, les récompenses qu'il
obligé en ce cas de donner à
éjudice, à ceux qui auroient été
eurs de son élévation.

r dernier motif de retraite, il
peu de tems après que je fus ar-
Mante, que ma plaie de la bou-
du coup que j'avois reçu dans
nalheureuse rencontre de Char-
int à se rouvrir, ce qui m'obli-
me transporter à Rosny, pour
e guérir radicalement, & pré-
s suites presque toujours fâcheu-
blessures de cette nature. J'y
lque séjour. Après une vie aussi
ueuse que celle que j'avois me-
qu'à ce moment, j'y goûtois le
pur que la vie retirée offre à
ui ont arraché leur cœur à l'am-
Je m'y amusois aussi à écrire
s événemens variés par la bon-
la mauvaise fortune, auxquels
avoit exposé pendant vingt ans.

1592. Buhy (16), lieutenant pour le r
dans le Vexin, vint un jour me rend
visite. Il m'apprit que le roi avoit écr
à tous les gouverneurs de ramasser l
plus qu'ils pourroient de troupes, &
de venir promptement à son secour
C'est le tems où l'on s'attendoit le pl
fortement à voir repasser le prince d
Parme en France, & Buhy me de
manda si je ne ferois pas comme les a
tres en cette occasion. Cette demand
réveilla en moi le souvenir de tant d
gouvernemens qu'on m'avoit refusé
& en dernier lieu d'une lieutenance
roi, que le duc de Nevers & les Cath
liques m'avoient enlevée d'une mani
re haute & insultante. Je répondis
cet officier avec quelque émotion
que si le roi avoit eu besoin de m
service, il m'auroit fait l'honneur
m'écrire. Buhy trouva ma répon
fiére, & en la rapportant au roi,
l'empoisonna comme fait tout b
courtisan, & fit entendre à ce prin
qu'il ne devoit plus compter sur m
parce que mon parti étoit pris de pa
le reste de mes jours à la campag

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frère
Du-Plessis Mornay.

Cette addition étoit toute entiére de sa façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. » Il » a donc bien changé d'humeur, reprit » aussi-tôt le roi, car il n'a jamais man- » qué de se trouver aux occasions pa- » reilles à celle qui se prépare. Quoi- » qu'il s'excuse sur ses plaies, je connois » bien ce qui le retient, il est en cole- » re contre moi, & avec quelque raison; » il voudra dorénavant faire le philoso- » phe, mais lorsque je le verrai, je » sçaurai bien accommoder tout cela, » car je le connois. « 1592.

Ce discours se tenoit en présence du président Seguier, qui étant venu dîner chez moi quelque tems après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connoissois pour être également bon ami, honnête homme, & excellent politique, il me répondit ces paroles; que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencérent à me dessiller les yeux, & à me détromper de ma premiére façon de penser. » Monsieur, il me semble que vous êtes » un peu en colére. Nous sommes dans » un tems où la tranquillité est un bien

Jean Seguier.

1592. » difficile à acquérir, les plus sages use-
» ront de silence & de patience, dans
» l'espérance d'un meilleur siécle, & le
» roi est si bon & si sage, que Dieu le
» destine à être notre restaurateur. »

Depuis ce moment voyant qu'il ne me restoit plus d'autte incommodité de ma blessure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & suivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courses sur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je sentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le second de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Goussainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui si-tôt qu'ils nous eurent apperçus, se jettérent dans les bois dont tout ce pays est couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les seuls de toute la bande qui n'eussent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux paysans qui revenoient de Paris, où ils avoient

rendu de la volaille. Je les questionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coûtume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour ; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutérent que deux ou trois étoient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont. 1592.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre ; mes gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menérent droit à un gros chêne creux & environné d'un buisson fort épais,

1592. rien ſtipuler, & à titre de bienfait; que le duc de Maïenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, ſous le titre de lieutenant général de la Couronne, en attendant l'élection d'un roi de France; que cette élection ſe feroit dans une conférence générale, c'eſt ſans doute les états du royaume dont on veut parler ſous ce terme; que juſqu'au moment où elle feroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la penſion que l'Eſpagne faiſoit déja au général, c'eſt à-dire, que de trente mille livres par mois, elle feroit portée à ſoixante mille livres : outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du traité; & qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle poſſeſſion de la Bourgogne; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Maïenne feroit continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant général, & qu'il remettroit alors ſeulement aux Eſpagnols la ville de Soiſſons, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la ſeule place de ſûreté

vaire, à l'envahissement ou à
ervation de la Bourgogne pour
de Maïenne, le roi d'Eſpagne
ı ce dernier pour dédommage-
une penſion annuelle de trois
ille livres, qui pût lui tenir lieu
ens qu'il riſquoit de perdre en
:, laquelle penſion ne pourroit
e ôtée ni réduite, quelque ac-
ui ſe fît entre le roi d'Eſpagne
oi de France reconnu, & paſ-
ſes ſucceſſeurs à perpétuité. Il
ncore ſtipulé, que l'Eſpagne
oit toutes les dettes du duc de
ne, ou du roi élu du conſente-
le cette couronne, s'il étoit
s;. qu'on donneroit pareille-
les ſatisfactions convenables
tres principaux officiers de la
elles n'étoient point exprimées,

1592. de satisfaire les seigneurs en per
dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demand
chef de la ligue, dans lesquelle
s'étoit pas oublié, comme on
Pour tout cela il offroit au roi d'
gne, outre la couronne, qui qu
n'en fût rien dit, ne pouvoit
der qu'un prince de la maison
triche, puisque le duc de Ma
sembloit s'en exclurre lui-mêr
offroit, dis-je, certain nomb
villes, dont le nom, aussi-bi
celui du roi futur, étoit en l
celles que l'Epagne prendroi
vant être remises aux Cath
françois, sous la protection
d'Espagne & du duc de Mai
le tout pour servir de sûreté &
tion à l'Espagne jusqu'à l'élect
roi sans en dire davantage :
marque bien encore qu'on co
que cette élection dédommager
fisamment cette couronne, à
qu'on ne cherchât par ce sous
du favorable, à la flater de cet
pour en tirer un secours pro
efficace. Ce qui fait naître ce
çon, c'est l'attention à insist

revenir souvent sur la clause suivante, 1592.
qu'en attendant, qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles, (on donnoit pour cela le terme d'un mois,) l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Maïenne qui dans tout ce traité se montroit serviteur fidéle, quoiqu'un peu intéressé, de la maison d'Autriche, assûroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop désavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre; il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'Archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Espagne, que Sa Majesté agréoit le titre de conservateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit tou-

1592. jours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandoit contre le roi de Navarre, & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Maïenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétroit que ce général demandant la jouissance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement de quoi lever mille Lansquenets & soudoier trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que si le fort de la guerre tomboit sur cette province, Sa Majesté catholique ne refusoit pas d'y envoyer des troupes considérables; & sans doute cette parole étoit sincére.

Le roi d'Espagne ne se montroit pas non plus si libéral à beaucoup près sur le chapitre particulier de

Maïenne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement pendant qu'il seroit en personne dans l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvû qu'elle en fît autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'éléction du roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de maniére qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude ; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet sans réponse ous les autres articles ; & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le duc de Maïenne se déferoit de certaines 1592.

1592. personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général françois. Le papier ne souffroit pas ces noms, on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'argent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit Sa Majesté catholique, qui imitoit assez bien le duc de Maïenne, en ce qu'elle songeoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiégne. Je trouvai que le tems & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrette avec ce prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage, la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai enfermé avec Sa Majesté, qui y appella Beringhen & Choirin pour déchiffrer les caractéres de la plupart de ces piéces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la cour même sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes créatures du comte de Soissons & du cardinal de Bourbon, & particuliérement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence, que ces personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons françois pour souffrir la domination espagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince protestant, s'attachérent à ce parti. Depuis quelque tems le comte de Soissons s'étoit joint à ces messieurs. On disoit même qu'infidéle à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point 1592.

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne. Louis Duret, sieur de Chevry, médecin, & Charles Duret, conseiller d'état, intendant & contrôleur général des finances, président de la chambre des comptes.

1592. de s'unir avec mademoiselle de
gueville. Ils avoient pris le no
politiques, pour se distinguer des
listes & des ligueurs ; & pour mc
qu'ils alloient au bien de l'état &
conservation des droits de la co
ne, par-dessus toute autre consi
tion. Leur objet principal étoit
clure également du trône tout p
étranger, le duc de Maïenne &
de Navarre. Le gros du parti n'e
voit pas davantage ; mais les
qui étoient les maîtres du secret
geoient de plus à se défaire des
derniers par le fer ou par le (19
son, après quoi ne rencontrant
de difficulté, ils faisoient le car
de Bourbon roi, (20) & lui
noient une dispense pour se m
avec l'infante, afin de ne pas m
tenter tout-à-fait l'Espagne.

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, elle est du nombre

siéme des fils de l. prince de C & d'Eleonor de Ses autres fre

En comparant ce projet avec celui 1592.
de Jeannin dont on vient de voir le mémoire, on ſera ſurpris que des piéces ſi contraires les unes aux autres ſe trouvaſſent dans le même paquet. Sans en chercher la raiſon dans les ſecres de la providence qui, en préſentant au roi du même coup tous les projets qui ſe tramoient contre ſa perſonne, ſembloient l'avertir des juſtes meſures qu'il devoit prendre pour les prévenir, je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces perſonnes, qui communiquant enſemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Merœur, ſans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & ſe livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur eſprit, ſans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'excluſion au roi de Navarre. Dans cette confuſion de ſentimens, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe rencontrât des avis ſi oppoſés dans les moyens.

Philippe Emmanuel de Lorraine.

Je demeurai trois jours à Compiégne, ſouvent en conférence avec le roi, qui ſe montroit ſenſiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre

1592. sa personne, parce qu'il se flatoi
sa conduite auroit dû en étouffer l
Il me renvoya à Mante, s'apperc
que les efforts que je faisois pou
ler dans ses entretiens pouvoient
vrir mes blessures. Toutes les ma
d'une confiance entiére & plei
tendresse, je les reçus de ce bon
ce. La derniére chose qu'il me
partant, fut de bien observer to
mouvemens de ses ennemis, &
préparer en attendant qu'il pri
même le chemin de Mante, à lu
ner de bons avis quand il y seroit a
parce qu'il vouloit bien me ren
maître de la conduite qu'il dev
nir dans une conjoncture si diffic
ne demeura en Picardie qu'aut
tems qu'il lui en fallut pour finir
ques arrangemens, après quoi
la route de Mante. Il choisit
ville par préférence à toutes les
parce que par sa situation elle l
rut le séjour le plus propre à d
vrir & déconcerter les différent
bales de ses adversaires, dans u
où les pratiques du cabinet al
vraisemblablement succéder aux
tions militaires. Son conseil y f

déja; & il y avoit fait venir ma- 1592.
e sa sœur. Après la découverte
ce prince venoit de faire des en-
ises qu'on formoit contre sa vie,
uroit eu une extrême imprudence
gliger toutes les précautions qui
oient l'assûrer. Il renforça sa gar-
logea dans Limay, qui est com-
 fauxbourg de Man, un corps
oupes Angloises fort affection-
; & prit le parti de tenir tout
nde pour suspect, ne voyant en
presque personne dont il ne dût
ier, depuis qu'il s'étoit convain-
le des gens qu'il admettoit dans
nseils, à sa table, à ses plaisirs,
nt capables de se porter aux plus
ntes résolutions contre lui.

de toutes les faveurs que peut
der un prince aussi estimable par
ualités de son esprit que par ses
les actions, les sentimens du
font ce qui touche davantage
mme d'honneur, je dois beau-
à ce prince qui m'honora par-
érement de sa confiance, dans
ns où l'infidélité, la noirceur, la
on, & tout ce que peut inspirer

1592. cette idole à la place de l'amour de leur roi, sembloit ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve & d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire, car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses ? C'est dans cette conjecture si délicate, que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier son sort & sa couronne ; (21) car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans

(21) Si nous en croyons M. de Thou, Gaspard Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, secrétaire d'état & lui-même eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV. de changer de religion. Aucun historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires, que c'est principalement, & même en quelque maniere à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministre d'Auguste, que ce prince après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déja tout l'essentiel auprès d'Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'ex-

ıer , & ce
ıuvera de plus
dans l'hiſ-
l'un & de
eſt que l'ong-
rès que cette
fut déclarée
principaux
& les premié-
s qu'on vit le
occuper , &
ſqu'à la mort
i, ils demeu-
ıſemble dans
es de la plus
rconſpection
ırt au public;
que dans le
ır la familia-
la confiance
ut-être ja-
portées plus
re un roi &
. Voilà com-
ſt arrivé que
ılques hiſtoi-
Henry le

publique des affaires, le nom de Rosny ne ſe trouve point, & celui de Sully, ſi connu pour les perſonnes bien inſtruites, aſſez rarement, vû le perſonnage qu'a joué M. de Sully dans les dix ou douze derniéres années de la vie de ce prince. Tout incompréhenſible que paroît cet air de réſerve & de myſtére, qu'on examine profondément la conjonćture de ces tems-là, & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira ſans peine les ſujets qu'ont eu ce roi & ce miniſtre d'en uſer de la ſorte, & même de ne point ſe départir de cette conduite juſqu'à

1592. ment, que des piéges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce cahos impénétrable d'intérêts différens, & de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains peut être pour plus d'un siécle, deux partis de religion alors à peu près égaux ? Falloit-il qu'un prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entiére au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé ? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des Réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une Politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ?

1592.

... Dans l'incertitude du sort des ..., & d'un moment qui pouvoit ...iner tout d'un coup les jours du ..., devois-je amener les choses ... point, que peut-être la France ... à l'Espagne & à tous ses voi... ou déchirée par mille tyrans; ... en un moment la gloire de son ..., l'éclat de sa monarchie & la ...ession de ses rois? Que de périls ... la guerre! Que de piéges dans ... paix! Que de sujets de craindre de ...! Et comment prendre une ..., frappé de tant de dangers ... inévitables.

... plus grand de tous étoit enco... difficulté de n'en point pren... Enfin je crus que tout bien éxa...é, il falloit préférer le parti qui ...toit la guerre civile, redonnoit ...alme à la France, la soumettoit ... bon roi, la mettoit en état de venger des ennemis étrangers; ...-à-dire, celui qui détournoit plus d'inconvéniens présens, & ...oit la ressource du tems pour ...édier à ceux qu'on pouvoit ...ndre. En un mot je résolus de ...ter le roi à embrasser la Reli-

1592. gion (22) Romaine & de l'y p
rer peu-à-peu. Je sçavois bien
mécontentois par-là deux fort
personnes, les Protestans voisin
France, & les Calvinistes Fra
mais pour les premiers, la Fran
fois unie, ne peut-elle pas se
de tout secours étranger? Qua
seconds, ne pouvoit-on pas le
corder des avantages, qui leur
voir ce changement sans murm
A l'égard de tous les deux, je
tois sur la reconnoissance qu'un
ce tel que Henri ne pouvoit ma
d'avoir pour des personnes, à
avoit les plus essentielles obliga

Voilà de quoi je m'occupai u
ment depuis l'instant où je par
Compiégne : & j'étois encore ab
dans ces réflexions, lorsque
arriva à Mante. La premiere
qu'il fit, fut de me faire dire d'a
trouver avec les précautions
naires. Jaquinot me conduisit
sa chambre avant le jour, &
entrâmes aussi-tôt en matiére.

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la Religion Catholique autant davanta le salut que Protestante.

les grands du royaume, haine
ıx & contre lui, mutinerie &
ılſſance dans tous les eſprits,
: dans les étrangers alliés, ani-
:& brigues de la part des en-
, trahiſons au-dedans, violen-
-dehors, précipices & écueils
tes parts! La fin de ce diſcours
ique fut de demander quel re-
e connoiſſois à tout cela.
:épondis au roi, que ſans pré-
lui donner aucun conſeil, je
ſimplement trois partis à pren-
ır leſquels c'étoit à ce prince à
ɜrminer: le premier, de ſatis-
ɔut le monde à ſes propres dé-
ou plutôt aux dépens de l'état:
nd, de ne ſatisfaire perſonne,
rchant à emporter tout de hau-
ɜ: le troiſiéme qui tient le mi-

1592. role, & me dit que ce que je lui diso n'étoit rien moins qu'un avis. Il m commanda de lui dire nettement ce que je ferois, si j'étois en sa plac Je cherchai à le lui faire entendr en reprenant l'un après l'autre les tri moyens que je venois de mettre avant. Je lui fis envisager qu'en si vant le premier, il se réduisoit l même à rien; & que s'il falloit rei plir l'avidité de l'Espagne & des gueurs François, à peine d'un si gra royaume lui resteroit il un petit no bre de provinces. Sur le second, lui représentai que si-tôt qu'il aur donné occasion de croire qu'il s' tenoit uniquement aux droits que naissance lui donnoit sur la couron l'abandon de tous les Catholiqu & le déchaînement d'un peuple d' nemis au-dedans & au-dehors royaume, lui attireroient un orage t rible. L'inconstance de la fortune les revers ordinaires de la guerre qu que ce prince ne les eût point épro vés, trouvérent leur place dans c te réfléxion. Je ne parlai du trois me parti, que pour dire au qu'étant Protestant moi-même,

ıe ce ſeroit la vue de tous ces
les, qui le meneroit au point
oulois qu'il arrivât. J'étois ſûr,
aux premier de ces trois partis,
enri n'y penſoit ſeulement pas.
connoiſſois trop bien, pour
qu'il fût capable de ſe porter
:commodement, qui ne le laiſ-
roi qu'en peinture, ſujet ou
lant de l'Eſpagne, ou réduit
une petite partie de la France :
n embarras ne rouloit que ſur
x autres. D'un côté, diſoit-il,
meurant dans ſa Religion, il
ligués contre lui les princes
ı ſang, tous les grands du
ne, & ceux qui étoient à la tê-
affaires & des finances, com-
M. d'Epernon, de Nevers, de
eville, de Biron, d'O, de

1592. de Châteauvieux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis ; le détail en seroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou, ce qui étoit plus vrai-semblable & aussi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner ; eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré si long-tems son unique secours. Il se les représentoit passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses armes contre eux : & il finit par ces paroles : » Non, je ne sçaurois les maltraiter, » ni leur déclarer la guerre ; je les » aimerai toujours. «

Je me sentis pénétré de ces paroles ;

de Vitry, François de Balzac, sieur d'Entragues, François d'Escoubleau, marquis de Sourdis, Joachim de Châteauvieux.

ui marquoient un naturel & un re- 1592.
ur si rares dans le cœur des souve-
ins. Je l'en remerciai au nom de tous
s Protestans, en mettant un genou en
rre & en lui baisant la main. Ce
ie ce prince opposoit à son change-
ent de Religion, & la maniere dont
le faisoit, étoit précisément ce qui
ssipoit ma crainte, & me confirmoit
i'on ne trouveroit point ailleurs le re-
éde aux malheurs présens. Je repris
parole & je lui dis, que MM. de
ouillon & de la Trimouille, & tout
qu'il y avoit de personnes de mé-
te & de distinction dans le parti cal-
niste, ne seroient point assez dérai-
nnables pour s'armer contre lui, pour
n parti embrassé par la seule néces-
té, lorsqu'on continueroit à les trai-
r avec tous les égards dûs à leurs
ersonnes & à leurs services; & ache-
nt d'expliquer au roi tout ce que je
ensois à ce sujet, j'ajoûtai, que le fond
e toutes les Religions qui croyent
n Jesus-Christ étant essentiellement
 même, c'est-à-dire, la foi des mêmes
Mysteres, & la même croyance sur la
Divinité, il me sembloit que devenir
Catholique de Protestant qu'on étoit

1592. auparavant, ou Protestant de Catholique, c'étoit moins changer de religion, que suivre pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable, qu'embrasser la reli-

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui est marqué plus haut, lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matiére de religion : vous conclurez qu'il étoit Calviniste mitigé, indifférent à toutes les Religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'auteur du discours manuscrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV. un conseil, qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience & de la droiture naturelle: » dans la créance où » il se trouvoit, dit-il, » parlant de M. de Sul- » ly, que le roi pou- » voit aussi facilement » faire son salut dans » notre Religion com- » me dans la sienne, » ce n'a pas été beau- » coup hazarder sa » conscience, que de lui » persuader ce chan- » gement, & c'étoit » au contraire servir » l'état, voir toute la » chrétienté très-no- » tablement, sans in- » téresser sa réputa- » tion. « Heureusement Henri le grand ne prit point de son ministre ce sentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très - sincerement.

 1592.

gion catholique n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres : au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau & plus digne de la Religion elle-même : qu'il y avoit assez long-tems que la différence des religions donnoit en France les Scénes les plus tragiques ; qu'elle étoit une source de calamités & de désordres, par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des Catholiques & des Protestans ; qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne : ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du moins des régles si justes, que les deux partis fussent contens de ce qui leur seroit accordé. J'attendris ce prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle, en rétablissant dans un royaume désolé le calme, la sécurité & l'abondance ; & le mériter par l'usage des talens qu'il

1592. avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, & regardé ses playes comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le roi, qui par un heureux caractere d'esprit sentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajoûta qu'il y réfléchiroit encore profondément; mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet au bout de trois jours son parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même: car comme la droiture & la sincérité faisoient le fond de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles, je suis persuadé que rien n'auroit

1592.

été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obstacles regardoient les principaux chefs du parti Protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler, & adressant la parole aux plus distingués d'entre eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans & Salettes, (25) j'étois aussi présent, il leur dit, dans l'intention de les sonder : qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer ; qu'il avoit reçu des avis

(25) N. Salettes étoit président du parlement de Peau, & conseiller d'état de Navarre, Morlas étoit son fils naturel, conseiller du conseil privé & d'état, & sur-intendant des magasins de France. Ils se convertirent tous deux. Henri IV. apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit: » J'ai » perdu un des meilleurs entendemens » de mon royaume. » *Chronol. Novenn. liv. 7. pag. 545.*

1592. certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers-parti avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils étoient conve-

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos écrivains sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses mémoires; je crois pouvoir avancer avec certitude que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la religion en France en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique Espagnole qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, où à démembrer le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroi dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Maïenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même : sans eux ce parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'état dans des malheurs irrémédiables.

nus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres Catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'Infante d'Espagne, & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette derniere proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'ils y eût à faire sur tout cela, & particuliérement sur la désertion des Catholiques, qui alloient mettre son parti aux abois 1592.

Consultez l'histoire de *Mathieu*, *tom. 2. pag. 66, 69, 86, &c.* La *Chron. Novenn. liv. 2. &c.* De *Thou*, *les mémoires de Nevers*, *les mémoires de Villeroy*, *Passim*, & autres. Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la préface de cet ouvrage.

1592. & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, & en le flatant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire, que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit si généreusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets : ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont sa majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection : ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, si-tôt que ces graces seroient en son pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flatoit extrêmement la vanité du personnage, me donna sujet d'entrer comme sans dessein dans les secrettes démarches des Durets,

que je faignois de sçavoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet à peine eûs-je lâché quelques paroles sur ce sujet, que mon homme cédant à son penchant, tomba sur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrémité de croire que sa haine les lui faisoit accuser faussement. L'idée du chapeau & de l'évêché produisant son effet, Bellozanne feignit de sentir pour le roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte: il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des Catholiques, dont il m'apprit chemin faisant toute l'intrigue & le but. Je me flatai quelque tems d'avoir gagné cet homme au roi: mais les fourbes reviennent bien-tôt à leur caractére. Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, ensuite à Villeroi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la conversation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison, par le 1592.

1592. nouveau dégré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle servoit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces Messieurs de la disposition prochaine du roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, sur-tout le cardinal plus épris de la religion que de la couronne, l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes graces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité ; & j'en tirai même un troisième fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les propositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis, que le roi piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de

l'ombrage aux Proteſtans,) ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme ſans foi, & qu'il étoit diſpoſé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la ſuite. Je leur gardois une piéce, dont j'étois ſûr que la communication produiroit un merveilleux effet; c'eſt le projet d'accommodement de la ligue avec l'Eſpagne, & la réponſe en conſéquenee, dont ils n'avoient eu aucune connoiſſance, & que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terraſſa. Ils ſe crurent mépriſés. Ils jugerent le projet aſſez raiſonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'éxécutât, & n'emportât la déciſion des affaires, ſans qu'ils y euſſent contribué en rien: ce qui eſt pour ces ſortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'offrir avec ardeur leurs ſervices pour le Roi. Le changement de religion que je leur avois auſſi inſinué, leur paroiſſant applanir toutes les chicanes qu'on faiſoit à ce prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuſe, que celui qui avoit été propoſé à l'Eſpagne par le 1593.

1592. duc de Maïenne. Pour mieux dire, il ne leur en restoit point d'autre à suivre après la victoire que Bellozanne venoit de remporter sur eux. Effectivement ils garderent mieux le secret, & s'employerent assez utilement.

Je me tournai ensuite du côté de l'abbé du Perron, (27) qui par son caractere, sa réputation, son éloquence, pouvoit plus auprès du cardinal de Bourbon, lorsqu'il s'agissoit de lui faire prendre ou quitter une résolution, que toutes les finesses de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoissions depuis long-tems, & il m'avoit quelque obligation. Je concertai mon discours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raisonnemens (28) profonds avoient de puissans charmes; & j'y fis entrer autant & plus de politique & de vûes humaines, que de religion. Mon frere

(27) Jacques Davy, du Perron, depuis évêque d'Evreux, & ensuite cardinal, il en sera encore parlé.

(28) Ce jugement du duc de Sully sur le cardinal du Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou, *locutulevis*.

le gouverneur de Mante, fut présent à cette conversation, où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron qu'à l'Espagne près & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage non-seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il possédât le royaume dans la même étendue, & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les rois ses prédécesseurs. 1592.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron, que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la cour de Rome, sçavoit mieux que personne, que Clément VIII. qui siégeoit alors, n'étoit ni si violent que Sixte V. ni si changeant que Grégoire XIV. Que ce pape considéroit les affaires présentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un esprit net & impartial; que son intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre nécessaire entre les deux maisons de Bourbon & d'Autriche, la France se trouvât assujettie à l'Espagne, parce

1592. qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci pour la Monarchie universelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des Catholiques le pape trouvoit son intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le patrimoine de saint Pierre suivroient de près le sort de la France & des autres royaumes; & que le pape courroit risque un jour de se voir réduit à la simple qualité de chapelain des rois d'Espagne. Que sa sainteté pensoit d'ailleurs trop sensément pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir se raprocher d'elle, sans se soucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les simples.

Ma proposition souffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la conversation sur l'Espagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas aussi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cause des troubles qui agitoient la France, commençoient à désespérer de voir réussir ce brillant pro-

jet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela sur la connoissance qu'ils avoient, tant du roi & des Protestans qui lui étoient attachés que des Catholiques françois. Le roi d'Espagne avoit-il jamais pu se mettre sérieusement dans la tête de faire de la France une province espagnole ; & se flater que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout tems l'émule & l'ennemi de l'Espagne ? Sur-tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissoit visiblement, comme sentant parfaitement que les ducs de Maïenne, de Guise & de Mercoeur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses troupes & de son argent, sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces sentimens, étoient les propositions secrettes qu'il avoit fait faire & renouveller tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le Comte de Taxis : c'est qu'au fond ce prince 1597.

1592. voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit peu de qui il les obtînt, du roi ou de la ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il se donnoit de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette espérance, par l'épuisement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi soutînt long-tems la guerre, Philippe sentoit qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & sembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disois, je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne. Je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, si amateurs de leur liberté, de

le leur gouvernement, de leurs loix & de leurs coûtumes, puſſent s'accommoder jamais d'une ſervitude étrangére, & ſe résoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les ſubalternes des grands d'Eſpagne, ou tout au plus ſtipendiaires d'un roi, qui n'avoit jamais eu de plus grandes obligations à perſonne qu'au prince de Parme, & cependant l'avoit laiſſé attendre juſqu'à la mort la récompenſe de ſes ſervices; que tout le but des ſeigneurs François en paroiſſant s'attacher au roi d'Eſpagne, n'étoit que de ſe faire accorder de plus grandes récompenſes par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion proteſtante; après quoi ils abandonneroient ſans peine ce reproche ſi rebattu de relaps, auſſi-bien que le deſſein de choiſir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets auſſi vagues. 1592.

Je produiſis à l'abbé pour preuve de ce que je lui diſois, le traité que la ligue avoit fait propoſer à Henri par Villeroi & Jeannin, dès après la levée du ſiége de Rouen, dont je

1592. n'ai pas pu parler à fond dans s[illegible] tems, mais que je vais exposer da[illegible] un moment. Après cela me tourna[illegible] avec vivacité vers du Perron, je l[illegible] demandai s'il n'étoit pas de l'intér[illegible] de tous les bons François, & de lu[illegible] même tout le premier, d'empêch[illegible] de pareils desseins de s'accomplir[illegible] Si la politique de l'état vouloit qu[illegible] détruisant en un moment un édific[illegible] qui avoit tant coûté aux rois d[illegible] France, & que quelques-uns avoien[illegible] cimenté de leur sang, on revît l[illegible] France pleine de ces petits tyran[illegible] cruels & ambitieux, qui prétendoien[illegible] faire la loi au prince, & toujou[illegible] prête à être accablée par les premier[illegible] ennemis qui l'attaqueroient? S'il n[illegible] convenoit pas que le gouvernemen[illegible] monarchique, par lequel tous le[illegible] membres sont unis & soûmis à u[illegible] chef unique, est le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & e[illegible] particulier pour la nation Françoise[illegible]

Je tranchai court sur ce tiers parti de politique, en faisant obser[illegible] ver à du Perron qu'il falloit qu'il ar[illegible] rivât nécessairement de deux chose[illegible] l'une, ou qu'il se réunit à la ligue

ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne; où qu'il marchât séparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'exposoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi. 1592.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, & encore plus pour ce tiers-parti si peu accrédité, que dans les provinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'yvresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert; que les provinces commençoient déja à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de tems le roi ne pouvoit-il pas encore soûtenir la

1592. guerre avec le secours des seuls Protestans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un prince, qui se montroit capable de lui redonner sa première tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénétration lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année & le commencement de la suivante, furent employés de sa part & de la mienne en allées & venuës, & en pourparlers de cette es-

pèce. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut. 1592.

Il étoit vrai que Villeroi & Jeannin avoient présenté au roi il y avoit longtems un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La piéce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la ligue s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la premiére & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il se dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolérance, & pour un certain tems, sauf à proroger le terme, suivant l'éxigence des cas. Plusieurs autres articles sembloient n'y être mis que pour persua-

1592. der au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de servir la religion & l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de six en six ans, & plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses; mais on y ajoûtoit, & c'étoit-là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriseroit & soûtiendroit la ligue de tout son pouvoir; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes, où il ne pourroit pas même mettre de garnison, c'est-à-dire, qu'il ne devoit régner que sous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ses principaux officiers qu'on lui désigneroit; que de plus, il entretiendroit dans chacun de ces gouvernemens les troupes suffisantes à y maintenir la religion romaine; qu'il ne pourroit y disposer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'ils seroient tous employés à cet usage, suivant une répartition proportionnée à la qualité & aux besoins de ces

gouvernemens; qu'il en feroit de 1592.
même de toutes les garnifons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la deftination de ces gouvernemens; la Provence, au duc de Nemours; le Languedoc, au duc de Joyeufe; le Bourbonnois & la Marche, au duc d'Elbeuf; la Bretagne, au duc de Mercœur; les deux Vexins, à titre de gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Ifle-de-France, au baron de Rofne; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre; la Picardie, au duc d'Aumale; la Champagne, au duc de Guife, avec la charge de grand-Maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans fa maifon.

Le duc de Maïenne étoit le plus richement partagé, comme de juftice. Avec le gouvernement de Bourgogne on uniffoit pour lui ceux du Lyonnois, Forêt & Beaujolois; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de difpofer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois non-feulement militaires, mais

1592. encore de finance & de judicature; & qui plus est, des dignités, bénéfices & places ecclésiastiques; & pour mettre le comble à des avantages si extraordinaires, l'on y ajoûtoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne : il n'y avoit que celle-la qui parût digne de M. de Maïenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en tems & lieu les sujets, outre des pensions considérables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoûtoit, qu'il souffriroit que des princes étrangers, au choix des Catholiques, accédas-

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Pol : il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cette occasion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Maïenne : » Monsieur, vous » avez fait des bâtards » qui seront légitimés » à vos dépens. «

au traité, & se rendissent garans 1592.
on exécution. Le nom du pape
: le seul marqué ; sans doute que
anc devoit être rempli entr'autres
elui du roi d'Espagne. On recon-
ici trop clairement les vûës es-
óles. Charles-Quint ne deman-
pas autre chose, lorsqu'il disoit
n avoit tort de l'accuser de haïr
i de France, puisqu'au lieu d'un,
haitoit qu'il y en eût vingt.
rsonne ne croira que la ligue en
nt avec le roi à des conditions
urieuses pour ce prince, pût se
ader qu'il s'y soumettroit. Il y
ie toute apparence qu'elle ne le
t, que pour donner à son refus
spece de tort dans l'esprit de la
ile populace. Aussi le roi loin
aiter cet écrit sérieusement, &
épondre secrettement, comme
oit fait s'il avoit cru qu'il pût le
aire à un accommodement, le
a tout d'abord aux Protestans.
onnérent à la piéce toutes les
ications qu'elle méritoit. Elle
a jusqu'aux Catholiques même
suite du roi. Ceux-ci trouvé-
que tout y étoit mal arrangé ;

1592. qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets deviendroient une ſource inépuiſable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit abſolument impoſſible. Ils diſſimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impreſſion; c'eſt que par la diſpoſition des graces & des faveurs, il n'en reſtoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre uſage que de s'attacher plus fortement ceux qui le ſervoient, fit une réponſe fort courte & fort ſéche au préſident Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'eſt pas beſoin d'en raporter le contenu.

Les guerres civiles, ſur-tout celles où la religion ſe trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occaſion auroit bien de quoi ſurprendre. Jeannin ſcandaliſé de ce qu'on avoit traité ſon projet de ridicule, répliqua par écrit, & en s'adreſſant au roi lui-même: Qu'il s'étonnoit fort du ton ſur lequel on le prenoit avec lui. Que ſi l'on examinoit bien ſon projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore aſſez bien traité la ligue. Que la ſeule crainte

qu'il avoit eue en le faisant, étoit d'en être désavoué, sur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déja formé une principauté dans le Lyonnois de l'aveu de l'Espagne, & encore plus du duc de Maïenne, dont les intérêts y étoient assez négligés. La modération de Jeannin n'est-elle pas admirable? Qu'il lui sembloit y avoir assez bien servi le roi, en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la sûreté de l'exécution de sa parole. Comme si celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faisoient pas le même effet; qu'il avoit encore éludé pour faire plaisir au roi, la question de l'hérédité des gouvernemens. Cela est vrai; mais quelle difficulté restoit-il aux gouverneurs de se l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit? 1592.

Jeannin marquoit ensuite au roi avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des Catholiques contre lui étant justes, non-seulment il ne devoit point se servir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter

1592. avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le seul roi reconnu en France, non plus qu'après sa mort, à cause de sa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger: que par la même raison, l'acceptation que le roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un roi à des sujets, mais une convention amiable avec un peuple qui se donne librement un roi, après que les raisons de le refuser ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finissoit par rejetter formellement toute entremise de MM. de Bouillon, du Plessis, & des autres Réformés dont le roi avoit fait mention dans sa réponse; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

1593. Pendant que le roi délibéroit sur le parti qu'il avoit à prendre, les états se tenoient à Paris. (30) L'idée de les

(30) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier, mais l'ouverture n'en fut faite quce

convoquer venoit du prince de Parme; & il faut convenir que par la maniére dont il devoit s'y prendre pour arriver à ses fins, on ne pouvoit pas prendre de résolution plus ruineuse pour la cause du roi. Ce général devoit les indiquer à Reims; & réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des délibérations au dedans, pendant qu'avec une armée supérieure il contiendroit le peuple dans son parti, & les grands dans leur devoir, il s'assûroit de parvenir à une élection entiérement au goût de l'Espagne, & de faire aussi tôt après sacrer le roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique. (31) Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occasion bien choisie, sur tout cela une armée 1593.

ndemain dans le uvre, préparé pour t effet. Les harangues, les actes & tous les cérémonies de tte assemblée, se trount dans plusieurs storiens. Voyez particulierement *de Thou*, 105. *Davila, liv.* . *mém. de la ligue*, n. 5. *mém. d'état de Villeroy, tom.* 4. *mém. de Nevers, tom.* 2. *Mathieu, tom.* 2. *Chronol. Novenn. sous l'année* 1593. *liv.* 5. *Satyre Ménippé, &c.*

(31) Voyez la lettre que le duc de Parme écrivit à ce sujet au roi d'Espagne, *Chronol. Novenn. liv.* 4. *fol.* 5.

1593. capable d'impoſer, c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires & de donner pour toujours au roi l'excluſion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir ſur le point de l'exécution, ces projets ou expirérent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la ſuite, ni avec la diligence & les autres moyens néceſſaires. Il eſt vrai que le comte de Mansfeld qui lui succéda, s'approcha enfin avec une armée juſqu'à Noyon; mais dès-lors on n'étoit plus auſſi ſoûmis à l'Eſpagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'eſpérance de voir le roi abjurer le Calviniſme; & le comte de Mansfeld s'en retourna ſans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours eſſentiel au prince de Parme, c'eſt qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Maïenne avoit fait conſentir le pape & les plénipotentiaires de l'Eſpagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria, Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiſte de Taxis, qu'on les aſſemblât à Paris.

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, duc de Feria.

1593.

s ces personnes avoient espéré
ins une ville qu'ils tenoient tou-
ére par leurs alliances, leurs bri-
ou leurs présens, ils pourroient
ouer mille ressorts qui leur cap-
ient tous les suffrages. Mais
tout ce grand corps anarchique
semblé, il se trouva traversé de
de si différens intérêts, que les
nols n'ayant que leur voix com-
s autres, & destitués d'ailleurs
oyens de la faire écouter par la
s'apperçurent bien qu'ils ren-
eroient plus de difficultés qu'ils
avoient prévû; & ils craignirent
e moment de ne tirer d'autre
le tant de brigues & de sourdes
ues, que de tenir les choses plus
tems brouillées, jusqu'à ce que
mplication de tant de vûës, &
ossibilité de pouvoir jamais les
produisissent enfin d'elles-mêmes
t d'amener & de faire embrasser
rti de la raison.

omment en effet pouvoir conci-
e pape, ou plutôt ses Légats qui
nt leur objet particulier, le
'Espagne; les ducs de Savoye
Lorraine, les ducs de Maïenne,

de Nemours, de Mercœur, de Guise
1593. enfin les princes du sang qui avoient aussi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, si-tôt que les états furent ouverts, considérant que c'étoit là le coup de partie, eurent recours chacun de leur côté à mille stratagêmes qui se détruisoient mutuellement; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & se dérobant sous de fausses marches pour tacher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déja si embarrassans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient dans un labirinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractére particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour

(33) « La ligue avoit » cela de bon pour la » France, dit le Grain, » que chacun y vou» loit commander, & » nul obéir. »

découvrir si les François verroient de 1593.
bon œil un prince étranger regner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, le mariage de l'infante (34) avec le car-

(34) Claire Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministére du cardinal de Plaisance, légat, & du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Ernest d'Autriche, l'aîné des freres de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince qu'on lui destinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princesse à Paris eût applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrettement son propre oncle, le duc de Maïenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la religion Catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. » On loue le duc de » Guise, dit le pere de Châlons, *Histoire de*

1593. dinal de Bourbon. Tous les seigneurs François ayant à leur tête les Guises, attendoient que les Espagnols franchissent ce pas, & concouroient tous à un point commun qui étoit de se servir de cette proposition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; & conséquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soissons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force pour qu'on en vint jusqu'à dresser les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les seigneurs se réunissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pénétre facilement; afin que, ce que ces seigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du sang, retombât sur eux-mêmes; comme les princes du sang en paroissant s'oublier pour le car-

France, tom. 3. pag. 257. après Mathieu, » d'avoir eu tant de » modération en cette » occasion, qu'il ne » laissa paroître aucune marque qu'il » se flatât d'une espérance aussi douce, » ni aucun empressement pour une si » grande fortune. «

dinal, ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que si elle passoit sur une tête étrangére. Les Espagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains ; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnérent point. 1593.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne & contre les princes du sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes ; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadème. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à se disputer la couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher : c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, & se consoloit de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette classe étoit le clergé, qui sans pouvoir désigner personne nommément, s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'éléction du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux, trois

1593. ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets; & il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manége de tromperies ne pouvoient pas long-tems durer. Les passions se font donner en ces rencontres les premiéres délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses, se fait voir à la fin; & après l'avoir long-tems combattuë, on la suit par nécessité. La premiére démarche qu'elle fit dans cette occasion fut par l'organe du parlement, qui

ıental des loix du royaume, ſt l'hérédité de la couronne; ımença ſans trop ſçavoir ce arriveroit, par donner un ar-) qui défendoit de tranſporter

Cet arrêt eſt in : » Cette , dit M. de y, *tom.* 2. *p.* d'autant plus par les gens , que le péril plus grand, inement elle grandement ; que je diſe, royaume en e obligé à . « Jean le quoique fait du parle- la ligue par e Maïenne, nt Edouard

y eurent la principa- le part. En conſé- quence, le préſident le Maître fut député avec les conſeillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour fai- re des remontrances au duc de Maïen- ne, comme lieute- nant-général de la couronne. Le duc ſe plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire; & l'archevê- que de Lyon qui étoit avec lui, avant ré-

1593. la couronne hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquoit pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencérent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contre eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, & leur éternelle mésintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela; mais le clergé (36) em-

avec beaucoup de dignité & d'autorité. *Voyez le* 5ᵉ. *tom. des mém. de la ligue : mém. de Nevers, tom.* 2. *pag.* 635.

(36) Tous les mémoires de ce tems-là font foi des procédés violens, & des dif-

pêchoit fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque tems. On reprit comme par amusement quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimérent pour s'éteindre bien-tôt & tout-à-fait; car chacun convenant tacitement que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation, l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix; & l'on s'y attacha, non plus légérement comme aupa- 1593.

cours emportés du cardinal de Plaisance légat, de presque tous les évêques de France, des curés de Paris, & de la Sorbonne: » Débourbonnez-nous, » Seigneur, c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'Ecriture Sainte: *Eripe me, Domine, de luto fæcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont assûrement on ne peut excuser la malignité par le zele pour la bonne religion. De Thou remarque que le clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtrément la guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV. étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore, qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisiéme volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre: *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines, vingt-deuxiéme table généalogique.*

1593. ravant, mais par une vûë plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état : vûë qui devint dès ce moment celle du parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Maïenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignérent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flatés ; mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquérent pas de le faire. Pour cela ils remuérent ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profitérent du mauvais succès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon.

(38) Le voyage que Henri IV. fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siége de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce tems-là comme des fautes considérables.

Ils

s donnérent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au Marquis de Pisany, envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flater qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henry, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'Avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expi- 1593.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, marquis de Pisany.

(40) A la fin d'Avril, & pendant une partie du mois de Mai. Voyez-en les actes, *tome* 8889. *des manuscrits de la bibliothéque roy. mém. d'état de Villeroy, tom.* 4. *Mathieu &* *Cayet*, *ibid. &c.* L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi, l'appuya de l'autorité de Saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes payens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que pa

c'étoit parce que les ligueurs
montrés plus difficiles eux-m
le temporel, que le roi sur le
Le peuple sur-tout lui rendi
tice entiére, & les douceu
tréve qui fut l'unique bien &
tat de la conférence, achev
le mettre dans ses intérêts. J
plus particuliérement à ce pr

Il faisoit toujours sa rés
Mante, où toute sa prudenc
à peine à lui conserver entie
composé de personnes si di
dans leurs sentimens. La tenue
l'avoit alarmé d'abord, & a
tant plus de raison, que la
idée qui s'offroit à l'esprit, c'e
assemblée en apparence si a
si respectable auroit bien-tô
un reméde aux maux de l'ét
cette crainte le roi commenç

ıme. Il fit même comme on 1593.
:de le voir, quelques démarches
recherchercher le pape, afin de ne
teindre dans les uns & les autres
ıle espérance qui pouvoit les em-
er d'en venir avec lui à une rup-
éclatante. On juge bien que cela
: fit pas sans réveiller tous les
ıures des Huguenots; mais ce
:e avoit sagement pris les devans,
paroissoit qu'il ne se faisoit rien
ı conséquence de ce conseil gé-
. de la religion, dont on a vu
e résultat avoit été de tourner la
: en ménagement & en négocia-
Lorsque leurs plaintes prenoit
de force, & que le roi voyoit
y avoit lieu de craindre qu'ils
portassent à quelque extrémité
use contre lui, il sçavoit les ap-
: par quelque expédition mili-
, qui ne faisoit que convaincre
:e davantage les peuples, que
ême prince qui leur paroissoit
ıux & si débonnaire, n'étoit
noins digne de leur comman-
ar sa valeur & sa capacité dans
:rre.
:s qu'il fut instruit du peu d'u-

nerets. Il y en peut avoir en-
uelques autres, dont je ne puis
résumer ni assûrer. A l'égard de
: reste, je me contente de nom-
es principaux agens auprès du
nt de la part de la ligue & des
que du clergé & des seigneurs
is. Je ne répéterai point les
déja indiqués ; j'y joins seule-
e cardinal de Gondy, les ma-
ix d'Aumont & de Bouillon,
il de Biron, MM. d'O, de Vitry,
x, Du-Plessis, la Verriere, de
r, & l'abbé de Chesy, beau-
d'autres sont demeurés confon-
ns la foule, quoiqu'il n'y en eût
d'eux qui ne s'assurât que l'hif-
arleroit un jour de lui comme
ui qui avoit frappé le grand coup.
nptai un jour au roi par leurs

1593. montrer pour un moment le cœur de tous ces conseillers si ardens; vanité, desir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison, c'est-là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut qui ne quittérent pas même au dernier moment le masque qui leur faisoit abuser du privilége d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des piéges que tout autre n'auroit jamais évités. C'est à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (42) & Jeannin : mais le fait est trop connu, & le

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'est guéres qu'une justification de toute la conduite de ce secrétaire d'état, il avoue sincérement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne se fût pas converti, & si avant tout on n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne, il trouvera sûr ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore avec la même sincérité de ses liaisons avec la ligue & l'Espagne, & du principe politique où il étoit, qu'en faisant la paix, il étoit très-avantageux de séparer le roi d'intérêt d'avec l'Angleterre & de l'unir avec l'Espagne. Sur cet article ses raisons, quoique sans doute elles ne seront pas goûtées de ceux qui pensent comme M. de Sully, sont pourtant encore plau-

confusion qu'ils essuyérent depuis, 1593.
lorsque le roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de justes reproches, en est la conviction; aussi bien que la maniére intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi, ces deux messieurs s'employérent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrette, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne & des principaux partisans de la ligue,

sibles. Pour tout le reste, il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne, & qu'il n'a assisté ni aux états, ni à aucuns autres conseils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi & pour la paix. Voyez la note sur ce sujet quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit dans la préface de cet ouvrage. Quant au serment de la ligue dont parle ici le duc de Sully, & qui est l'article le plus grave; M. de Villeroy est si clairement justifié dans *Mathieu, tom. 2. pag. 153. & suiv. Chronol. Novenn. liv. 5. fol. 229.* & dans quelqu'autres historiens, qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos mémoires. Selon ces historiens, non-seulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce serment, mais encore il l'ignoroit absolument, lorsque Henry IV. lui montra cet écrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des reproches au duc de Maïenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincére-

juqu'à ce qu'on vît sur le trô
France, j'ai peine à le dire,
agréable à l'Espagne; & sur-t
ne jamais reconnoître pour te
de Navarre, quand même il joi
aux droits de sa naissance celui
abjuration sincére. Ce serment
de religion & de charité fut e
dans un paquet signé de toute l
blée & envoyé à Rome. C'
une lettre que le cardinal de Pl
écrivoit à quelques membres du
ment, & dont le porteur fut
Lyon par des soldats du roi,

ment & par ordre de ce prince même à se séparer de la ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroy faisant honte au duc de Maïenne de cette cri-

» ment, ni a
» dent Jeann
» parce que
» donné parc
» gat & au
» gnols, de
» en rien di

eut connoissance de cette piéce. Peut-on se jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion ? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à sa véritable place. 1593.

Parmi cette foule de négociateurs & de conseillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faisoient que se tromper eux-mêmes. Ce prince les laissoit dans cette bonne opinion, pour persuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le souhaitoit. Je parle pour l'avoir sçu du roi lui-même. Je me souviens qu'un soir, c'est je crois le 15 Février, après que tout le monde se fut retiré de son appartement, le secrétaire Féret vint me chercher fort sécrettement de sa part, & m'introduisit dans sa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainsi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révolter les Catholiques, non plus que les Protestans, qui par jalousie me haïssoient, peut-être encore plus que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette con-

1593. trainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniére dont ce prince me représénta l'état des affaires, & me peignit le différent caractère de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obscurcissoit, je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumiéres aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la maniére dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le roi me parla pour la premiére fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réfléxion, j'alla retrouver le roi avec le

: secret. Je ne goûtai aucun des 1593.
ts qu'on lui avoit donné, & qui
féroient que dans le plus ou le
s de rècompenses à accorder aux
ipaux membres de la ligue, &
atres personnes intéressées. Mon
it que les choses n'étoient point
e au point d'y mettre la conclu-
ce que j'appuyai des raisons sui-
s : Que le roi étoit délivré de la
crainte qui auroit pu porter à en
piter la fin ; je veux dire, de la
:e que tant de prétendans à la
té ne se réunissent tous en faveur
sujet, parce que l'aigreur qui s'é-
iise entre les princes, les grands
s ministres d'Espagne, prenant
ie jour de nouvelles forces, on
ouvoit s'attendre qu'à les voir
peu chercher à se détruire mu-
ment. Cela supposé, qui étoit le
essentiel : qu'il ne pouvoit arri-
itre chose, sinon que les indiffé-
& les mieux intentionnés s'en at-
roient plus fortement au parti du
ue cet effet étoit déja indubitable
ipport aux villes de france trop é-
éesdela ligue & de lacabalepour
ivre les impressions & la chaleur;

1593. que les chefs de la ligue eux mêmes par haine, par jalousie, ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre se jetter entre les bras du roi ; que de simples espérances que ce prince laisseroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers ; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premiérement, une séparation éclatante des Protestans qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore assûré de tous les Catholiques pour les leur opposer, il demeureroit à la merci des uns & des autres ; ensuite la nécessité où il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelques exhorbitantes qu'elles fussent, ce qui pour le présent & pour l'avenir étoit d'une dangereuse conséquence ; qu'il falloit laisser à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le tems de donner une forme précise à leurs

1593. des uns & des autres, & l'on rompoit ſecrettement ce qu'il pouvoit y avoir de liaiſon entre eux ; juſqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiére concluſion, qu'à donner quelques ſatisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choſes heureuſement à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire que de ſuivre conſtamment la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître déſirer de finir, remettre toute la faute du retardement ſur les obſtacles, & travailler aſſiduement à les lever. C'eſt avec une conduite ſemblable qu'il me ſemble que devoient ſe traiter preſque toutes les affaires politiques un peu épineuſes. On ſçait aſſez que la différence entre la précipitation & la diligence, eſt que celle-ci ennemie de l'inaction & de la pareſſe auſſi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas ſur lequel elle ne conſulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique preſqu'à tous les inſtans.

En parlant de la ſorte au roi, ſa converſion étoit toujours le fonde-

1593. protestans, auxquelles il assista réguliérement, & d'un autre côté, il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'Avril par quelque coup d'importance : plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette expédition fut le siége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, & vint passer la riviére d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'artillerie nécessaire. L'amiral (44) de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écossois & certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes

(44) Charles de Gontaut, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

1593.

ux saisirent avidement cette oc-
 de me mortifier. Le roi lui-
doutoit fort de la réussite ; ce
nt il m'accorda ce que je lui
demandé. Je conduisis mes mi-
& mes pionniers au pied de la
où pour les garantir du feu &
forts des assiégés, je les couvris
ntelets & de fortes piéces de bois.
ait, je les fis travailler avec tant
ur, que de trente-six Pionniers
vois, il n'y en avoit que quatre
ssent travailler à la fois, la dure-
la pierre les épuisant de forces ;
couvrant de sueur presque dans
nent qu'ils commençoient leur
. Aussi-tôt ils étoient relevés
atre autres, & l'ouvrage ne dis-
uoit pas, quoique ceux du de-
herchassent à le détruire en pré-
it de gros carreaux de pierre,
int un fort grand feu.

sque je vis que malgré cette vi-
ise défense j'avois fait dès le
r jour une ouverture de cinq
le hauteur, de trois de largeur,
quatre de profondeur, je tins
ès presqu'infaillible. Six jours
serent dans le même travail.

1593. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs chambres de six ou sept pieds en quarré pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre ; ne laissant de passages qu'à deux grosses saucisses de cuir sec remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiemment pour ma confusion le résultat de ce grand travail ; & lorsqu'on sçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd, accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans & autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée beaucoup plus epais s'éleva de

la tour, & dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. 1593.
Une moitié s'affaissa, entraînant sous ses ruines hommes & femmes qui y furent ensevelis, l'autre demeura sur pied, de maniére quelle laissoit voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la consternation d'un accident si effrayant, jointe aux décharges qui leur furent aussi-tôt faites & à coup sûr par nos Soldats, fit jetter mille cris lamentables. Le roi en eut compassion, & défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, & leur donna à chacun un écu. Le château se rendit aussi-tôt, & je comptai que cette fois on ne me refuseroit pas le gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen; mais l'O se fit un triomphe de l'emporter encore sur moi, & je lui cédai, après que le roi m'eût représenté que dans les termes où il en étoit avec le parti catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le roi s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables, & revint aussi-tôt à Mante reprendre ses

un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le conseil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour & pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus longtems sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains Protestans, ni à obtenir jamais d'eux un plein consentement à cette démarche ; (49) mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques mur-

(49) Henri IV. trouva toujours que la démarche de son Abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisoit écrire à mademoiselle d'Estrées, « ce sera Dimanche » que je ferai le saut » périlleux. A l'heure » que je vous écris, » j'ai cent importuns » sur les bras qui me » feront haïr saint » Denis, comme

qui n'aboutiroient à rien : & 1593.
égard des Catholiques de son
il ne s'agissoit que de dissiper
nte qu'ils avoient, que le roi
gardant comme des personnes
étoit sûre, il ne songea à s'as-
des autres en leur destinant
les graces. Il déclara donc
uement enfin que le jour de
njuration seroit, ce me sem-
é 20 Juillet, & nomma l'E-
le saint Denis pour cette cé-
ie.

te déclaration déconcerta la
& remplit de joie le peuple &
tholiques royalistes. Les Pro-
s, quoiqu'ils s'y attendissent,
irérent, haussérent les épaules
nt pour la forme tout ce qu'une
e conjoncture demandoit qu'ils
; mais ils ne sortirent point des
s de l'obéissance. Tous les ec-
tiques accoururent, ayant à
te M. du Perron, qui s'enyvroit
triomphe. On s'empressa, tout
ide voulut participer à cette œu-

faites Man- &c. *Recueil de ...tres. Journal d'Henri III. pag.* 281. *Tome* 1.

1593. vre. Du Perron pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flatoit de se montrer avec tant de lumiéres, qu'il n'y avoit point de ténébres qu'elles ne dissipassent : » Monsieur, lui » répondis-je, je n'ai que faire d'être » présent à vos disputes, pour sçavoir » de quel côté seront les plus fortes » & les plus valables raisons. L'état » des affaires, votre nombre & vos » richesses requiérent que vos distinctions prévalent. « Elles prévalurent en effet. La cour se trouva très-nombreuse à saint Denis, & tout s'y passa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description, que les historiens (50) catholiques feront avec autant d'étendue que de complaisance.

(50) Voyez, outre les historiens cités ci-dessus, *Mezeray*. *Le Vol.* 8935. *Mss. de la Bibliot. du roi*, en sont encore rappor-

Je ne m'attendois pas qu'en cet instant on auroit encore besoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au spectacle qui se donnoit, lorsque je vis arriver du Perron que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiser une derniere dispute qui s'étoit élevée, au sujet des termes dans lesquels la formule de Profession de foi du roi devoit être conçue. Les prêtres & les docteurs catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire au-lieu d'une piéce grave, un écrit ridicule. Les ministres Protestans & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puériles, & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre. 1593.

tées, la lettre que le roi écrivit ensuite à sa Sainteté, la procuration donnée à M. du Perron allant à Rome prêter l'obéissance au pape, la déclaration du roi sur les motifs de sa conversion, &c.

(51) » Ne parlons » point de *Requiem*, » dit Henri IV. je » ne suis pas encore » mort. «

1593. J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises ; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, & la formule (52) fut dressée de maniere que le roi y reconnoissoit tous les dogmes romains, sur l'écriture sainte, l'église, le nombre & les cérémonies des sacremens, le sacrifice de la Messe, la transubstantiation, la doctrine de la Justification, l'invocation des Saints, le culte des reliques & des images ; le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du pape ;

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mémoires. Du Plessis-Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux Catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette premiere profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, » comme si le roi » l'eût faite, écrite, » signée de sa main, » contrefaite par M. » de Loménie : « Ce sont ces termes, *liv.* 1. *pag.* 198. *liv.* 2. *pag.* 207.

après quoi la satisfaction fut ale. (54) 1593.

Un second ac- fort, par le- :nri IV. recon. itorité du pa- la déclaration après sa con- : que ce n'est r nécessité & e tems, qu'il a ıbsolution des le France avant S. pere. Cet- ration est rap- dans le *troi- me des mém. e Villeroy*, *p.*

Ce fut entre ıs de Renaud, ard de Beau- Samblançai, ȷue de Bour- ıe le roi fit juration. Le de Bourbon ɔit pas prêtre, autres évê- stoient ce pré- ri IV. s'étant pour entrer

» suis le roi. *Que de- » mandez-vous ?* Je » demande d'être re- » çu au giron de l'é- » glise catholique, » apostolique & ro- » maine. *Le voulez- » vous ?* ajouta le pré- » lat. Oui, je le veux. » & le désire, reprit » le roi, qui s'étant » aussi-tôt mis à gé- » noux, dit : je pro- » teste & jure devant » la face de Dieu » tout-puissant, de vi- » vre & de mourir en » la Religion catholi- » que, apostolique & » romaine, de la pro- » téger & défendre en- » vers tous, au péril » de mon sang & de » ma vie, renonçant » toutes les hérésies » contraires à icelle » église catholique, » apostolique & ro- » maine. « Ensuite il mit cette même for-

1593. ſer, lui donna à haute voix l'abſolution, & entendit ſa confeſſion pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la ſuite de ce cérémonial dans les hiſtoriens. *Cayet, liv.* 5. *pag.* 222. *& ſuiv. Mathieu, &c.*

Fin du cinquiéme Livre.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE SIXIÉME.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de Nevers à Rome, pour faire au pape 1593.
njointement avec le cardinal de ondy & le marquis de Pisany, les

(1) Clément VIII. usa de reconnoître de recevoir le duc Nevers comme bassadeur, & vou- obliger les prélats nçois à aller se préter devant le grand uisiteur, prétent que les évêques de France n'avoient pu absoudre le roi. M. de Thou blâme avec autant de raison la dureté du pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la pruden- & toute la conduite du duc de Nevers. *Liv.* 108. Voyez *tom.* 2.

1593. obéissances d'usage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Espagnols & le duc de Maïenne ne se rendirent pas encore. Ils tâchérent de persuader à leurs partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile : mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment ; & cette feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus considérables, avant qu'il fût bien affermi sur le trône.

Ce n'est point là une simple conjecture, du moins quant au roi:

des mém. de Nevers, *Mss. de la bibl. du roi.* & dans les historiens ci-dessus, le détail des ambassades du duc de Nevers & de Luxembourg & les négotiations du P. Seraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Ossat, auprès du S. pere. Le pape fit encore longtems attendre une absolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle qui lui présentoit les lettres d'Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit présent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement : » Saint pere, quand ce seroit » le diable qui vous » demanderoit audience, s'il y avoit » espérance de le convertir, vous ne pourriez pas en conscience la lui refuser. « Ce qui fit soûrir sa sainteté.

d'Espagne, puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un secours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti Protestant, sans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rébelles des Pays-Bas. Philippe II. jugeoit de Henri par lui-même, & n'envisageoit sa conversion que comme le principe d'un nouveau systême politique, qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagemens. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Espagne: c'est que quoiqu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherine de Médicis mille ressorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des divisions qui ont agité ce Royaume, le corps des Réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de souffrir leur alliance. C'est par 1593.

1593. une suite de cette même antipathie, que les Espagnols ont constamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle Religion ; & on ne sçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires sont accusés d'être imbus.

Le roi convaincu de plus en plus que pour étouffer dans son royaume toute semence de schisme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions sujet de se vanter qu'elle disposoit de son pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouser aucun, rejetta constamment ces offres de l'Espagne, & celles que le duc de Maïenne lui fit faire à même fin : mais dans le même tems il se montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient se rendre à lui, & de les récompenser à proportion de leur empressement & de leurs services. C'est dans ce sage milieu qu'il résolut de s'arrêter. Quoique sa derniére action l'eût uni de Religion avec la ligue, son aversion ne diminua point pour l'esprit de ce corps, & pour les maximes par lesquelles il s'étoit tou-

jours conduit. Le seul nom de la ligue suffisoit encore pour allumer sa colere. 1593.
Les Catholiques ligueurs s'étant imaginés que l'abjuration de ce prince les autorisoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance les édits favorables aux Réformés, le roi les y fit rétablir; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des Huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti protestant en murmura, Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard, (2) & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le duc de Maïenne voyant que cette derniére ressource qu'il avoit cru infaillible, lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste

(2) Le roi tint une assemblée de Protestans à Mante, le 12 Décembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de Religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés. *Mém. de la ligue, tom.* 5. Et les Calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes; il leur dit: qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu, tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 164.

1593. auprès des Parisiens ses anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine ; mais bien loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à saint Denis. Ils parloient publiquement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une treve de six mois, & qu'on le força d'y donner son consentement. La treve accordée pour trois mois à Surêne,(3) n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conseil. La plûpart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le duc de Maïenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinérent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés ; se fondant sur ce que celui

(3) Ou à la Villette entre Paris & saint Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en est du dernier Juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

1593.

qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Maïenne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole, & j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au peuple, déja revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la treve qu'on lui demandoit, mais pour les mois d'Août, Septembre & Octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à saint Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi se montra plusieurs fois au peuple assemblé. Il assista publiquement à la Messe. Partout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4)

(4) » Ils sont, disoit » Henri, affamés de » voir un roi. » *L'Etoile, ibid.* J'ai reçu un plaisant tour à l'église, écrivoit-il à mademoiselle d'Estrés en cette occasion, ou dans une semblable : » Une » vieille femme âgée » de quatre-vingt ans » m'est venue prendre » par la tête, & m'a » baisé. Je n'en ai pas

1593. quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel. » Dieu le bénisse, disoit-on, la larme à l'œil, & » le veuille amener bientôt en faire » autant dans notre église de Notre- » Dame. « Je fis remarquer au roi cette disposition du peuple à son égard. Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à saint Denis un Espagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déja longtems en Bearn, par le Commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet

» ri le premier, de- » main vous dépollue- » rez ma bouche, &c. « | *Recueil des Lettres d'Henri IV. ibid.*

Eſpagnol qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès avoit été domeſtique de d'Entragues, & avoit paſſé de chez lui au ſervice de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par ſon moyen avec l'ambaſſadeur Eſpagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris ſur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émiſſaire eſpagnol, & guére davantage à d'Entragues, dont je connoiſſois l'eſprit brouillon. Je le reçus aſſez ſéchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Eſpagnols: mais d'Entragues parut ſi ſcandaliſé que je ſoupçonnaſſe ſa fidélité, & ajoûta tant de choſes ſur la bonne foi de ſon Nugnès, que je conſentis qu'il me l'amenât le ſoir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la viſite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé. 1593.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'eſpagnol, qui après bien des diſcours aſſez vagues ſur la joie qu'on avoit eu à la cour d'Eſpagne de l'abjuration du roi, &

1593. des protestations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort sinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de proposer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, sur lesquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres personnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le présenter. Henri ayant voulu l'entendre, je dis à Nugnès sans aucun détour, que venant d'un endroit fort suspect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de sa majesté, par quelques précautions contre sa personne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même; ensuite je fis faire une recherche exacte sur toute sa personne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complettement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ses deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propositions qu'il m'a-

(5) Claire-Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II.

voit déja faites : mais il parla de l'alliance des deux couronnes en termes si spécieux & si magnifiques, que le roi qui dans le commencement l'écoutoit à peine, ne put s'empêcher de goûter la proposition que lui fit l'Espagnol, d'envoyer un homme de confiance sçavoir de dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter sur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire. 1593.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air mystérieux n'étoit pas trop de mon goût ; & encore moins le choix que sa majesté fit pour ce sujet de la Varenne, (6) homme

(6) Il en sera encore parlé dans la suite de ces mémoires. Son nom est Guillaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquisat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuisinier chez Madame, il excelloit surtout à piquer les viandes. S'il est vrai que cette princesse le rencontrant un jour après sa fortune, lui dit : » La-Varenne, tu » as plus gagné à por» ter les poulets de » mon frere, qu'à pi» quer les miens : « on en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du roi son maître, ne sont pas des plus honnêtes. Il fut fait portemanteau de ce prince, ensuite conseiller d'état, & contrôleur général des postes : & toujours fort avant dans la familiarité d'Henri IV. qui lui donna des let-

1593. plein de vanité. Le roi à qui j'exposai mes craintes, crut sauver tout apparence d'engagement & de négociation avec l'Espagne, en ne chargeant la Varenne d'aucun écrit; & en faisant servir de prétexte à son voyage, le réglement de quelques limites sur la frontiére d'Espagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa commission, trancha de l'ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de son côté enchérit encore sur les honneurs qu'exigeoit la Varenne. ce qui pro-

tres de noblesse. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de son fils. » Comment, lui dit ce » prince, donner ton » fils à un gentilhom- » me, je comprens » bien cela; mais don- » ner un gentilhom- » me à ton fils, c'est ce » que je ne puis com- » prendre: « On raconte encore que la Varènne ayant obtenu certaine grace du roi, sur laquelle le chancelier de Belliévre lui fit quelque difficulté, la Varenne dit au chancelier. » Mon- » sieur, ne vous en fai- » tes pas tant accroire: » je veux bien que vous » sçachiez que si mon » maître avoit vingt- » cinq ans de moins, je « ne donnerois pas » mon emploi pour le » vôtre. *Voyez d'Aubigné, généal. de Sainte-Marthe. Mém. de m. le duc d'Angoulême. mém. de du Plessis. menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5. pag. 276.* parle de l'ambassade de la Varenne en Espagne tout différemment de nos mémoires.

1593.

it l'effet que les Espagnols avoient
ue. On crut quelque tems en An-
erre & en allemagne, que Henri
t recherché l'amitié du roi d'Es-
e, & rompu l'alliance avec les
ances protestantes : d'où l'on au-
peut-être vu s'en suivre une ruptu-
latante, si le roi n'avoit prompte-
: pris les devants pour les persua-
lu contraire.

ne derniere ressource sur laquelle
omptoit dans la ligue, & qui
it qu'on reculoit toujours l'ac-
nodement & l'éloignement des
gols, c'est l'horrible résolution
oignarder le roi, qu'elle avoit
inspirer à un petit nombre de
déterminés, dont elle avoit ren-
é l'esprit par l'attrait des plus
des récompenses, s'ils venoient à
: de leur entreprise, & s'ils y suc-
boient, par l'espérance que leur
n leur mériteroit la couronne du
yre. La nature se révolte si vio-
nent, lorsqu'elle voit que ceux
se vantoient d'être les soutiens
Religion, font un abus si mons-
x de ce qu'elle a de plus sacré,
faudroit effacer ce trait de tou-

tes les histoires, si d'ailleurs l'on n'é-
1593. toit sûr qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein. On ne peut même sans crime en accuser ou un corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir de Saint-Denis à Châlons-sur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-comte-Robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, pensa périr par la main des furieux qu'apostoient par-tout les jésuites & les capucins. Entre autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut in-

(7) Cayet, *Chronol. Novenn. liv.* 5. *p.* 280. parle plus positivement de ces complots contre la vie d'Henri IV. Morisot dit qu'un Flamand nommé Avenius, vint à Saint-Denis dans le dessein de poignarder ce prince; que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la Messe, il se jetta à ses pieds & lui demanda pardon: mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593, *Chap.* 33.

formé qu'un de ces scélérats étoit parti de (8) Lyon, dans le dessein de venir le chercher pour l'assassiner. Heureusement avant de partir il ex- 1593.

(8) C'est Pierre Barriere, ou la Barre, Bâtelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv.* 4. Les mémoires de la ligue chargent griévement en effet un jésuite de Paris, & un capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv.* 107. que ce jésuite étoit le pere Varade, recteur de collége de Paris; & invective à cette occasion d'une maniére sanglante contre toute cette Société. Mezeray, *liv.* 62. en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids, il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le duc de Sully & les autres écrivains Calvinistes, font ces sortes d'imputations aux jésuites, ainsi qu'à Messieurs de Villeroy, Jeannin, d'Ossat, &c. cela ne signifie rien autre chose, dans le sens même de ces écrivains, sinon que telle ou telle chose arriva par l'effet des principes, écrits, thèses, prédications, en un mot, par l'impression & l'esprit qui conduisoit toute la ligue: & non point que tel jésuite, telle personne fût l'auteur ou le moteur de cette action. On en sera plus convaincu par la suite de ces mémoires. Voyez comment nous nous sommes expliqués sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier dont il est ici question, quoiqu'en disent de Thou,

1593. posa dans la confession son dessein à un prêtre, qui effrayé de cette frénésie, en avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment

Cayet, liv. 5. p. 240. & Mezeray, il est certain que Barriere appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le pere Varrade. Il est encore certain qu'on ne fit nulle poursuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tous le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud dans son plaidoyer pour l'Université, reprocha aux jésuites le prétendu attentat du pere Varrade, ceux de sa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. p. 884.* Enfin le roi en 1604. répondant au premier président de Harlay, qui représentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *mémoires Chronol. & Dogmatiques pour servir à l'histoire de l'Eglise, tom. 1. pag. 28.*

C'est donc une énorme calomnie dans Messieurs de Thou, Cayet & Mezeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le pere Seraphin Banchi qui découvrit ce complôt, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV. & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon

pour prévenir le meurtrier ; & 1593.
igna si bien au roi, sur le portrait
ii en avoit fait le prêtre, qu'il fut
nu à Melun au milieu de la foule:
fessa son crime & en reçut le châ-
t. Le roi étoit confus pour ses
nis mêmes, d'une méchanceté
écouvroit si bien le fond de leur
Il se trouvoit également alarmé
ites ces entreprises sur sa person-
: gêné des précautions qu'il étoit
é de prendre : il m'en fit souvent
aintes les plus améres.
se seroit trouvé heureux, si la
iite des Catholiques de sa cour
du moins consolé de celle des
oliques ligueurs ; mais ils n'en
nt pas changé non plus que les
;, pour avoir vu le roi se faire

. *Chronol. Nov.* enri IV. par- : cet attentat à hieu son histo- ii dit, que ce t se trouva trois ns l'occasion de r à la chasse, illant des fruits irbre, & dans de Saint-De- : que Barriére aussi-bien que Clé- ment, étoit convenu avec ses complices d'envelopper dans son accusation une infini- té de personnes inno- centes, & en particu- lier plusieurs princes & seigneurs de Fran- ce. *Mathieu, tom. 2. liv. 1. p. 150.*

1593. Catholique; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, sur-tout avec moi. La crainte que je ne le rentraînasse dans sa premiére croyance les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un reméde aux abus du gouvernement & principalement au desordre des finances. Henri qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particuliére avec les Huguenots. Il reprit ses conférences sur la religion avec les seuls Catholiques, & les continua à Andresy (9) & à Milly. Je profitai de cette conjecture, & je demandai à ce prince la permission de faire un voyage à Bontin, où j'avois

En Beauvaisis.

(9) Et encore à Pontoise & à Fleury, château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clausse grand maître des Eaux & Forêts. Les Catholiques qui y assistoient

pour cinq ou six mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, sa majesté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage. 1593.

J'arrivai avec mon épouse à Bontin dans un tems où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes se hâtant de profiter de la tréve pour remplir leurs magasins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Espagnols avoient répandu par-tout. Les pistoles d'Espagne étoient si communes en ce tems-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon absence trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclarcissement; parce que deux de ces lettres, l'une de Ma-

étoient, comme le marque M. de Thou, Messieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Révol, Jeannin, & de Thou lui-même, qui donne aussi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique que de religion.

1593. dame (10) de Simiers, sœur de Vitry & grande amie de l'amiral de Villars & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisiéme, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de Madame de Simiers & celle de Lafont, elle rouloient sur certaines facilités qui se présentoient de mettre Villars dans les intérêts du roi; mais les choses chan-

(10) Louise de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, lieutenant-général en Normandie, & conseiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps singuliére.

1593.

Port & citadelle dans le pays de Caux.

gérent bien de face à son égard par la perte de fescamp, qui fut si sensible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement, J'en fus informé par de nouvelles lettres de madame de Simiers & de Lafont en réponses aux miennes, dans le moment que je me disposois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici.

Lorsque ce fort fut pris par Biron sur la ligue, il y avoit dans la garnison qui en sortit, un gentilhomme nommé Bois-Rosé, (12) homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chassoit, & prenant ses précautions de loin, fit en sorte que deux soldats qu'il avoit gagnées furent reçus dans la nouvelle garnison que les royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du fort qui donne sur la mer, est un rocher de six cens pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuel-

(12) N. de Goustiménil, ou Gousminil, sieur de Bois-Rosé. Voyez la Chronol. Novenn. liv. 5. pag. 94.

1593. lement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laiſſe à ſec l'eſpace de trois ou quatre heures le pied de cette falaiſe, avec quinze ou vingt toiſes de ſable. Bois-Roſé à qui toute autre voie étoit fermée pour ſurprendre une garniſon attentive à la garde d'une place nouvellement priſe, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inacceſſible, il ne vint à bout de ſon deſſein. Il ne s'agiſſoit plus que de rendre la choſe poſſible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un ſignal avec les deux ſoldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement ſur le haut du rocher, où il ſe tenoit pendant tout le tems de baſſe marée. Bois-Roſé ayant pris le tems d'une nuit fort noire, vint avec cinquante ſoldats déterminés & choiſis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaiſe, & il y avoit fait de diſtance en diſtance des nœuds & paſ-

fé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds. Le soldat qui se tenoit en faction attendant le signal depuis six mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en bas liérent un gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embrasure avec un fort levier passé par une agraffe de fer faite à ce dessein. Bois-Rosé fit prendre les devans à deux sergens dont il connoissoit la résolution, & ordonna aux cinquante soldats de s'attacher de même à cette espéce d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps & de suivre à la file : se mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute espérance de retour. La chose devint d'ailleurs bientôt impossible; car avant qu'ils fussent seulement à moitié chemin, la marée qui avoit monté de plus de six pieds, avoit emporté la chaloupe & faisoit floter le cable. La nécessité de se tirer d'un pas difficile, n'est pas toujours un garant contre la peur, losqu'on a autant de sujet de s'y livrer. Qu'on se représente au naturel ces cinquante hommes

1593.

suspendus entre le ciel & la terre au
1593. milieu des ténébres, ne tenant qu'à une machine si peu sûre, qu'un leger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer, ou les écraser sur les rochers : qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude & l'épuisement : il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assûré de la troupe : comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisoit. Ce sergent dit à ceux qui le suivoient qu'il ne pouvoit plus monter & que le cœur lui défailloit. Bois-Rosé à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parce qu'on n'avançoit plus, prend son parti sans balancer. Il passe par-dessus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertissant de se tenir fermes, & arrive jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige le poignard dans les reins de monter, & sans doute que s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipi-

té dans la mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin la troupe se trouva au haut de la falaise un peu avant la pointe du jour, & fut introduite par les deux soldats dans le château, où elle commença par massacrer sans miséricorde le corps de garde & les sentinelles. Le sommeil livra presque toute la garnison à la merci de l'ennemi qui fit main basse sur tout ce qui résista, & s'empara du fort. 1593.

Bois Rosé donna aussi-tôt avis à l'amiral de Villars de ce succès presqu'incroyable, & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le gouvernement de cette citadelle, qu'il avoit si bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou plutôt le commandeur de Grillon (13) songeoit à l'en chasser. Dans le premier transport de colére que lui donna cette injustice, il remit le château de Fescamp au roi, dont il venoit d'apprendre la conversion. A cette nouvelle, Villars rompit la négociation qu'il avoit permis à Madame de Simiers & à Lafont d'enta-

(13) Thomas Berton, gouverneur de Honfleur, frere de Grillon.

1593. mer en son nom, & il envoya investir Fescamp. Bois-Rosé qui se sentoit trop foible, appella à son secours le roi, qui s'achemina dans l'instant vers Dieppe & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de suspension étoient finis, lorsque se fit cette hostilité; mais le roi s'étoit porté à la prolonger de deux ou trois mois, sur la représentation que lui avoit fait faire le duc de Maïenne, qu'il lui falloit un tems plus considérable, pour régler une affaire aussi importante que son accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le roi à l'infraction, & il fit partir le comte de Belin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & s'acquittant de sa commission, il demanda encore au roi une prolongation de tréve pour trois mois: tems nécessaire au duc de Maïenne pour faire connoître ses derniéres intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le cardinal de Joyeuse (14)

(14) François, le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse. Henri Desprez, sieur de Montpezat.

&Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'a l'amuser, rejetta les propositions du Comte de Belin; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en premiére cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligeat les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa fureté. 1593.

Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.

De retour à Mante, le roi apprit que le Marquis de Vitry étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour seconder les bonnes intentions de ce gouverneur, sa majesté vint à Lagny, où tout fut reglé de maniere qu'elle fit une entrée solemnelle dans (15) Meaux, le

(15) Le duc de Maïenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi; Vitry répondit à son envoyé: »Vous me pressez trop, vous me ferez à la fin parler »en soldat. Je vous »demande si un lar»ron ayant volé une »bourse me l'avoit »donnée en garde, & „si après, reconnoissant le vrai propriétaire, je lui rendois „la bourse, & refusois de la donner au „voleur qui me l'au„roit confié; aurois„je à votre avis fait „acte mauvais & de „trahison? Ainsi est „il de la ville de „Meaux.“ *mém. pour l'hist. de France, t. 2*

1594. Claude de la Châtre.

premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut suivi bientôt après par la Châtre pour les villes d'Orléans & de Bourges.

Entre Meaux & Soissons.

La tréve étant finie, le roi alla faire le siége de la Ferté-Milon. Je voulois profiter de ce tems pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin; mais sa Majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suisses à Montereau. Je mandai à Madame de Rosny de se trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement: deux jours avant celui où je devois aller faire cette revûe, je reçus de nouvelles dépêches de Madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme, (c'étoit M. de Villars, étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme

Montereau-Faut-Yonne, en Champagne.

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Moüy.

de confiance pour le conduire dans cette ville. Sa Majesté jugea à propos que je profitasse de cette bouble occasion de connoître plus particuliérement les dispositions du duc de Maïenne & de la ligue, & de me rendre surement à Rouen. 1595.

J'accompagnai donc le comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'ou après une entrevue avec le duc de Maïenne, je me rendis par Louviers chez le sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain & l'on m'introduisit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le soir, suivi d'un seul laquais; comme de mon côté je n'avois qu'un seul valet de chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entiérement satisfait des sentimens de ce gouverneur. Cette entrevûe se passa avec un fort grand secret. Outre que les gouverneurs des principales villes royalistes des

1594. environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la négociation par jalousie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, si-tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose, il y avoit dans tout ce canton plusieurs troupes ligueuses & étrangéres, dont Villars n'étoit pas entiérement le maître, & il s'y en pouvoit joindre en peu de tems un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vûes mercénaires, qu'à se convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne songeoit pas simplement à gagner une capitale de province; mais à s'attacher un homme qui se sentoit autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vû ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi: Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé,

ne pus regarder son traité comme fort 1594.
avancé ; mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur ; tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractére, ou étoit produit par leur mélange. Ces deux qualités étoient la valeur & la droiture. La première rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincére & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justce. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colére. Tel étoit Villars, & on s'en apperce-

(17) M. de Thou parlant de l'amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un esprit dur & hautain. *Liv.* 103.

1594. vra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-tems ennemi d'un prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux étoit que Henri par de continuelles réflexions sur les effets de la colére, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de simples (18) mouvemens qui les marquoient

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du président de Thou, qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractére de Henri IV. & qui a aussi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au sujet du siége de Rouen. » Un » jour que Grillon » vint dans le cabi- » net du roi, pour » s'excuser là-dessus. » (sur le reproche » qu'on lui faisoit, » que ses fréquentes » allées & venues » pour négocier avec » l'amiral, lui avoient » donné l'occasion & » les moyens de faire » cette furieuse sortie, » dont il a été parlé,) » il passa des excuses » aux contestations, » & des contestations » aux emportemens & » aux blasphêmes. Le » roi irrité de ce qu'il » continuoit si long- » tems sur le même » ton, lui comman- » da de sortir; mais » comme Grillon re- » venoit à tous mo- » mens de la porte, » & qu'on s'apperçut » que le roi pâlissoit

sur son visage, dans son geste & plus rarement dans ses paroles. 1594.

» de colére & d'impatience; on eut peur » que ce prince ne se » saisît de l'épée de » quelqu'un, & qu'il » n'en frappât un » homme aussi insolent. Enfin s'étant » remis, après que » Grillon fut sorti, & » se tournant du côté » des seigneurs qui » l'accompagnoient, » & qui avec de Thou » avoient admiré sa » patience, après une » brutalité si criminelle; il leur dit: » La nature m'a formé colére, mais depuis que je me connois, je me suis toujours tenu en garde » contre une passion » qu'il est dangereux » d'écouter. Je sçais » par expérience que » c'est une mauvaise » conseilliére, & je » suis bien aise d'avoir » de si bons témoins » de ma modération. » Il est certain que » son tempérament, » ses fatigues continuelles, & les différentes situations » de sa vie, lui avoient » rendu l'ame si ferme, qu'il étoit beaucoup plus le maître » de sa colére que de » sa passion pour la volupté. On remarqua » que durant la contestation de Grillon, le maréchal de » Biron qui se trouva chez le roi, & » qui étoit assis sur » un coffre, faisoit » semblant de dormir, que plus elle » s'échauffoit, & que » les voix s'élevoient, » plus il affectoit de » dormir profondément. Quoique Grillon se fut d'abord approché de » lui pour l'injurier; » & qu'il lui criât aigrement aux oreilles, qu'il n'étoit » qu'un chien galeux » & hargneux. La » compagnie fut persuadée qu'il n'avoit » affecté ce profond » sommeil, qu'afin de » ne se point commettre avec un em-

1594. Le roi venoit d'arriver à Chartres, qu'il avoit choisi (39) pour la cérémonie de son sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage & lui demander un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de M. le comte de Soissons & de M. le duc de Montpensier, dont l'inimité avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de prince du sang, & s'étoit fortifié en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens & de plus à la même maîtresse, Mada-

Le 17 Février 1594.

» porté & un furieux : » ce qu'il eut été con- » traint de faire, pour » peu qu'il eut paru » éveillé. On crut en- » core qu'il avoit vou- » lu laisser au roi tou- » te la fatigue de la » conversation. »

(39) Contre une ordonnance assez frivole des états de Blois, que cette cérémonie est nulle, à moins qu'elle ne soit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce seroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville qui sacreroit sa majesté, & non l'archevêque de Bourges qui prétendoit cet honneur comme grand-aumônier, & qu'on se passeroit de la Sainte-Ampoule. Voyez cette cérémonie décrite dans les historiens.

me sœur du roi. M. le duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au sacre avec une suite de quatre ou cinq cens gentilshommes; tandis que son rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant a un point: c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans places & sans gouvernement & mal voulu du roi, sur-tout depuis son échapé de Rouen, il possédoit le cœur de la princesse, que rien n'avoit pu réfroidir à son égard. La comtesse (20) de Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets & leur commune messagere lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage, que la seule difficulté des tems les empêchoit de mettre à exécution. 1594.

Sa majesté souhaitoit si passionné-

(20) La même qui avoit été maîtresse d'Henri IV. Mais elle étoit devenue fort grosse, grasse & rouge de visage. *Journal du régne d'Henri III. tom. 1. pag. 270.*

1594. ment de pouvoir raccommoder les deux princes de son sang, que cette considération l'emporta sur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes instances, ni au danger que je lui faisois envisager dans le retardement : il fallut que je me déterminasse à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, sur lequel le roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réussir seul une affaire si délicate. Il est vrai que je m'étois toujours conservé une grande part dans la confidence de M. le Comte; mais je connoissois son esprit hautain & dédaigneux, que la seule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit supérieur, porteroit non-seulement à se roidir dans ses prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point par le récit de nos contestations, des refus & des mauvaises humeurs que nous eûmes à essuyer : nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raisons tirées de la volonté & de la satisfaction du roi, avec beaucoup de pa-

tience, de priéres & d'importunité, 1594.
nous parvînmes à faire consentir les deux princes à se voir & à s'embrasser. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis laissoit entr'eux la principale semence de division ; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

J'étois fort satisfait d'avoir réussi sans toucher cet article; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le roi n'avoit paru si fort empressé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un second point qu'il désiroit encore plus passionnément ; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment à côté, le mariage de Madame sa sœur : pour comble, ce fut encore moi sur lequel sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé ; afin que cet obstacle étant levé, le

1594. roi résolu de gratifier en tout le duc de Montpensier, employât ensuite son autorité pour lui mettre la princesse entre les bras; & par-là se vit enfin délivré de la crainte de voir conclurre un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarassé: le comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui, & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guére en douter, autre sujet d'inquiétude pour sa Majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement lorsque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeller que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis, aussi-bien que Médavy & plusieurs autres gouverneurs de Normandie, si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue: le roi ne m'écouta point; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir; je veux dire, qu'il ne donneroit aucun lieu de soupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laisseroit le choix des moyens.

Lorſque je fus ſeul, & que je fis ré- 1594.
flexion à la commiſſion que je venois de recevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoiſſois madame Catherine, à qui il s'agiſſoit d'arracher cet écrit, je ſentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les deſſeins du roi ſur ſa perſonne. Quelle apparence d'aller propoſer à une femme & à une princeſſe, de renoncer à un amant qu'elle aime pour ſe livrer à un autre qu'elle hait ? Il ne reſtoit donc de reſſource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que ſi ce n'étoit pas ſelon ſon cœur que je la trompois c'étoit du moins pour ſes intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de ſa conduite pouvoit attirer ſur le royaume & la perſonne du roi; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre ſa forune avec l'amitié du roi ſon frere.. Malgré tout ce que ces raiſons avoient de ſpécieux, il falloit toujoursque je convinſſe que je n'agiſſois pasavec elle de bonne foi; &

1594. cette idée me faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réussir autrement, & par l'espérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle même ; en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le Comte, outre que je n'avois point à m'adresser à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à sa Personne n'étoient plus à compter pour rien, puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'éxigeoit de moi le service du roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins, dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cause de mes occupations continuelles, & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque maniére que je m'y prisse pour en obtenir la piéce dont il étoit question, l'assiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussitôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois

ui dire ou lui faire dire. Je cher- 1594.
faire ensorte qu'elle me prévînt
ıême. Je me servis pour cela des
du Perron, que je sçavois être
ıeur, sur-tout le jeune, à faire
our aux grands aux dépens d'un
. Je n'avois pas une aussi grande
ı avec celui-ci qu'avec l'évêque
eux, mais on ne risque rien à
ter sur la bonne opinion qu'ont
les hommes de leur mérite; sur
ticle ils commencent toujours
re leur dupe à eux-mêmes. J'al-
nc trouver le jeune du Perron;
atai; je m'insinuai dans son esprit
es fausses confidences; il se re-
comme un homme important, &
ar vanité tout ce que je lui disois.
ue je le vis enyvré de son amour
e, je lui dis avec toutes les mar-
de la plus parfaite sincérité, &
geant même avec serment un se-
ue j'aurois été bien fâché qu'il
gardé, que le roi m'avoit con-
intentions au sujet de Madame;
étoit résolu de la faire épouser à
Comte; que quelques petites
ıltés qui restoient encore à appla-
voient empêché Sa Majesté de

1594. rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant, de maniére qu'il fît passer ma nouvelle jusqu'à madame Catherine. En effet il en fit confidence presque dans le moment à M. de Courtenay & à deux autres des plus intimes confidents du comte de Soissons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-ci à Madame & à la comtesse de Guiche.

Gaspard de Courtenay.

J'avois compté que la princesse flatée par une si agréable espérance, feroit vers moi les premieres avances, & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complette de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la distinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement; & la comtesse de Guiche qui ne voulut rien perdre d'une occasion si favorable, après quelques discours indifférens de ma part, se hâta de mettre sur le tapis l'article des amours de la princesse & du comte qui étoit présent; & m'embrassant dans un transport de bonne amitié: « Voici, dit-elle aux deux

» amans, un homme qui pourroit vous » servir dans vos desseins « Madame reprit la parole, & me dit que je sçavois bien que M. le comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi; & qu'elle me feroit sensiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du roi son frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laissa le soin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle sçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis semblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princesse comme je le devois, j'ajoutai que si je pouvois compter sur la discrétion des personnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plusieurs choses qui ne leur feroient pas indifférentes. Le secret ne coute rien à promettre aux femmes, qui sont accusées de le garder si mal. On le promit. On y ajouta le serment, & on en fit mille: mais je n'avois pas envie de m'ouvrir d'avantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le reste. On m'aida à trouver un pretexte pour remettre le 1594.

1594. voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore presser long-tems; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis, qu'ayant plusieurs fois sondé le roi sur le mariage en question, il m'avoit d'abord montré quelque éloignement d'y consentir, sans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant pressé de m'ouvrir son cœur sur ce sujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de sentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien assortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de son côté, il pût en avoir de sa sœur & d'un prince de son sang, qu'il regardât comme les siens propres; que le caractére doux & paisible du comte de Soissons & de Madame étoit fort de son goût; mais qu'il sentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir sa sœur sans son aveu. Ce discours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit son effet.

s trois personnes commencerent à 1594.
nvenir qu'elles auroient pu agir au-
ment qu'elles n'avoient fait, & à
ntr'accuser du conseil qui avoit con-
it cette affaire avec tant d'indépen-
nce. Je pris ce moment que j'atten-
s pour leur faire connoître que je
yois ce mal tout à-fait facile à ré-
er; que le roi étant naturellement
n & facile à oublier le passé, il ne
gissoit que de tenir avec lui une
nduite toute opposée; le recher-
r, paroître dépendre uniquement
ui, le laisser le maître de leurs per-
nes; enfin, & c'étoit-là le grand
nt; lui sacrifier l'engagement par
t que les deux amans s'étoient
nés, comme étant ce qui l'avoit
lus aigri, & ne pas craindre de lui
ner une déclaration même écrite,
laquelle ils renonçoient tous les
x à s'épouser que de son consente-
nt; que je croyois pouvoir leur as-
r qu'après cette complaisance de
part, il ne se passeroit pas trois
s sans qu'ils le vissent prévenir lui-
ne leurs desirs, & cimenter leur
on.

n n'eut aucune peine à me croire;

1594. & le sacrifice de la promesse de mariage fut arrêté sur l'heure; peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi devenu maître absolu dans son royaume, ne l'agréeroit point. La comtesse de Guiche dit qu'elle l'avoit laissé en Béarn, & se chargea de le faire venir incessamment. On ne se rendit pas si facilement sur la déclaration que je demandai ensuite; & sans laquelle il ne servoit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéressées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raison là même que je fis valoir; & je les fis convenir que sans cela sa majesté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur sincérité, ni être persuadée de leur obéissance. Cet article fut fortement débattu, & lorsqu'à force de remontrances j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promesses données ci-devant, se déliéroient mutuellement de tout engagement, & se soumettoient à la seule volonté du roi, les conséquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempéramment, sans lequel vrai-sem-

blablement la chose en seroit demeurée là. Ce tempérament fut que je me rendrois le dépositaire de la déclaration ; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains, pas même pour passer dans celles du roi. Heureusement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta ; & la déclaration me fut remise en bonne forme, signée de madame & du comte & scellée de leurs armes. Le roi qui n'avoit osé se flater que je réussirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en son pouvoir ; il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes instances, & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faisois marcher ma parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles espérances que j'avois donné aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnérent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces mémoires en instruira. 1594.

Après la conclusion de cette affaire,

1594. dont le souvenir m'a toujours été désagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entiérement rompu mes premiéres mesures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du roi pour conclure non-seulement avec ce gouverneur, mais encore avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du baron de Medavy, prier l'évèque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé, & m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-tems d'aller la voir.

Cette dame plus avisée que son mari, le conjuroit sans cesse de quitter la ligue & de se donner au roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui, posséde l'orginal de ce plein-pouvoir, & ceux de plusieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce sujet.

te démarche son propre intérêt ; 1594.
affaires domestiques du duc (22)
umale étant si dérangées qu'il étoit
iacé d'une ruine prochaine, & qu'il
pouvoit l'éviter qu'en se faisant ac-
der les avantages dont jouissent en
te occasion ceux qui rentrent des
miers dans le devoir. Je descendis
net dans une auberge ; & pendant
on m'y apprêtoit à souper, j'allai
r madame d'Aumale suivi d'un seul
e. La joie éclata sur le visage de
e Dame dès qu'elle m'apperçut.
e y ajouta toutes les graces d'un ac-
il carressant, & pour ne pas perdre
tems précieux, elle me prit par la
n, & me faisant parcourir avec
ces galleries & ces beaux jardins
font d'Anet un lieu enchanté, elle
n'entretint que de la passion qu'elle
it de voir son mari dans l'obéissan-
lue à son souverain, & des condi-
is qu'il vouloit y mettre. Je laisse
tes les propositions approuvées &
ttées entre nous deux. Jusques-là
avois rien vû qui ne fît honneur au

2) Charles de Lor-
e, duc d'Aumale,
en 1631, retiré
uxelles. Sa fem-
me étoit Marie de
Lorraine, fille de Re-
né duc d'Elbeuf.

1594. maître d'une maison vraiment royale ; & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, si la duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-tems, & aussi mauvais que mal servi, je fus conduit dans une chambre fort vaste & toute réluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit ou de courts & étroits rideaux de tafferats, une simple couverture fort légére & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler que du houx & du geniévre verd qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entiére dans ma robe de chambre, ce qui me tint éveillé de fort grand matin. Je quittai avec plaisir un si méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avoit fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux passé la nuit que leur maître.

Je réparai cette fatigue à Condé

où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne réception ; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Médavy en usa d'abord suivant l'idéé où l'on est, qu'en pareille conjoncture le plus petit seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement son personnage, par un air de fausse défiance, & une supériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démonta. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes eussent fait leur accord, son sacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de son prix, lui qui n'avoit que Verneuil à proposer, & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma sincérité força la sienne, il se montra plus raisonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria seulement que la chose ne fut rendue publique qu'à la fin de Mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de

1594.

1594. venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; & en même tems pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte nécessairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait sçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Isencourt, capitaine de ses gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus secrettement, mais publiquement & avec une espece de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'espérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite qui étoit de douze ou quinze gentils-hommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres nécessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit sur son maître. Il me donna le soir la musique & le spectacle des sauteurs & des joueurs de goblets, auxquels il fut im-

possible de faire recevoir ni argent ni présens. J'envoyai du Perat visiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le sieur de Perdriel, & me firent dire qu'après que je me serois reposé cette journée, on entreroit le lendemain en matiére. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vînt dès le soir même me voir sans cérémonie, & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincérité, qui ne sont pas fort communes en de pareilles conjonctures. 1594.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque tems avant moi, un député de l'Espagne, nommé dom Simon-Antoine, & un autre du duc de Maïenne, nommé la Chapelle (24) Marteau qui avoient fait les plus belles offres à ce gouverneur; outre

(23) Philippe Desportes, abbé de Josaphat, Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, sieur de la Chapelle, maître des comptes.

1594. qu'il recevoit journellement des lettres des Catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que sa majesté lui faisoit espérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent protestant, motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zélé pour sa religion, & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi, si dans cette perplexité il n'avoit été souteuu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon, de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du roi, & s'assûrer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui continuellement obsédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer de sa part quelqu'une de ces saillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soutenir tous ces petits assauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans son esprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en sorte que ce nuage étant dissipé, Villars proposa de sens rassis ses conditions. Elles se réduisoient aux chefs suivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue ; qu'il jouiroit de son gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Montpensier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit sur les bailliages de Rouen & de Caux ; qu'il ne se feroit dans cette capitale, ni dans ses environs à six lieues loin, aucun exercice de la religion réformée ; que tous les officiers mis par la ligue dans les villes 1594.

(25) M. de Villars est représenté dans les mémoires de ce tems-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y est remarqué, que de tous ceux qui se mêlérent de son traité, personne ne put y réussir que M. de Rosny. *mém pour l'hist. de France, tom.* 2. Il est aussi parlé avec éloge dans M. de Thou, *liv.* 109. de ces négociations de M. de Rosny.

1594. ressortissantes de son gouvernement, y seroient conservés avec quinze cens hommes d'infanterie & trois cens de cavalerie, entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes; que Sa Majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille; qu'on lui rendroit Fescamp; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, La-Valase, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il destinoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même une cession à Villars, le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître: mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de Sa Majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'a-

voit retiré des mains de Bois-rosé sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé, & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui demandois aucun délai sur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur sortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, » que » je pouvois m'épargner la peine de » lui parler davantage, parce qu'il vou» loit sur le champ convenir de tout, » ou rompre sur tout. 1594.

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assûré que le roi lui accorderoit les trois articles en question, aussi-bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-rosé y étoit mêlé.) Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le traité, & même de le signer dès ce moment com-

1594. me si tout étoit accordé, avec cette apostille en marge vis-à-vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponse du roi; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du tems avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de Sa Majesté. Villars trouva encore des difficultés; mais il ne put résister à madame de Simiers, à l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlérent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le signâmes, & j'en envoyai aussitôt une copie au roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant que la réponse fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui pensa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéissance qu'elles devoient au roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faisoient quantité de profits, qu'ils prévoyoient devoir cesser avec la guerre. Les plus adroits se rendoient nécessai-

res aux deux partis, & les ménageoient pour les rençonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manége le plus subtilement. Il avoit flaté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la personne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit à tout risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces, Durollet se mit dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit. 1594.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre, & une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen

1594. (26) contre Villars. Il n'y fut pas plûtôt rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux palais, & de se saisir du gouverneur, leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce gouverneur aux derniéres extrêmités contre moi, il ne s'embarrassa pas beaucoup que la chose demeurât secrette, & elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colére il se porta à cette nouvelle, & tout ce qui lui passa dans la tête contre le roi, & sur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve sans réplique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre

(26) Pendant le siége de Rouen, Durollet cherchant à se jetter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais; où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du roi. *Cayet*, *liv.* 4. *pag.* 14.

des comptes ; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laissés indécis, & s'engageoit à y faire consentir les parties intéressées : vis-à-vis ces articles j'avois écrit sur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé suivant l'ordre de Sa Majesté*. Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre sur une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche, à dessein de la jetter au cou de Villars en l'embrassant, & le saluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque chose de singulier. 1594.

Je ne gardai pas long-tems mon air riant. Du plus loin que Villars m'apperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux étincellans & représentant par tous ses traits la plus vive colére. Il commença par m'arra-

1594. cher le papier des mains, sans que j'eusse le tems d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles, trop singuliéres pour n'être pas rapportées d'original. » Ah, morbleu! Monsieur, où allez-vous ainsi éveillé & plein de réjouissance? Par-la-sambieu! vous n'en êtes pas encore où vous pensez, & avant que le jeu finisse il n'y aura peut-être pas à rire pour vous, au moins si je vous traite comme vous le méritez, vous êtes bien loin de votre compte vous & votre roi de Navarre aussi: car par-la-corbieu! il a chié au panier, & s'il n'a point d'autre valet que Villars, croyez qu'il sera mal servi. « Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jetter au feu, ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut lâché la bonde à sa colére, il ajouta une infinité d'invectives sur ce même ton, aussi vagues & parfaitement soutenues de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la surprise où j'étois, par né-

cessiré & ensuite par réflexion. Ces sortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de soi. » Hé-bien, monsieur, lui » répondis-je, lorsqu'il eut cessé de » parler, & sans paroître ému de tout » ce que je venois d'entendre, en avez- » vous assez compté à tort & à tra- » vers ? Vous devez être bien satis- » fait de vous-même d'avoir ainsi fait » l'enragé, sans que personne vous » ait contredit dans vos extravagan- ces.« Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma présence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donné solemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faisoit beaucoup rabatre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. » Ah, morbieu ! » ne dites pas cela, s'écria-t-il, en » s'arrêtant tout court : car c'est ce 1594.

1594. » qui ne m'arriva ni ne m'arrivera ja-
» mais. Je ſuis trop homme d'honneur,
» ces manquemens de foi ne ſont bons
» que pour ceux qui trahiſſent leurs
» amis, & veulent les faire aſſaſſiner. «
Il n'avoit encore rien dit d'auſſi poſitif que cette parole, & quoique je ne la compriſſe pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement ſi furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui proteſtai avec cet air de vérité & d'aſſurance qui ſe fait ſentir au plus prévenus, que je ne ſçavois nullement de quoi il vouloit parler, & que ſi je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ſes mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il ſe vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accuſoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire aſſaſſiner par Dupré & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit ſi fort en bâtons rompus par un effet de ſon agitation, que la choſe me paroiſſant dépourvue de toute vraiſemblance, je ne pus m'empêcher de ſoupçonner, & de lui dire qu'il s'étoit laiſſé éblouir par les piſtoles d'Eſpagne, pour imaginer un prétexte auſſi

frivole

frivole de rompre avec moi. » Moi, 1594.
» morbleu ! reprit-il encore, en rougissant de nouveau ; que je confesse » que j'ai manqué de foi & faussé mon » serment ? J'aimerois mieux mourir » que d'avoir fait cette lâcheté. Parbleu ! Monsieur, lui repliquai-je : » car vous m'apprenez à jurer ; il faudra bien que vous observiez le traité, ou que vous le rompiez, & que » par-là vous méritiez qu'on vous regarde comme un homme vrai, ou » comme un parjure. »

L'éclaircissement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à mesure que de part & d'autre la colére prénoit le dessus. Il fut besoin que l'abbé de Tiron arrivé pendant la contestation, se mît de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre, » C'est sans » doute, Monsieur, dit-il à Villars, » que M. de Rosny n'est point coupable des desseins qu'on a projettés » contre vous : il est trop homme de » bien, & en ce cas trop habile, pour » venir se mettre entre vos mains. » Ces paroles achevérent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui disant que je

1594. voyois bien que la colére seule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que si tôt qu'elle seroit passée, il me feroit justice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit sa première parole. » Hé bien! » Monsieur, me dit-il, déja à demi » défâché; oui, je la veux tenir; » mais regardez aussi à ne me pas » manquer sur les trois points qui sont » restés en différend. » C'est où je l'attendois : je lui répondis que sans l'emportement qui lui avoit fait jetter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions là quand on vint annoncer Madame de Simiers. » Ne criez » point, Madame, lui dit-il, en s'a» vançant vers elle avec un visage se» rein & même riant, toutes nos colé» res sont appaisées; mais pardieu! le » traître qui en a été cause en mourra, » avant que je mange ni boive. » Il tint parole : il se fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, sans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria ensuite de lui mon-

trer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les secrets de sa majesté ne pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ses serviteurs déclarés. Il ne s'agissoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous signâmes & dont nous gârdames chacun un double. Nous convînmes seulement que la chose seroit tenue quelque tems secrette à cause de la ligue & des Espagnols, contre lesquels ce gouverneur prit de nouvelles mesures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Roueu. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi & reçus de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponse que sa majesté y faisoit. Le courier qui porta cette derniére dépêche, ne mit que quatre jours à son voyage. 1594.

Ces lettres donnérent une satisfaction infinie à Villars, sur-tout la derniére, écrite de ma main au roi. Sa majesté m'y remercioit du service que je venois de lui rendre, moins en prince qu'en ami, & finissoit par ces mots : « Venez me trouver à Senlis

1594. » le 20 mars ou le 21 à Saint-Denis, » afin que vous aidiez à crier *vive le* » *roi* dans Paris, & puis nous en irons » faire autant à Rouen. « C'eſt que je lui avois mandé que j'y croyois ſa préſence néceſſaire : « Montrez cette » lettre, ajoutoit-il, au nouveau ſer» viteur que vous m'avez acquis ; afin » qu'il voie que je me recommande à » lui, qu'il ſçache que je l'aime bien, » & que je ſçais priſer & chérir les » braves hommes comme lui. Pardieu! » s'écria Villars en cet endroit, ce » prince eſt trop gracieux & trop obli» geant, de ſe ſouvenir de moi & d'en » parler en ſi bons termes. « Depuis ce moment Villars ne s'écarta jamais des ſentimens de ſoumiſſion & d'attachement qu'il avoit pris pour le roi, & ſa majeſté put compter que parmi ſes plus anciens ſerviteurs, elle n'en avoit point de plus affectionné. Il me pria de me contenter de ſa parole pour l'exécution de tous les articles compris au traité, & je l'acceptai comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reſte du tems que j'avois à ſéjourner à Rouen, à régler quelques affaires de même nature. Je

passois le jour avec l'amiral de Villars, & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux officiers tant de la ville & du parlement, que de la guerre, répandus dans la province, qui venoient me trouver en secret pour concerter ensemble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je consommai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre son traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs. 1594.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que sa Majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercimens & de politesses de la part du gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'abbé de Tiron & de Madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à Madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry son frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez

1594. d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'intérêt de Sa Majesté ne s'y seroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondoit ses espérances d'y être bientôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite, & tant de personnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réussît pas. Depuis la journée d'Arques où le comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du roi & de la foiblesse de ses ennemis, le duc de Maïenne s'étoit apperçu que ce gouverneur étoit secrettement porté d'inclination pour le roi. Sur ce soupçon il n'hésita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville aussi considérable pour le parti que l'étoit Pa-

(27) Le parlement rendit en cette occasion un arrêt qui fait bien honneur au comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'opposer à son expulsion, & à sortir plutôt de Paris avec lui. *Mém. pour l'hist. de France, tom. 2. mém. de la ligue, tom. 6.*

ris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligue fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande ville, dans un tems où la nécessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur la frontiére de Picardie, il s'arrêta sur Brissac (28) qu'il gratifia de ce gouvernement. 1594.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'histoire romaine avoit inspiré à cet officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination sur le modéle de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particuliéres, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il auroit vû qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la différence du génie

(28) Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France.

1594. & du caractére des peuples, par la trempe des loix qui y ſont adoptées, & par le long uſage qui y a mis comme le dernier ſceau, également chimérique & impoſſible. Il n'y a que le tems & une longue expérience qui puiſſent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme eſt décidée, & ce doit toujours être ſur le plan de ſa premiére conſtitution. (29) Cela eſt ſi vrai, que toutes les fois qu'on verra un état ſe conduire par des voies contraires à celles de ſon établiſſement, on peut ſe tenir aſſuré qu'il n'eſt pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remédes n'opére point ſur les malades qui y réſiſtent.

Briſſac n'alloit pas ſi loin. Il fut

(29) Cette maxime n'eſt entendu par le duc de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le ſens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance ou la néceſſité ont mêlés dans les différens établiſſemens qui regardent, ſoit la finance, ſoit la politique, police, &c. C'eſt ſur quoi il s'expliquera lui-même dans la ſuite de ces mémoires.

long-tems sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'en ouvrit aux seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainsi sans aucun second à mettre son projet à sa perfection, le roi ne l'anéantît en s'emparant de sa capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement romaines à l'esprit François de ce tems-là ; de ne travailler que pour soi-même. Lorsque le motif de l'intérêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble ; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchére au prix dont il vouloit vendre 1594.

(30) Le duc de Maïenne fut averti, à ce que marque de Thou, par le duchesse de Guise sa mere, de la trahison de Brisac, mais ils n'en vouloit rien croire. Consultez sur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu*, *tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 174. *La Chronol. Novenn. liv.* 6. *pag.* 335. & autres historiens.

1594. au roi la trahison qu'il faisoit au duc de Maïenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son beaufrere fut chargé de négocier avec le roi, & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec son armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déja plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence.

D'O (32) prit aussi-tôt les devans & se fit donner les provisions du gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarrassoit ce sur-intendant, au point que malgré sa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il di-

(31) François d'Epinay, sieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé par la ligue de ce gouvernement, qu'il avoit eu d'Henri III. *Péref. 1. Part.*

ſoit que le roi alloit être accablé ſi-tôt qu'il ſeroit le maître de Paris, pour le payement des penſions, appointemens & gratifications; mais ce diſcours n'en impoſoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choſes dans leur premiére confuſion, & avec quel fruit il y avoit travaillé juſqu'alors. 1594.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, ſur lequel il comptoit bien autant que ſur Briſſac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes ſe préſenter à cinq heures du matin à la Porte Neuve, où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville que le re- Le 22 Mars.

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Briſſac qui lui diſoit, qu'il falloit rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar: » Il faut le lui rendre » & non pas le lui » vendre.« *Mém. pour l'hiſtoire de France.* Le journal de P. de l'Etoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Hillier fut récompenſé d'une charge de préſident de la chambre des comptes, & de conſeiller d'état; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, l.* 6. On lit dans un diſcours, *Vol.* 9033. *mſſ. de la bibliot. du roi*, que Henri IV. étant entré dans Paris par la Porte-Neuve, qui s'eſt depuis nommée la Porte de la Conférence, en reſſortit &

1594. çurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de graces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparérent des principales places & carrefours, où ils se rangérent & se tinrent en bataille.

y entra plusieurs fois, craignant malgré toutes les assurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris, pour la tailler en piéces, & se saisir de sa personne.

(34) » Le roi ayant » avisé un soldat qui » prenoit par force un » pain sur un bou- » langer, y courut lui- » même, & le vou- » lut tuer. « *Journal de l'Etoile.* Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des huissiers pour des dettes que son pere avoit contractées au service de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence; il lui répondit publiquement : » La Noue, il faut » payer ses dettes; je » paie bien les mien- » nes. : « Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi. *Péref. Part. 2.*

Rien ne branla ; & dès ce même jour 1594.
on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne restoit aux Espagnols que la Bastille, le Temple & les Quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le duc de Feria & Dom Diego d'Evora, tous fort surpris d'une (34) nouvelle si inattendue ; & dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, si lon entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils pouvoient sortir de Paris & se retirer en toute assûrance. Il traita avec la même douceur les cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il eût pu conserver de leur conduite à son égard. Soissons fut l'endroit où se retirérent tous ces ennemis du roi

(35) L'Etoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'histoire romaine, le duc de Feria s'écria par deux ou trois fois : Ah grand roi ! Grand roi ! *Journal de P. de l'Etoile*.

1594. qu'aux plus petites circonstances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accusa d'avoir été la cause du contre-tems que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prevenir sur les propositions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de sa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpensier & au baron de Biron, de la satisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars à leurs dépens. C'est tout ce qui restoit d'embarrassant, parce que le roi ne se sentoit point de l'humeur de ces princes, qui au lieu de s'abaisser en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, & ne doivent l'obéissance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils se servent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme si c'étoit la premiere fois qu'il l'entendît, en présence de ces deux Messieurs, auxquels je donnerois à entendre que la conclusion du traité avec Villars dépendoit du sacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La chose ayant

été exécutée de cette maniére, le roi se tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faisant une injustice à deux personnes qu'il estimoit. Ce procédé toucha vivement MM. de Montpensier & de Biron, qui s'écriérent qu'ils se désistoient de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henri les remercia, & donna pour équivalent au premier les gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorsque celui-ci lui seroit restitué en entier : mais la générosité de Villars changea cette disposition : pour Biron, un bâton de maréchal de France & quatre cens vingt mille livres en argent le dédommagérent de la perte qu'il faisoit. 1594.

La réduction de paris jetta le roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligérent à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours, (40) de l'Université & des autres

(40) Le parlement de Paris fut rappellé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 88 Mars 1594.

1594. corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Isle-de-France, qui à l'envi de la capitale venoient lui rendre leur obéissance.

Villeroy ne fut pas des premiers; la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son fils que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sçut se faire acheter fort chérement, par le moyen de du Plessis son ami, & de Sancy dont la fille venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu à force d'importunité deux tréves pour lui personnellement, l'une de deux mois & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Maïenne; après avoir long-tems affecté de se tenir neutre & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après tous les

Pontoise, &c.

Jacqueline de Harlay Sancy.

(41) M. de Thou est encore ici formel-

autres, & obtint encore une charge de secrétaire du roi, en récompense de celle dont il se défaisoit. 1594.

Le roi jugea à propos de me faire

lement opposé à nos mémoires : Il dit, *liv.* 108. qu'il y avoit déja long-tems que l'accommodement de Villeroy avec sa majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du duc de Maïenne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment ; & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Maïenne du 2 Janvier de cette anné ; quoi qu'en rapportant cette lettre, il semble en faire une espéce de reproche à ce ministre. Dans cette lettre qui fut interceptée par les royalistes. Villeroy dont l'objet est de prévenir le duc de Maïenne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Maïenne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-méme en particulier : » parce que, dit-il. » leur cause commune est désespérée : » Nous avons, ajoute-t'il, perdu toute » créance & assûrance des uns aux autres. « &c. *Cayet, liv. 6. pag.* 293.

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres historiens, des démarches secrettes de Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du personnage qu'il

1594. partir pour Rouen dès le lendemain de son entrée dans Paris, puisqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 Mars, menant avec moi

jouoit par ordre du roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit guére s'exprimer autrement en parlant au duc de Maïenne; & pour dire exactement la vérité, si l'on peut taxer Villeroy de quelque chose en cette occasion, c'est tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, son fils. Mais où est le seigneur François de ce tems-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroy ce caractére d'homme un peu trop intérressé: » Henri IV. dit-il, » dans son journal, » étant allé un jour » à Villeroy faire » une simple collation » avec douze ou quin- » ze personnes de sa » cour, il leur dit à » table: Mes amis, » nous sommes tous » à table d'hôte, fai- » sons bonne chere » pour notre argent; » car nous avons un » hôte qui nous fera » bien payer l'écot. «

Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses mémoires, contre un homme qui jusqu'en l'année 1617. où il mourut, a rendu de très-grands services à

Vitry à la tête de trois cens hommes. 1594.
La Font me reçut à la porte de la ville & me conduisit avec toute ma suite à la maison qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du sieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du traité ; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employérent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font qui me mit au fait de tout leur manége, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le gouverneur, où devoient être aussi l'abbé de Tiron, le président de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux conseillers du parlement, & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater, & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trou-

ce royaume, ayant été ministre & secrétaire d'état sous quatre rois consécutifs, Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII.

1594. veroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je sortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la galerie lorsque j'entrai. Je courus l'embrasser, sans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à souper pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes caresses, & comme s'il eut été de concert avec moi au sujet des deux députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant du monde à souper, il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je répliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois persuadé que toute haine de parti à part, ces deux Messieurs entendroient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jetta un coup d'œil sur Simon-Antoine, qui prenant la chose en galant-homme, dit qu'il seroit charmé de sçavoir de qu'elle maniére le roi avoit traité les

Espagnols & les deux cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. » A ce que je vois, me voilà » obligé de vous traiter tous, » nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere. 1594.

Le reste de la compagnie s'approcha, & quelques instances que me fît le président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : » Je suis, » dit l'amiral en se mettant d'abord au » milieu de la table, très-mauvais maî-» tre des cérémonies. » Je ne voulus en faire aucune avec Dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la premiere place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je représentois la personne du roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite : ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Cha-

1594. pelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans l'ordre » : Je le vois, dit l'Espagnol, & je crains bien que cet » avantage ne soit d'un mauvais augure » pour nous ; mais pour cela il ne faut » pas laisser de rire & de boire à la san» té de nos maîtres, qui ne sont point » ennemis, puisqu'il n'y a point de » guerre déclarée entr'eux. » Cette réponse étoit pleine de sagesse & de politique. Pendant tout le repas cet étranger prit part à la conversation en homme d'esprit, & parut sensible aux bonnes qualités du roi, & sur-tout aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ses ennemis, tant étrangers que François. Je ne remarquai que Tiron & un docteur nommé Dadré (42) qui gardassent le silence pendant tout ce détail.

Le repas se passa ainsi avec beaucoup de joie, vraie ou apparente de tous les convives ; & après qu'il fut fini, Villars me dit en me reconduisant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'église de Rouen.

employeroit

employeroit à se défaire de façon ou d'autre de ses députés. Il ne sçavoit pas trop comment ces deux hommes s'entendroient donner leur congé ; il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'aprèsdinée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entieres avec les deux agens ; ils contesterent ; on en vint aux reproches & aux grosses paroles ; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer ; il leur déclara nettement que son accommodement avec le roi étoit consommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de se retirer sans tarder, ou à Soissons, ou vers le duc de Maïenne, avec un sauf-condiut qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là ; & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma premiere réquisition, il se déclareroit pour le 1594.

tion plus parfaite que fut cel
rendu un service si consid
roi & à tout le royaume,
un sommeil plus tranquille q
qui suivit cette journée. Le l
je me hatai d'aller trouver
Saint-Ouen; & quoiqu'il f
assez matin, je le trouvai se pı
depuis près d'une heure dan
de place. Elle étoit rempl
bien que toutes les princip
d'un peuple si nombreux,
le bruit qui s'étoit répandu d
des députés & de la nouve
monie, que Perdriel & d'I
la Font & les soldats que le
neur avoit envoyés par hpı
devant de moi, eurent bea
peine à m'ouvrir un passage

salut ordinaire, je lui dis que le roi 1594.
étant présentement bon Catholique, il étoit tems qu'il lui donnât des marques de son zele. Villars me répondit qu'il étoit déja dans le cœur le serviteur le plus fidéle de sa majesté; & que s'il ne s'agissoit plus pour en faire une profession éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma proche; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise, que sans songer davantage à compasser ses termes, il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractere: » Allons morbieu! » la ligue est que chacun crie *vive le* » *roi*. « Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le roi*, & dans l'instant il se forma de tous ces cris joints au son de la grosse cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie tant du fort que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une mai-

1594. son dans la ville qui ne tremblât de ce frémissement. » Ce son des cloches, » dis-je au gouverneur, nous avertit » d'aller rendre à Dieu nos actions de » graces dans l'église de Notre-Dame. « Le *Te Deum* y fut chanté solemnellement, & suivi de la Messe, au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe, où les cours Souveraines, les officiers de guerre & la maison de la ville étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre où commandoit le chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'amiral de Villars, de se conformer à la capitale.

Mon premier soin quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'envoyer quelqu'un de son conseil pour réhabiliter le parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent : c'étoit un buf,

(43) Georges de Brançàs-Villars, chevaliers, frere de l'amiral.

ſet de vaiſſelle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes ſortes d'inſtances pour me diſpenſer de le recevoir. Mon courier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de ſa majeſté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de ſon couſin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c. & le convioit de venir à la cour, d'une maniére qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois. 1594.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à ſon rang & à ſes dignités, ſe donna le tems d'y travailler; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-roſé, que je ne connoiſſois point, la petite ſcène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Feſcamp, & n'entendant rien dire de ſon dédommagement, réſolut d'en porter ſes plain-

1594. tes au roi ; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de sa majesté, il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il descendit à la même auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à son train & aux discours de ses domestiques, on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom ; & Bois-rosé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce seigneur à celle de du Rollet ; & montant aussi-tôt dans ma chambre, il me dit après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien sujet de se plaindre d'un seigneur de la cour nommé M. de Rosny, qui abusant de la faveur de son maître, l'avoit sacrifié aussi-bien que M. le duc de Montpensier & le maréchal de Biron, à l'amiral de Villars son ancien ami. Ensuite il m'expliqua ses demandes, ce qu'il fit d'une maniére si vive & si passionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce M. de Rosny, que je ne trou-

vois rien de si plaisant que le personnage que je jouois en cette occasion. 1594.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout son feu ; & je lui dis que j'avois assez de connoissance des affaires dont il me parloit, pour l'assurer que M. de Rosny n'auroit osé rien faire sans l'exprès commandament du roi ; & que sa majesté songeoit efficacement à lui donner une récompense dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pousser la civilité jusqu'à lui prometrre de servir son ressentiment contre celui dont il se plaignoit si amerement : je lui dis au contraire que s'il le connoissoit, il conviendroit qu'un homme qui pour le bien de l'état s'étoit démi gratuitement de son abbaye de saint Taurin, pouvoit bien avoir fait par nécessité, ce qu'il attribuoit à une mauvaise volonté. Je le congédiai, en lui disant qu'il vînt me trouver lorsque je serois arrivé à la cour, où je lui promis de parler au roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il se retira aussi content de moi, que mécontent de M. de Rosny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'escalier à un de mes pa-

1594. ges qu'il rencontra, il demeura si étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit si peu ménagé en parlant à lui-même, que craignant le ressentiment qu'il supposoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'instant, changea d'hôtellerie, & ne songea plus qu'à continuer à toute bride sa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais services que j'allois lui rendre.

L'avanture ne finit pas-là. Pendant que Bois-rosé se précautionnoit contre moi comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouse à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la premiere chose que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui selon sa coutume voulut que je n'en omisse rien. Après que j'eus tout épuisé du côté du sérieux, je voulus le réjouir de la scéne de Louviers. Bois-rosé n'avoit eu garde de l'en instruire : il s'étoit contenté de supplier sa majesté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cause d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'avanture de Bois-

rosé. Je l'envoyai chercher. Il crut ses affaires désespérées puisque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adressé. Je jouis quelque tems de son chagrin & de son embarras ; ensuite je l'en tirai d'une maniere qui le surprit beaucoup. Je sollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une pension de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en espéroit pas tant : mais sa tracasserie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la suite ; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en normandie, lorsque le roi m'en eut donné la grande maîtrise.

Je n'avois caché au roi de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonnée en voyant arriver un matin dans sa chambre des porteurs chargés de cette vaisselle. Je lui dis que n'ayant pu par aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce présent, je venois le lui apporter, comme une chose qui lui appartenoit ; parce que j'avois fait un vœu solemnel de ne jamais

1594. rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déja sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : car quoique les bienfaits du maître que j'ai servi ayent été considérables, & qu'ils ayent même surpassé mon attente, on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-tems & presque seul la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore ; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très-sincere, que je n'ai eu en agissant ainsi, d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard

leur situation n'a rien de différent de ceux qui sont préposés pour rendre la justice ; & que comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvriroit sa main aux présens même sans intention de laisser fléchir la balance, un ministre & tout homme en charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces présens, qui dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment présent, ou dans la suite, aux dépens du roi, ou bien du peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent, (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole) comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons ; & accoutumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du maître & le nôtre : à moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne ; & sa libéralité ira toujours assez loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le

1594

1594. malheur eſt que l'habitude de calculer & de voir paſſer par nos mains des ſommes immenſes, nous amene preſque toujours inſenſiblement au point de regarder comme peu de choſes, celles qui doivent ſuffire au bonheur & à la fortune d'un ſimple particulier.

Le roi ne me diſſimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils diſcours, & que ce ſyſtême tout ſimple qu'il eſt, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore ſi fort cherché depuis, ſans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet : mais pour s'accommoder à ma façon de penſer, il voulut que je le priſſe de ſa main. La donation qu'il m'en fit devint publique ; parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit ſpécifié que

(44) » L'humeur » de Roſny s'accor» doit parfaitement » bien avec celle du roi. Lorſqu'il lui con» fia ſes finances, il » déſira de lui qu'il » ne prit jamais au» cun pot de vin, ni » aucun préſent, ſans » l'en avertir. Et » quand Roſny l'en » avertiſſoit, il y con» ſentoit auſſi-tôt, & » même étoit ſi ai» ſe qu'en le ſervant

ce buffet étoit un présent de la ville de Rouen fait à sa majesté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce Prince prit dans sa cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vûes en instruisant ici le public de cette double gratification. 1594.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de tems après, avec une suite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la premiere noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres seigneurs : mais on ferma bien-tôt les yeux sur la magnificence

» bien il y trouvât » son comte, que » bien souvent il y » ajoutoit des dons » du sien, pour lui » donner courage de » le servir toujours de » mieux en mieux : » mais Rosny ne les » recevoit jamais qu'ils » ne fussent duement » vérifiés à la chambre des comptes » afin que tout le » monde sçut les libéralités que lui fai» soit son prince, & » qu'on n'eût point à » lui reprocher qu'il se » servoit de sa faveur » à épuiser ses coffres. « *Pérf. pag.* 225. Ce que cet écrivain ignora dans ce tems-là avec tout le monde, par la modestie du duc de Sully, c'est que l'idée de cette œconomie si sage & bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

1594. de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur sa modestie, qui sont en effet les véritables richesses de l'homme, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premieres. Il aborda le roi d'un air noble & soumis tout ensemble & se jetta à ses genoux. » Monsieur l'amiral, lui dit le roi, mortifié de cette attitude, & en le relevant promptement, » cette soumission n'est » dûe qu'à Dieu seul. « Et pour l'élever autant qu'il s'abaissoit, il se mit à entretenir les courtisans des grandes actions de M. de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha par des protestations de respect & de dévouement à arrêter le cours de ses louanges : appercevant ensuite M. le duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baisa, en l'appellant son supérieur, & en se démettant du gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit dès

ce moment un de ses plus chers amis. 1594.

Le mois d'Avril & celui de Mai furent employés de la même maniere par le roi & son conseil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers furent les plus considérables. Etrange cascade du duc de (45) Nemours ! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire roi de France, en épousant l'infante d'Espagne. La haine publique & l'opposition de son propre frere le duc de Maïenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtissant en idée, des provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Maconnois & Dombes, une principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assûrer la capitale de son nouveau royaume : mais ceux de (46)

(45) Charles-Emmanuel de Savoye duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne d'Est, veuve de François de Lorraine, duc de Guise.

(46) Péréfixe fait le

1594. Lyon plus fins que lui, s'affûrent eux-mêmes de la perfonne de leur prétendu Souverain, qui les traitoit déja en Tyran, & le gardent à vûe, fans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ces chefs. Saint-Sorlin, (47) jeune frere du duc de Nemours, intéreffe l'Efpagne dans fa querelle, & obtient du duc de Savoie & du duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, un puiffant fecours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci déterminés par cette violence à fe féparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano; avec lequel

duc de Maïenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à fon frere uterin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende juftice d'ailleurs. Tous les hiftoriens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'efprit, il étoit un des feigneurs de France le plus recommandable. Voyez fon éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin fon frere dans le *troifiéme Tome des mémoires de Brant. à l'article M. de Nemours. pag. 1. fuiv.* & le détail des affaires de Lyon, *dans Cayet, liv. 6. f. 299.* & les autres hiftoriens.

(47) Henri de Savoye Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

ſe ſentant les plus forts, ils ſe déclarent 1594.
hautement pour le roi; abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Eſpagne, de Savoye & de Nemours; font brûler en place publique avec une eſpece de farce inſultante, l'effigie d'une femme habillée en ſorciére, portant écrit ſur ſon front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour ſe ranger à leur devoir.

Le duc de Nemours mal à ſon aiſe pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque choſe de pis de la part de ſes prétendus ſujets, prend pour s'évader l'habit de ſon valet de chambre qui lui reſſembloit par la taille, ſort de ſa chambre en portant le baſſin de ſa chaiſe percée, paſſe au milieu des ſoldats, qui le gardoient dans l'antichambre, ſans en être reconnu, parce qu'il détourne le viſage, comme pour éviter la mauvaiſe odeur, s'eſquive par la rue, & gagne la campagne : trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une ville qu'il deſtinoit à être le ſiége de ſa gloire; & convaincu par

1594. une trifte expérience d'une vérité fur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a en tout rien de si difficile que de faire répondre les effets aux desirs.

L'ambition renversa encore une autre tête. Baligny (48) se trouvant gouverneur dans Cambray, place que sa situation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardiesse de demander qu'on changeât son titre de Gouverneur en celui de Prince Souverain ; & malheureusement pour lui il l'obtint. Il se flatoit de voir par-là son nom grossir le catalogue des têtes couronnées ; & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le soutint, ou crut le soutenir, en s'épuisant pour briller à la cour du roi, & pour amener au siége de Laon deux mille arquebusiers & trois cens chevaux : mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua, ainsi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il est impossible de persuader que les meilleures desseins sont ceux qui ne donnent que de mé-

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

diocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les hazards. 1594.

Les Espagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faisant un coup d'éclat, & vinrent assiéger la Capelle. Le roi ne balança pas à laisser toutes les affaires domestiques, pour aller s'opposer à la prise de cette place. Le soldat n'étoit pas dans la même disposition. Las de la guerre, il ne songeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il se passa un si long-tems avant que le roi eût pu rassembler son armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : il trouva le siége si avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On espéroit encore que le gouverneur avec l'avantage d'une place si forte, donneroit le tems au reste des troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jetter du secours dans la place, ou de forcer les assiégeans au combat : mais ce gouverneur, qui suivant l'esprit du tems ne

1594. cherchoit qu'à tirer parti de tout pour son profit, avoit si bien lésiné sur les vivres, les munitions de guerre & le nombre des soldats qui devoient composer sa garnison, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & se vit ruiné par son avarice.

Pour user de représailles, le roi alla investir Laon. (En Picardie.) Il n'igoroit pas que la ligue avoit mis cette place déja si forte par sa situation & ses défenses, en état de faire repentir quiconque oseroit l'attaquer. Elle avoit pour gouverneur un nommé Du-Bourg, (49) l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Maïenne qui y avoit encore fait enfermer son second fils le comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de Noblesse: mais le roi considéra qu'en cette oc-

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la bastille dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent *P. de l'Etoile. Cayet, tom. 2. pag. 691.* Il s'appelloit Antoine du Maine, surnommé du Bourg, ou l'Espinasse.

(50) Charles Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

casion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise. 1594.

Je le suivis avec joie à ce siége, & je fus chargé selon mon goût, de la direction d'une batterie de six piéces de canons, conjointement avec le vieux de Born, lequel en qualité de lieutenant-général de l'Artillerie, la conduisoit en l'absence du comte de la Guiche (51) qui en étoit grand-maitre, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui

Jean de Durefort, sieur de Born.

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de Lyon, fait grand maître de l'artillerie en 1578. par la démission du maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand-prieur de France, fils de Charles IX. & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant-particulier d'Orléans. Elle mourut en 1638. âgée de quatre vingt-neuf

1594. faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles qu'elle avoit besoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du siége, ne feroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, sans entrer dans aucun détail; me mandoit simplement qu'il me souhaitoit passionnément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi

ans, & le duc d'Angoulême en 1630. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entrague, parce que celui-ci épousa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV. & sœur utérine du comte d'Auvergne.

ſeul, diſoit-il, pouvoit y réuſſir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, ſa majeſté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne ſe fût-il agi que de la ſeule perſonne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager; qu'après cette lecture il m'ordonna de me diſpoſer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le ſiége. Pour remplir la place que je laiſſois vacante, il étoit beſoin d'un homme de confiance. Je nommai à ſa majeſté Vignole, Parabere & Trigny, & elle ſe détermina en faveur de Parabere. Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant terminées, je reviendrois devant Laon, & je comptois bien en preſſer la concluſion : mais à celles-là il en ſuccéda d'autres de ſi près, que depuis la fin de Mai juſqu'au commencement d'Août que dura ce ſiége je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai ſera par cette même raiſon aſſez interrompu. 1594.

Jean de Beaudean de Parabere.

Je pris les inſtructions du roi pour mon voyage & vins coucher à Crêpy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me tranſportai d'abord chez le cardi-

1594. nal. Je le trouvai malade (53) & aussi abbatu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre & me fit asseoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste : mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur ; quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques & de tracasseries de femme, dont j'ai presque honte d'entretenir le public. Une certaine Madame de Rosieres étoit celle qui les causoit. Soit jalousie, ou vision, le cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement, pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne son mignon. Sa consolation étoit qu'il falloit que sa malfaictrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon épouse lui avoit

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gaillon demeurer à sainte Geneviéve, & ensuite dans sa belle maison de l'abbaye de saint Germain, dit M. de Thou, *liv.* 109.

dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Rosiers étoit extrêmement malade, & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort. 1594.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'ayent beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit & il put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Rosiers, le roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & Sa Majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement, ce ne pouvoit être ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou, parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincérement à la religion catholique : (car comment être bon catholique romain, & désobliger un cardinal ?) & tout de suite sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiste

de la religion romaine auprès du roi,
1594. de l'y affermir, de lui faire lier une étroite correspondance avec le Pape, de demander au Saint-Pere sa bénédiction*, afin d'en obtenir ensuite la dissolution de son mariage avec la reine Marguerite de Valois & le pouvoir d'épouser une autre princesse, dont il eût des enfants qui assurassent la couronne à la maison de Bourbon, & à la France la paix & le repos. La fin de ce discours étoit plus sensée que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du pape qu'il y inséra : car je conviens que Clément VIII. étoit non-seulement d'un esprit sage & juste, mais encore si fin politique, que la Cour de Madrid ne sçauroit se vanter de lui en avoir imposé par ses déguisemens.

Le cardinal se jetta ensuite sur l'affaire des Jésuites, & quoiqu'il les favorisât ouvertement en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta cependant pour m'engager à les soutenir, que des raisons de politique & de l'intérêt du roi, si solides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui

1594.

avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet fut une suite des réflexions sensées que me fit faire cette Eminence, sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette société : car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela.

Une quatriéme affaire qu'il me recommanda, fut de soutenir contre le surintendant le vieux archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son parent. Cet archevêque portoit le nom de (54) Béthune. Voyant la reine d'E-

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glasco, Glascou, ou Glascow, en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambassadeur ordinaire de la reine d'Ecosse, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, son oncle, arrivée en 1546. On voit encore son épitaphe dans l'église de Saint Jean de Latran. Amelot de la Houssaye, après avoir parlé dans ses Mémoires du Procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans eût avec le duc Maximilien François de Sully, dans lequel il paroît que c'est bien injustement qu'on prétendoit disputer à cet-

1594. cosse sa bienfaictrice morte, il ne songeoit plus qu'à achever tranquillement loin de sa patrie le peu de jours qui lui restoient à vivre : mais il avoit dans le Surintendant un ennemi qui le persécutoit continuellement & sembloit avoir entrepris de le chasser de France. Je n'en ai jamais trop bien sçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné par la maison de Guise, à cause de la reine (55) d'Ecosse qui étoit de cette maison. Le cardinal de Bourbon disoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui car-

te maison le nom de Béthune, parle aussi de cet archevêque : » Quoiqu'il en soit, » dit-il, la maison de » Béthun d'Ecosse, » de laquelle étoient » le cardinal archevê- » que de Saint-André, & l'archevê- » que de Glascow, » ambassadeur de la » reine Marie Stuard » en France, où il » mourut en 1600 ou » 1601, (il y a erreur » de date ici) est re- » connue par MM, de » Sully & de Charost, pour une bran- » che de leur mai- » son. « *tom.* 2. *p.* 68. C'est parce que selon nos Mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glasco, ainsi que l'archevêque de Saint-André est Béthune, & non pas Béthun.

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude duc de Guise, épousa en 1530 Jacques Stuard, roi d'Ecosse,

dinal prenoit à l'archevêque : & il est 1594.
vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait solliciter le surintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'Archevêque. Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au dehors du Royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts, le cardinal me dit que cet Archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion protestante.

Il revint encore à ses bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de Sa Majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces bénéfices avoit donné de terribles scrupules au feu cardinal son oncle de qui il les tenoit & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son éminence s'imagi-

1594. noit satisfaire à ce qu'il leur devoit & aux remords de sa conscience pour lui & pour son oncle, en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorsque son médecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le silence à son malade, se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du cardinal dont il possédoit la confiance & s'en acquitta en homme fort-éloquent; c'est-à-dire qu'il m'ennuya long-tems. Je ne répondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir son éminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa famme. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, soit dans la ligue, soit dans le parti Espagnol. Il ne se passoit point de nuits qu'il ne s'y tint des conseils secrets contre l'intérêt & le service du roi. En attendant que j'eusse conféré avec Sa Majesté sur les moyens de dé-

(56) Louis Duret, Seigneur de Chevry.

truire cette méchante cabale, je représentai à MM. de Chiverny, (57) de Pont-carré, de Belliévre & de Maisse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai plus particuliérement Maisse, dont je connoissois l'activité. 1594.

Je donnai ensuite une attention particuliere à l'affaire des Jésuites, dont le procès étoit actuellement porté au Parlement & vivement poursuivi par l'Université & les Curés de Paris, qui les accusoient d'avoir attiré à eux toute l'instruction de la jeunesse & la direction des consciences; les représentoient comme une société pernicieuse à l'état, & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'assûré que tous ces adversaires de la société remportassent sur elle le triomphe qu'ils se promettoient, quand même l'autorité du roi ne seroit pas inter-

(57) Philippe Huraut de Chiverny, ou Cheverny, chancelier de France. N. Camus de Pontcarré, maître des requêtes. Pomponne de Belliévre. André Hurault, sieur de Maisse, il fut nommé ambassadeur à Venise l'année suivante.

1594. venue. Les Jésuites avoient puissamment agi dans cette occasion, & la partie étoit déja si bien liée, que sans compter le pape, l'Espagne & leurs partisans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils se trouvoient forts de la moitié du Parlement, qui faisoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cause étoit remise entre les mains des Avocats les plus accrédités du Barreau, Duret & Versoris (59) pour les Jésuites, Arnaud & Dollé pour leurs adversaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient.

(58) Le cardinal de Bourbon, le Surintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres solliciterent ouvertement pour les Jésuites.

(59) La cause fut plaidée à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'Université ; Louis Dollé pour les Curés ; & Claude Duret en peu de mots pour les Jésuites. Pierre Barne, Jésuite, syndic du Collége de Clermont, aujourd'hui collége de Louis le Grand, les défendit fut amplement par un factum plein de raisons très-solides. Il y justifie sa société sur cette obéissance au pape, dont il semble qu'on lui fît un crime: il défie qu'on puisse trouver dans aucun endroit de ses statuts qu'il lui est permis de détrôner les rois, & de tuer les tyrans, ce qui en effet étoit une

Je me représentai tout ce que m'avoit fait envisager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne se portassent si on les chassoit du royaume, soit par vengeance, soit par l'espérance d'obliger à révoquer leur bannissement ; qu'ils pouvoient faire soulever par leurs intrigues une partie de l'europe ; qu'ils sçauroient bien faire regarder cette persécution contre eux comme une injure faite à la religion même, & jetter sur le roi le soupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonstance présente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément 1594.

pure calomnie de ses ennemis ; il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de se mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déja contre les Jésuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente ans au parlement, au sujet de leur établissement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'Université & des Curés de Paris furent jointes aux piéces de ce premier procès, & pour être jugées ensemble; ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fît. *de Thou, liv.* 110. *Hist. de l'Université de Paris, tom.* 6. *pag.* 866. & autres.

1594. VIII. n'ayant encore pu se résoudre à accorder l'absolution qu'on sollicitoit à Rome, le roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises dont l'événement est toujours si douteux & quelquefois si critique, enfin les Catholiques les plus puissans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris que ceux même qui remplissoient la cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers, & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaise intention à personne, mais combien y en avoit-il parmi ces Catholiques si chauds, qui n'étoient poussé que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne semoit tous ces discours, que depuis qu'il avoit

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

perdu l'espérance d'obtenir le gouvernement de Laon? 1594.

Quoiqu'il en soit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du roi absent, pour une pique de Prêtres & de Théologiens, & je ne doutois pas que Sa Majesté ne prît elle-même en pareil cas le parti le plus modéré. Je déclarai donc à messieurs du conseil, que le roi ne trouvoit pas assez forts les griefs proposés contre les Jésuites. Que Sa Majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la société, de quelle maniére elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'état, soit au sien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procédure violente contre ces peres; qu'il fût fait contre eux aucun plaidoyer (61)

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhément, qu'au rapport de l'Etoile qui ne prend pas volontiers le parti des Jésuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces peres, & que le premier président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithétes que M. de Thou donne dans l'endroit cité ci-dessus aux avocats de l'Université & des Curés, font assez entendre

1594. injurieux ; & même que la cause fût agitée en pleine audience. Personne ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des Jésuites, &

qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues, qu'on se portoit dans cette affaire contre les Jésuites avec une grande passion ; quoi qu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres, cet historien se déclare entiérement contre la société. Je trouve dans les Mémoires de la ligue qu'on chercha un autre grief contre ces Peres qu'on abandonna ensuite comme n'ayant aucune vraisemblance ; c'est d'enlever les enfans à leurs parens, pour les transporter malgré eux hors l'europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse ; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du gouvernement ; c'est le cardinal de Richelieu dans son testament politique, 1. *Part. chap.* 2. *Sect.* 10. ou après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour ou contre l'Université & les Jésuites, il résout la question en ces termes : » La raison ne » permet pas de frustrer un ancien possesseur de ce qu'il » possède avec titre, » & l'intérêt public » ne peut souffrir » qu'une compagnie » non-seulement recommandable par » sa piété, mais célébre par sa doctrine, » comme est celle des » Jésuites, soit privée » d'une fonction dont » elle peut s'acquitter » avec grande utilité » pour le Public... Il » est donc raisonnable que les Universités & les Jésuites » enseignent à l'envi ; » afin que l'émulation » aiguise leur vertu » & que les sciences

je puis dire que par cet endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement cette affaire en demeura là pour lors. 1594.

» soient d'autant plus » assurées dans l'état, » qu'étant déposées » entre les mains de » leurs gardiens, si » les uns viennent à » perdre un si sacré » dépôt, il se trouve » chez les autres. «

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'instruction des enfans de qualité, les Jésuites » pénétrent » les plus secrets évé» nemens des cœurs » & des familles; « ce sont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré ministere à cette Société qu'à tous les autres prêtres séculiers ou réguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux Jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du royaume. La chronologie Septenaire, ouvrage, lequel avec le Mercure François qui en est la suite, me paroît celui de tous les Mémoires de ce tems-là dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail, le Septenaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les Jésuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zèle contre les novateurs, par la pureté de leurs sentimens théologiques, & par leurs missions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut nécessairement voir dans le livre même, *fol.* 439. Il est d'autant plus frappant, qu'il est parti du

1594. Je crus devoir aussi parler au surintendant pour l'archevêque de Glasco, par déférence à la priére du cardinal de Bourbon. Quoique je sçusse bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarrassoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frere. J'espérois d'avantage de la justice du roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de M. le cardinal, que je trouvai encore considérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres, où j'avois laissé mon équipage de guerre, que le duc de Maïenne en attendant la grande armée que devoit lui amener incessamment le comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé avec quelques troupes jusqu'à la Fére & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon

même tems où la jalousie suscitoit contre les Jésuites de si noires accusations. L'auteur de ce morceau historique, quoique son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même P. Victor Cayet qui a composé la Chronologie Novennaire, où l'on voit ce procès des Jésuites détaillé avec une fort grande exactitude, *année 1594. liv. 6. pag. 379, 407.*

un ſecours de cent chevaux & de deux cens arquebuſiers; que le premier avoit été défait par Givry, & le ſecond par M. le comte de Soiſſons, qui étoit ce jour-là de garde dans la tranchée; que le roi montroit en tout l'exemple aux princes & aux officiers, & relevoit lui-même la tranchée à ſon rang. 1594.

Ce prince étoit couché quand j'arrivai à ſon quartier, quoiqu'il fût trois heures après midi. Si tôt qu'il me vit entrer, il me demanda ſi je n'étois pas ſurpris de le trouver au lit à pareille heure, ce lit étoit deux matelats ſur la terre dure. Toute la nuit & le jour précédent ce prince s'étant tenu debout dans la tranchée, ou occupé à faire faire des travaux dans la montagne ſur le penchant de laquelle Laon eſt aſſis, ſoit pour faire changer quelques bateries de place, ſoit pour mettre les travailleurs à couvert par des parapets, il s'étoit ſi fort fatigué ſur ce terrein qui eſt extrêmement rude, qu'il s'étoit fait pluſieurs contuſions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer ſon ouvrage, juſqu'à ce que toutes ces meurtriſſures s'étant ouvertes, ſes deux

1594. pieds ne fûrent bientôt plus qu'une prande playe, qui l'obligea de se mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en ma présence ; » afin que je connusse, dit-il, qu'il ne faisoit pas le » douillet mal-à-propos. « J'étois bien éloigné d'avoir cette pensée ; & si je l'accusois de quelque chose, c'étoit plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'il s'en apperçut : car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance sur la ville assiégée ; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, qui devoient revenir sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai seul avec le roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce que je fis en me mettant à genoux sur un carreau que ce prince me fit apporter, & Sa Majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beaulieu-Rusé. La premiere étoit adressée

au chancelier, & regardoit les Jésuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la seconde, il mandoit à d'O que son intention étoit qu'on laissât jouir paisiblement l'archevêque de Glasco des deux seules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il justifioit la conduite passée de ce prélat, par la reconnoissance qu'il devoit à sa bienfaitrice. La troisiéme au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie sécrétaire d'état, qui faisoit sçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle disposition qu'il feroit de ses bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en signant de sa main l'état qu'il lui en enverroit; pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reste de la lettre étoit une assûrance de sa protection & de son amitié; & il lui donnoit une preuve de sa confiance, en faisant passer par ses mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaisance de lui mander le contenu. 1594.

(62) Notre-Dame de l'Absie en Poitou, & le Prieuré de Saint Pierre de Pontoise.

1594. Je chargeai Dupeirat à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit, à se délivrer de tous ses chagrins domestiques.

Ces affaires étant expédiées, arrivérent MM. de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabere, de Vignoles, de Fouqueroles & autres, que le roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent, & surtout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis, & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas, & insensiblement il survint une dispute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable & un ton de supériorité qui, le rendoient toujours maître de la conversation, ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit en leur imposant silence, qu'il venoit de recevoir avis par trois espions confé-

cutifs & venus de différens endroits, 1594.
que le duc de Maïenne & le comte de Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considérable dans Laon, afin d'être dispensés de livrer bataille ; & que ce convoi alloit se mettre incessamment en marche, soutenu d'une escorte puissante, dans l'intention de passer sur le ventre à tous les corps-de-gardes, de forcer les passages, & d'entrer dans la place assiégée. Nouvelle matiére de contestation, terminée à l'avantage de Biron, qui se fit nommer pour commander un détachement considérable, avec lequel il se posteroit dans la forêt entre Laon & la Fére, & insulteroit l'escorte avec le convoi. Il le composa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie Françoise tous choisis, huit cens Suisses, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cens gentilshommes presque tous de la maison du roi. Le roi me refusa plusieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi ; mais je fis tant d'instances, qu'à la troisiéme fois je l'obtins.

1594. Nous nous mîmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt; où nous avançames sans bruit jusqu'au bord du bois du côté de la Fére, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans la Fére; & plaça sur les bords de la forêt des vedettes qui l'instruisoient exactement de tout ce qui sortoit de la ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi : alors les vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fére à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espéce, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose si non que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposérent; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargeroit quelqu'un de la troupe

1594.

d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouqueroles dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres ; & rapporta peu de tems après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charretes chargées de provisions de guerre ; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers Valons, Lansquenets & Liégeois. Pareil nombre d'infanterie Espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la maniére. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le convoi dans la forêt, & ensuite de le prendre en queue. Givry (63) Montigny & Marivault

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué devant Laon peu de jours après cette rencontre, & fort regreté de Henri IV. François de La-Grange, seigneur de Montigny. Il en sera encore parlé. Claude de l'Isle, sieur de Marivault.

1594. qui étoient à la tête de la cavalerie, furent pour la négative ; & soutinrent si fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre escadrons en rase campagne, qu'ils entraînérent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La cavalerie ennemie céda à la premiére attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution, & se retira sur les flancs des chariots ; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer ; & fit ses décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche, tandis que lui-même les prendroit par le flanc droit, qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible, que les fantassins ennemis furent contraints de se retirer, & de chercher comme les quatre escadrons un abri au milieu des charrettes, d'où ils ne laissérent pas de se défendre. Pendant ce tems-là le bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête ; & il s'étoit mis en ba-

taille de maniére qu'il étoit soutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les priéres, & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de cavalerie de se retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoise & Suisse qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de la Fére, pouvoit donner le tems d'envoyer au convoi un secours considérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniére ressource, que les cent gentilshommes missent pied à terre; qu'ils joignissent à leurs armes qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenassent à la charge nos gens de pied François & Suisses, qui n'avoient encore pu entammer les Espagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny 1594.

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'histoire & dans ces Mémoires.

1594. d'Arambure, de La-Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancérent de cette maniére à la tête de trois cens fantaſſins ; & Biron les ſuivit avec pareil nombre : je fus mis de cette ſeconde troupe. On ſe choqua ſi bruſquement, que la pique & le fuſil devinrent inutiles, & qu'on ſe battit corps à corps, & pour ainſi dire à la lutte.

Les Eſpagnols cédérent enfin & ſe ſauvérent dans les bois & ſous les charriots, après avoir jetté leurs armes. (65) Ce ſecond refuge n'étoit plus ſûr pour eux. Nous les y pourſuivîmes, & le carnage fut horrible vû le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens ſur la place. Il y eut peu de priſonniers ; ce qu'il y avoit de perſonnes de marque dans la cavalerie eut le tems de regagner la

Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez ſon éloge dans *M. de Thou, liv.* 103. Celui qui eſt nommé ici ne s'appelloit ainſi, ſelon Cayet, que parce qu'il avoit épouſé l'héritiere de cette maiſon. *Chronol. Noven. liv.* 4. *p.* 23. Mais Cayet ſe trompe : Jean de Chaumont laiſſa pluſieurs enfans mâles qui portérent les armes pour le ſervice du roi.

(65) La-Curée, bon juge en cette matiére, attribuoit cette défaite des Eſpagnols à leur coutume de ſe ſervir d'épées trop longues, & de cinturons trop court. *vol.* 8929. *Mſſ. de la bibliot. du roi.*

la Fére, où nous n'eûmes garde de les pourſuivre, non plus que ceux qui s'enfoncérent dans le bois, dans la crainte d'être ſurpris en déſordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fére à leur ſecours. Nous ne ſongeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir ſur nos gardes, pendant le tems néceſſaire pour nous repoſer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes ſans trouver aucun obſtacle tout le bagage des ennemis, mais ſi pillé par le ſoldat, & ſi peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage eſtropiés. 1594.

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris pour ſe faire donner le commandement dans cette expédition, il ſe préſenta au retours à ſa majeſté pour recevoir les louanges dûes à ſon ſuccès. Ayant une ſi belle matiere à parler de lui, on imagine ſans peine tout ce que put dire à l'avantage de ſa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite eſt le

1594. silence en ces occasions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne sur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même est assez dans le goût François, réussit ordinairement à un général qui a des François à conduire : avec eux il semble que c'est avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas; & il en avoit éprouvé de si heureux effets dans ces occasions hazardeuses, où il semble que le soldat ne cherche que sur le visage & dans les paroles de son chef l'idée qu'il doit prendre du danger présent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A son exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours, plusieurs d'entr'eux, mais particuliérement le maréchal de Biron, l'outroient jusqu'à en être insupportables aux autres, & au roi lui-même qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les caresses dont sa majesté combla ce maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnérent beaucoup de jalousie aux courtisans qui n'avoient point été de la

partie, & achevérent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa derniere action & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donné qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve : mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus ; & qu'il ne prît ouvertement parti contre elle ; ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il seroit secrettement d'accord avec 1594.

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

1594. ses ennemis. Henri qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque tems; sans doute dans le dessein de faire réussir le mariage de son frere avec (67) mademoiselle de Saint-Geniès ma niéce, qui étoit un des plus riches partis de France; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait, le roi continua sans obstacle le siége de Laon, jusqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le duc de Maïenne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais succès, ne parloient que de venir forcer les lignes des assiégeans, aussitôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicule: mais sa majesté qui ne négligeoit rien ne se tranquillisa là-dessus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, escorté de trois cens che-

(67) Fille d'Elie de Gontault, seigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de Bearn, Viceroi de Navarre, & de Jacqueline de Béthune, sœur de M. de Rosny.

vaux & avec ordre exprès de ne point revenir sans une parfaite connoissance de la situation & des forces des ennemis, lui eut rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une seule compagnie en-deçà de l'Oise, & que les Espagnols songeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi se reposant sur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le soir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maison dépendante du domaine de Navarre, & située au milieu de la forêt; où il se souvint qu'il étoit souvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit en sa jeunesse au château de Marle; & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir. 1594.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter, selon sa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit aussitôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoutumé à dormir partout, & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il

1594.

La forêt de Folambray.

faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt, peu loin du grand chemin de la Fére à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de la Fére, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançames jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour lors nous apperçumes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie, étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie qui escortoit. Portant notre vue jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla voir défiler après ces chariots un si grand nombre de troupes que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entiére des ennemis.

ſous revînmes bruſquement ſur nos 1594.
, & trouvant le roi qui à ſon reveil
›uoit un prunier dont le fruit nous
it paru délicieux : » Pardieu ! Sire,
ıi dîmes nous, nous venons de voir
ıſſer des gens qui vous préparent
ıen d'autres prunes & un peu plus
ıres à digérer. « L'explication ſe fit
›eu de mots ; le tems preſſoit : & le
avoit d'autant moins de peine à
s croire, qu'il nous dit auſſi avoir
même entendu quelque choſe de-
; un quart d'heure ; mais que plutôt
de croire que Givry s'étoit ſi mal
ıitté de ſa commiſſion, il avoit jugé
le bruit venoit de ſon propre camp.
majeſté donna ordre à douze de
s qu'elle trouva ſous ſa main, d'al-
›romptement vers les différens lo-
ıens de cavalerie, dont elle portoit
ours la liſte dans ſa poche ; d'y ré-
ıre l'alarme & de les preſſer de ſe
ıre tous au quartier du roi ; pen-
: qu'une partie de nous iroit vers
anterie, pour la former en batail-
& la placer entre ce même quartier
:s tranchées. Il monta à cheval en
nant ces ordres, & quoiqu'il mar-
à toute bride, il les donna à tous

1594. ceux qu'il rencontra avec la même justesse & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité & à cette admirable présence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en sa place au lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée, les ennemis ne surprirent personne, ce qui sauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il faut avouer que si la cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp, où elle se forma en escadron avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat, ce qui seroit arrivé presqu'indubitablement dans l'effet d'une premiere surprise, le roi & une partie des officiers étant absens, il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion d'enlever un ou plusieurs quartiers : & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul exemple, si l'on vouloit prouver de quelle utilité il est pour un général d'armée, je ne dis pas seulement de

posséder cette qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les officiers, soit les différens corps de son armée; d'en être connu à son tour pour celui de tous les officiers généraux, dont, la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile prendre l'avis comme le plus sage; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la discipline douce; en ne les surchargeant jamais d'ordre; mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur commandant; inconvénient qui de tous tems a perdu tant d'armées & de chefs. 1594.

Malgré la diligence dont le roi usa

1594. en cette occaſion, ſi le général ennemi avoit ſçu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec conſidérable : mais connoiſſant à quel prince il avoit affaire, il n'oſa faire paroître la tête de ſon armée, que tout le reſte ne fût ſorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du ſecours de l'autre, ſi le roi inſtruit de ſa marche venoit à ſa rencontre avec toute la ſienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut ſuſpendue par un aiſſieu de coulevrine qui ſe caſſa au milieu du chemin & l'embarraſſa. Les chariots fracaſſés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient ſemés ſur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui cauſerent un ſecond embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Maïenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à aſſeoir ſon camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent ſoigneuſement mis à profit par le roi. Il fit ſortir de ſes tranchées aſſez de monde pour les couvrir ſans trop les dégarnir, & rangea le reſte de ſon armée en bataille au-devant, lorſque les enne-

mis n'espérant plus le surprendre, lui en eurent laissé le tems. On ne songea de part & d'autre tout le reste du jour qu'à prendre ses avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'ascendant du roi, & notre cavalerie presque toute composée de gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le siége de Laon pour venir à eux, & ensuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confusion que leur arrivée devoit causer: mais comme on ne sçut leur intention que par les prisonniers qu'on fit dans la suite, personne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale: nos deux camps étant si proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs soldats. 1594.

Au milieu du terrein qui nous séparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, presque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville assiégée, si les ennemis s'en

1594. emparoient. Le roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux piéces de canon bâtardes pour y soutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par son ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lorsqu'il vint visiter ce poste. Le lendemain les ennemis faisant une contenance encore plus fiere que la veille, commencérent une escarmouche avec toute leur mousqueterie, & s'attachérent à se rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fusil tirés : mais avec si peu d'effet que Parabere qui vint le soir souper sur ma colline, m'assûra qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme ; & les généraux ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profitérent pour faire sans bruit leur retraite vers la Fére. Le roi les laissa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue son objet ; il se contenta de la honte qu'ils remportérent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du sixiéme Livre.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE SEPTIÉME.

JE ne séjournai presque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il survint des difficultés dans les traités, & sur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligérent à faire par ordre de sa majesté un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris, & d'un autre plus considérable que ceux-ci à Sedan. 1594.

Le duc de Bouilion donnoit chaque jour de nouveaux sujets de mécontement au roi. Il s'étoit engagé à sa majesté lorsqu'elle lui fit épouser l'héritiére de Sedan, de lui amener

1594. certain nombre de troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement : il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder sa frontiere jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle principauté ; sans en demander la permission au roi; sans s'excuser du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas; sans même lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un état aussi foible & aussi borné que le sien, il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dans les cours voisines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons & de mécontens étoient sûr de trouver en sa personne un protecteur ; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions ensemble les moyens de

prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha en particulier sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au roi à son coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faisoit part à sa majesté de la mort de sa femme, & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament, par lequel elle assûroit à son mari la principauté de Sédan & tous ses biens, & les mettoit sous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété sur cette donation par les collatéraux. 1594.

1594. » Cela veut dire, me dit le roi après
» avoir achevé de lire la lettre, que
» M. de Bouillon a fort affaire de moi:
» n'est-il pas bien honnête? «

Pour humilier & punir le duc, sa majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul: mais le bon naturel de ce prince & le souvenir des anciens services du duc de Bouillon, l'emportérent encore. Il fit réponse au duc, pour le complimenter sur la mort de la duchesse de Bouillon & l'assûrer de toute sa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette derniere marque d'amitié eût ramené pour toujours le duc de Bouillon à son devoir, la commission de celui que le roi envoyoit à Sedan chargé de cette lettre, se seroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre personne auroit suffi pour cela: mais ce prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui portat la lettre; parce que si elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans son devoir, les paroles d'un

homme en droit de le lui repréſenter 1594.
fortement, pourroient peut-être le faire, & que ſi l'un ne ſervoit pas plus que l'autre, il étoit néceſſaire de pénétrer les ſecrettes intentions du duc & d'examiner de plus près le codicile & la donation prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambaſſade me parut toute ſemblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soiſſons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le ſervice du roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires ſi dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui ſe paſſoit dans mon eſprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de ſa commiſſion : il me dit que le ſuccès qu'il ſembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférablement à tout autre; que rien de ce que je faiſois pour lui ne ſe perdoit dans ſon eſprit; & qu'il me ſçavoit ſur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaiſon capable de refroi-

1594. dir mon zéle pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles ; & il ajoûta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer à ma sûreté, parce que j'avois à passer dans des lieux soumis au pouvoir de la maison de Guise ; & de me conserver soigneusement pour un prince qui m'aimoit. Les Princes qui s'y prennent de cette façon ne sçauroient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvû d'argent, en ayant fait venir de Rosny & de Moret, où étoit mon épouse : ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage à Bruyéres ; & suivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vûe de Sedan. Le duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi jusqu'au village de Torcy, qui fait la séparation de ce petit état d'avec la France ; mit pied à terre, & prit un maintien triste pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi.

Ensuite il me combla personnellement de civilités ; parut charmé du choix que sa majesté avoit fait ; & persista malgré mes instances à me traiter d'ambassadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance les fortifications qu'il faisoit faire à son château de Sedan, au moyen desquelles il s'assûroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépense qu'y faisoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par sa situation beaucoup de prise. 1594.

Le siége de Laon dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna sujet d'entrer en conversation plus particuliere. Après des assurances réitérées de son attachement au roi, le duc me demanda si après tant de sujets de plainte que sa majesté avoit reçu des Pays-Bas Espagnols, elle ne se détermineroit point à y porter la guerre ; & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit le plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la maniére dont on

1594. pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liége & de Namur, sur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vûe avec les principales villes de Flandre, & sur le puissant secours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de peine à croire qu'il eût travaillé de tout son pouvoir à faire réussir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimére. Aussi le duc craignant qu'à la cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de désintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discouru sur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute son éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abbaissement de la maison d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des Protestans, avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial nécef-

ſaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince que l'extérieur ſeulement ; & il crut l'avoir ſuffiſamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes des dévots Catholiques, ſur les moines mendians, & ſur les équivoques des Jéſuites. (1) 1594.

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté ſans l'interrompre. Je découvrois ſans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui paſſoient par cette tête ambitieuſe ; mais il me reſtoit encore bien des choſes à ſçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agiſſoit que de le faire parler long-tems : car il n'eſt pas poſſible qu'un homme qui eſt à la fois vain & grand parleur, ne trahiſſe enfin tous ſes ſecrets. Je me mis donc à ſourire, & je pris l'air d'un homme tou-

(1) Le duc de Bouillon s'eſt généralement fait connoître pour un Calviniſte ſi emporté & ſi entêté, que la louange & le blâme, ſur les ſentimens comme ſur les perſonnes des Catholiques, ſont preſqu'égaux dans ſa bouche.

1594. ché d'admiration pour son esprit, sa politique & son éloquence. Le duc agréablement flaté, ne se fit pas presser ; & reprenant la parole, il passa à me faire connoître le véritable intérêts des Réformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit, soit que le duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion, (2) son expres-

(2) Le caractere d'esprit du duc de Bouillon est représenté ici dans le vrai. » Il » s'expliquoit à dessein, dit son historien, d'une maniere si obscure & si embarrassée, qu'il y » pouvoit donner le » sens qu'il lui plaisoit. » Il prétendoit qu'il y » avoit des occasions » délicates, où l'on ne » pouvoit se dispenser, » ou de se retrancher » dans le silence, ou » de suivre sa maxime, » quand on étoit obligé de parler. « Une autre maxime du duc de Bouillon, selon le même écrivain, étoit, » Qu'il falloit se défier » du témoignage de la » main. On explique, » disoit-il, comme on » veut ce qu'on a dit ; » on n'en convient » même qu'autant qu'il » est à propos de le » faire : on se retranche sur le plus ou le » moins ; on accorde » ou l'on nie selon » qu'il convient ; il » n'en est pas de même de ce qui est écrit ; &c.« M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra se trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas le duc de Bouillon ; mais il n'y aura personne qui ne loue le duc de Sully.

ſion ſouffrît de la contrainte de ſon 1594.
eſprit, ſoit qu'il trouvât que l'affectation d'un air myſtérieux faiſoit plus d'honneur au parti & à lui-même; ſoit enfin que ce qu'il diſoit roulât ſur un ſyſtême ſi ſublime & des idées ſi abſtraites, qu'il s'y perdoit peut-être auſſi-bien que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop élevé; & il me dit plus clairement, que les Réformés avoient pris tant d'ombrage de la converſion du roi, qu'il ne pouvoit diſſiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Eſpagne, conjointement avec eux; que ſans cela rien ne pouvoit les empêcher de ſe regarder comme un corps ſacrifié, & expoſé déſormais aux violences des Catholiques François agiſſans de concert avec les Eſpagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit peut-être comme auſſi fauſſe qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, diſoit-il, propoſé au roi étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Maïenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Eſpagne; & le pape ne refuſoit à ce prince la benédiction apoſtolique, avec une

1594. bulle par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve Bouillon en joignit d'autres, qui n'avoient pas plus de fondement, par lesquelles il crut justifier que les Catholiques avoient entiérement changé le cœur du roi à l'égard des Protestans, & lui avoient fait commettre contre eux mille injustices. Ce grief des Réformés ainsi établi, le duc voulut bien m'apprendre le reméde que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier incessamment leurs places; se choisir un chef hors du royaume; établir au-dedans un conseil général des affaires de la religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les différentes églises n'auroient qu'à s'adresser; & qui connoîtroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres conseils provinciaux, en quoi on partageoit toute la France calviniste. Afin que le pouvoir de ce conseil souverain fût absolu & irréfragable, on mettoit à la tête un protecteur ou prince étranger, capable de le faire respecter.

En

En parlant de la sorte, le duc de Bouillon suivant qu'il croyoit avoir besoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit successivement le personnage d'ami & d'allié du roi, de bon Protestant, ou de simple narrateur ; mais toujours d'un homme consommé dans la politique, & le dépositaire de tout ce que le parti Protestant avoit de plus secret. Il ne put pourtant si bien s'envelopper, que je ne comprisse assez clairement que tous ces projets de haut & bas conseils, ces réglemens si particularisés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les Synodes de Saint Maixant & de Sainte Foi, comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de sa façon ; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ses propres vûes pour autant de points arrêtés ; & tout son but en cela, (car quels ressorts l'ambition ne fait-elle pas jouer ?) n'étoit peut-être autre chose, sinon qu'en répandant à la cour ces desseins, comme si les Calvinistes les eussent véritablement formés, & suf- 1594.

1594. sent prêts à les mettre à exécution, je fisse éclater le roi contre eux, & que par cet artifice il obligeât les huguenots à prendre la résolution qu'il souhaitoit qu'ils prissent, mais qu'il n'osoit leur inspirer ouvertement de se choisir pour chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins, à ce qu'il croyoit, le duc songea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, si le roi dont il avoit actuellement besoin, venoit à en concevoir quelque soupçon à son désavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique : ce fut de m'assûrer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoieut été faites ; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder, il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le duc de Bouillon pouvoit se flatter que

tes déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des Protestans, ni des dispositions des séditieux ; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahissoit. 1594.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité, ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les Réformés ; prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir ; mais que la conjecture présente l'obligeoit à différer encore quelque tems ce témoignage de sa bonne volonté. Que Sa Majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment ; quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général de l'Europe, de mettre obstacle aux vûes de la maison d'Autriche pour la monarchie universelle ; mais que pour en assurer le succès, il falloit songer auparavant à pa-

1594. cifier le dedans du royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défenderoit tout autrement, lorsqu'elle se verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la personne de lui duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice, de reconnoissance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il se dispensa de même de me donner lecture du testament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, disoit-il, cacheté elle-même dans une boëte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en Justice ; & supposé que quelqu'un le contestât, non contente d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances ; mais ma commission étoit rem-

plie ; & je ne songeai plus qu'à reprendre la route de Laon. 1594.

En arrivant au camp, je fus surpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chasse passoit si près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fusil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la ville ayant capitulé aux conditions de se rendre dans dix jours, si elle n'étoit pas secourue avant ce tems par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ses côtés pendant toute la chasse, pour entendre jusqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorsque je lui dis qu'on avoit refusé de me faire voir le testament de la duchesse, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penser de la donation (3). Il porta

(3) Pour détruire les soupçons que tout ce récit pourroit donner sur la réalité de cette donation de la duchesse de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce sujet l'historien du duc de Bouillon : » Par son testa- » ment, dit-il, elle » fit le duc de Bouillon son mari héri- » tier de tous ses » biens . . . Le bruit » couroit que nonob- » stant le testament » de la duchesse de » Bouillon, sa succes- » sion seroit contestée » au duc son mari. » En effet Charles de

1594. le même jugement que moi du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les troupes qu'il lui avoit promises, mais la conjoncture présente

» La-Mark, comte » de Maulevrier, oncle de Charlotte de » La-Mark, prétendit que cette succession lui appartenoit » & qu'elle n'en avoit » pas pu disposer en » faveur de son Mari » à son préjudice. Le » duc de Montpensier prétendit aussi » que les souverainetés de Bouillon, Sedan, Jamets & Raucourt, ne pouvoient » lui être contestées, » puisqu'il y avoit été » substitué par Robert » de La-Mark, dernier duc de Bouillon... Le duc de » Bouillon jugea plus » à propos de s'accommoder avec ces » deux prétendans, » que de s'engager » dans un procès qui » le détourneroit de » l'exécution de ses » grands desseins; l'accommodement fut » conclu, & les souverainetés de Bouillon, Sedan & Raucourt, lui demeurérent en propriété. *Histoire de Henri duc de Bouillon, par Marsollier, tom. 2. liv. 1.* Cet historien parle aussi du voyage du duc de Sully à Sédan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henri IV. au duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici, qu'il eut beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Mémoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher, comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces Mémoires, d'autant plus, & il ne serviroit de rien de le dissimu-

demandant que Sa Majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre tems. 1594.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulévement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugérent à propos d'avancer le tems marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Maïenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche Laon trop tard pour pouvoir

ler après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de la Houssaye dans ses Mémoires, à l'article Bouillon, La-Mark ; d'autant plus dis-je, que Henri IV. & le duc de Sully ne sont pas les seuls qui ayent paru douter de l'existence de cette donation.

1594. eſpérer de ſurprendre les aſſiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où il ſe tint caché le reſte du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chaſſe dans cet endroit de la Forêt, les chiens éventérent l'embuſcade. Les ennemis qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de ſe montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en ſe ſéparant pour ſe mieux cacher, mais les chiens ne ceſſérent point de les pourſuivre, & la troupe du roi arrivant ſur ces entrefaites, ils furent ſurpris dans un ſi grand déſordre, que ſans qu'il fût beſoin que les trois cens cavaliers s'en mêlaſſent, les valets ſeuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillérent.

Après la priſe de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage ſur les frontieres de Flandre ; flatté principalement par des eſpérances d'intelligence dans pluſieurs de ces villes, qui devoient ſe rendre à ſon approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, Sa Majeſté ne retira d'autre fruit de ſon voyage,

que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de son service m'ayant appellé pendant ce tems-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce tems dans les différentes provinces du royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloises, la construction du fort du Croisic par le duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoye, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuérent à être le 1594.

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper d'un coup de canon qui lui fracassa le bras, âgé de plus de soixante-dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots : *j'en ai*. Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. de Tho; *liv.* 113.

1594. théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Esdiguieres contre le duc de Savoye, malgré la défaite & la prise de (6) Créqui.

Le duc de Maïenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec sa majesté, se rendit au sentiment du (7) président Jeannin, qui le pressoit depuis long-tems de se fixer à une seule province, & de faire pendant qu'il en étoit tems encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguiéres, voulant secourir Aiguebelle assiégée par le duc de Savoye, fut défait & fait prisonnier, ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçai si l'auteur ne taxe point ici un peu légerement ce président, du moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au duc de Maïenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit: *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*; comme si la France eut été en effet à lui.

la fortune auroit tout ramené au roi, 1594.
ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) province sur laquelle le duc de Maïenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Dourlens, la Fére & Soissons. Outre qu'il tenoit déja une grande partie de cette province, la proximité de la Savoye, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroissoient entrer dans ses vûes. Il pouvoient fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme, ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-tems; mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plu-

(8) Le duc de Maïenne étoit gouverneur de cette Province.

1594. sieurs qu'on étoit sur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Maïenne se comporta dans ces quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'Avril de la suivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureusement pour le duc de Maïenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un sujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur Souverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune en y faisant entrer une nombreuse garnison, les bourgeois se soulevérent contre elle, le battirent & l'obligerent à se retirer dans le château, & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils se fortifiérent avec des barricades contre le château, & appellérent à leur secours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa

petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Ensuite ils attaquérent en forme le château avec une baterie de douze pieces de canon; & poussérent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chassérent enfin tout-à-fait la garnison ligueuse. Je parlerai bien-tôt des expéditions en Bourgogne, je les laisse pour reprendre les affaires de la capitale. 1594.

Je voyois le cardinal de Bourbon baisser si prodigieusement de jour en jour, que ne doutant point que sa derniere heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au roi. Il mourut sans avoir fait cette destination de ses bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir si fort au cœur. Sa Majesté fut sensible à sa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouën, de Ste Catherine de Rouen, & d'Orcamp &c. M. de Thou nous le représente comme un prince aimant les sciences, éloquent, doux, & d'un esprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 Juillet.

1594. cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déja diſpoſé. Voici quelles étoient ces vûes ſur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double ſur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que Sa Majeſté chargeoit de quatre mille écus de penſion, promis au chevalier d'Oiſe, (10) retenant pour elle-même la maiſon de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de diſpoſer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la ſucceſſion du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié perſonne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas,

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

ſans retenir ſur cette abbaye une pen-ſion de dix mille livres pour moi. 1594.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du roi, étoit d'amener à ſa ſage œconomie les directeurs de ſes finances & le ſurintendant par-deſſus tous. L'abus de laiſſer l'argent des finances en proye aux favoris, (mal dont on peut trouver la premiére ſource en remontant juſqu'à Charles VIII.) étoit parvenu ſous le dernier régne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus intégre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une auſſi prodigieuſe diſſipation, & malheureuſement d'O (11) n'étoit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la diſſi-

(11) François d'O, ſeigneur de Freſnes, de Maillebois, &c. Premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Iſle-de-France, ſurintendant des finances, &c. » Il ſurpaſſa » en excès & prodigalité les rois & les » princes : car juſqu'à » ſes ſoupers il ſe faiſoit ſervir des tour» tes compoſées de » muſc & d'ambre, » qui revenoient à » vingt-cinq écus. « *Journal de l'Etoile, année 1594. p. 37.*

1594. pation, à la molesse & l'indolence; avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la cour d'Henri III. le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement domestique & les prodigalités de toute espéce. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Villequier Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuse, Epernon, La-Valette, Du-Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris

(12) Roger de Saint Larry de Bellegarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Levis de Caylus, ou Quélus, François d'Epinai de Saint-Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Caussade, sieur de Saint-Maigrin. Jean d'Arces de Livarot. Anne de Joyeuse. Jean Louis, & Bernard de Naugaret. Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal. Jean de Saint-Larry de Thermes, ou auguste, baron de Thermes. Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris d'Henri III. ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de mérite & d'une probité reconnue. Henri III. disoit que s'il n'étoit ni roi ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refusa la commission dont Henri III. voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency dans sa prison. *De-Thou, liv.* 61.

mins déclarés ; & le titre de mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompensent cette sorte de serviteur. 1594.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un tems où les mignons & les maîtresses étant exclus du conseil, il semble qu'elles auroient dû prendre une tout autre forme ; & ce qu'on trouvera de plus surprenant, c'est que le roi dans ses plus grands besoins, ne pû pas jouir du moins du privilége de partager ses propres revenus avec le surintendant. D'O s'embarrassoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur, pour une somme souvent très-légere, pendant qu'il ne vouloit rien refuser à ses plaisirs. Lieramont, (13) gouverneur du Catelet, s'adressa à moi pour solliciter auprès de d'O le payement de sa garnison. Je trouvai la chose si importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la

(13) François de Dampierre, sieur de Lieramont, ou Liermont.

1594. commiſſion ; mais avec peu de ſuccès. Le ſurintendant après que je l'eus quitté, dit à MM. d'Edouville (14) & de Mouſſy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Eſpagnols que des Proteſtans (Lieramont étoit de la Religion.) Mouſſy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au ſurintendanr que je le rendois reſponſable de cette place ſi elle venoit à être perdue faute de ce paiement, il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que peu de jours après, une retention d'urine le délivrâtde ce mauvais ſerviteur. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette mort, c'eſt que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il diſpoſoit preſque abſolument, plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles & ſa table, que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ſes parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15) ſes domeſ-

(14) N... ſieur d'Edouville. N. Boutillier, ſieur de Mouſſy.

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Catherine de Villequier, ſa femme. »Henri IV, jouant à

tiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillérent comme à l'envi, & si parfaitement, que longtems auant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme si la fortune avoit cru devoir finir avec lui du moins par un acte de justice (16). 1594.

Le roi revint à Paris traiter d'une

„ la paulme avec M. „ d'O, lui fit remarquer que le marqueur voloit leurs „ balles, & dit ensuite „ tout haut, d'O, „ vous voyez bien que „ tout le monde nous „ dérobe. " *Le Grain, Liv.* 7.

(16) „ Il faut, dit „ M. de Grillon, que „ chacun rende ses „ comptes là-haut, „ comme l'on dit, je „ crois que le pauvre „ d'O se trouvera bien „ empêché à fournir „ de bons acquits „ pour les siens.... On „ disoit qu'il mouroit „ fort endetté, voir „ de plus qu'il n'avoit „ vaillant, & qu'il y „ avoit vingt-cinq ou „ trente sergens en sa » maison quand il » mourut. Les trésoriers le regretterent » merveilleusement, » & l'appelloient leur » pere; même on disoit que trois d'entr'eux avoient donné cinquante écus » chacun à Collot, » pour lui donner » courage de le mieux » panser. M. le Grand » son bon ami en étoit » comme désespéré; » car il lui bailloit » tous les ans cent » mille francs à dépenser. Madame n'y » eut point de regret, » parce qu'il la faisoit » mourir de faim; » ceux de la religion » aussi peu, car il ne » leur vouloit point » de bien. Madame de

1594. tréve que le duc de Lorraine lui demandoit instamment, & de l'accommodement du duc de Guise, qui l'en recherchoit par la (17) duchesse de Guise sa mere, cousine germaine de Sa Majesté, & par mademoiselle de Guise sa sœur. On peut dire que le duc de Guise étoit celui de tant de personnes qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un pere assassiné par ordre du roi prédécesseur de Henri. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche.

„ Liancourt le pleura, „ parce qu'elle en faisoit ce qu'elle vouloit, & si l'entretenoit aux bonnes graces du roi.... M. le „ doyen Seguier qui „ lui assista jusqu'à la „ fin, comme firent „ aussi messieurs ses „ freres, lui crioit, „ comme il se mouroit: „ *Miserere mei, Deus.* „ L'une des dernieres „ paroles qu'il dit, fut: „ Recommandez-moi „ bien au roi, il sçaura mieux après ma „ mort de quoi je lui „ servois, qu'il n'a sçu „ pendant ma vie. *L'Etoile. ibid.*

(17) Catherine de Cléves, femme du duc de Guise, tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guise.

1594.

lle ne cessoit de représenter à son
ls, que la révolte des princes & des
rands du royaume, que la religion
ouvoit avoir justifiée dans le com-
encement devenoit criminelle de-
uis que Henri avoit levé le seul obs-
acle qui pût l'empêcher de jouir de
s droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre siécle, où l'on n'au-
oit pas perdu comme dans celui-ci la
éritable notion des vertus & des vi-
es, cette femme auroit été l'orne-
ent de son sexe, par le caractére
e son cœur & celui de son esprit.
'étoit une droiture si vraie & si na-
urelle, qu'on s'appercevoit qu'elle
'avoit pas même l'idée du mal, soit
our le suivre, soit pour le conseiller;
; en même-tems, un si grand fond
le douceur, qu'elle ne connoissoit
as davantage le plus petit sentiment
le haine, de malignité, d'envie, ou
implement de mauvaise humeur. Je ne
rois pas que jamais femme ait eu une
onversation plus remplie de graces,
& joint à un tour d'esprit fin & délié,
ne naïveté & une simplicité plus
agréables. Ses reparties étoient pleines
le sel & de légereté. On la trouvoit

1594. tout ensemble douce & vive, tranquille & gaye. Le roi ne fut pas longtems sans connoître parfaitement Madame de Guise; & dès ce moment non seulement il oublia tout son ressentiment, mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un ami sincére. Il consentit à donner les passe-ports néceſſaires aux sieurs de la Rochette, Pericard & Bigot, que le duc de Guise envoyoit proposer ses demandes; & vaincu par les instances de ces deux dames, il nomma de son côtés trois agens pour traiter avec ceux du duc, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, & Beaulieu-Rusé, secrétaire d'état.

Ces trois personnes pour se montrer fins négociateurs, commencerent d'abord à user de tout les détours, que la politique des affaires à mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui sans tromper personne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de suite, & au bout de ce tems on n'étoit point encore démeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guise que toutes ces longueurs affec-

tées méttoient à la torture, vint trouver le roi, un jour que Sa Majesté me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi, en me tenant par la main ; & ayant mis la conversation sur le traité de son fils, elle se plaignit au roi avec son enjoument ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes, » qui alloient, disoit-elle, par » trois chemins tout différens à ne » rien conclure. Le premier, en ne di- » sant jamais rien de plus précis que » ces mots, *il faut voir, il faut aviser*, » *faisons mieux* ; le second en ne s'en- » tendant pas lui-même, quoiqu'il par- » lât presque continuellement, & le » troisiéme, en ne sortant jamais du » ton grondeur. » C'étoit-la en effet le vrai caractére des trois négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zéle pour le roi, & à sa tendresse pour son fils, prit les mains de Sa Majesté ; & en les lui baisant malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guise, & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa famille dans les bonnes graces de son roi. Elle 1594.

1594. parloit avec une effusion de cœur si vive, que le prince touché lui-même jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre: » Hé bien ma cousine, que désirez-vous de moi; je » ne veux rien vous refuser. Rien autre chose, reprit-elle, sinon de nommer pour traiter avec mon fils, celui que votre Majesté tient par la » main. Quoi! repartit le roi, ce méchant Huguenot? Vraiment je vous » l'accorde fort volontiers; quoique je sçache qu'il est votre parent, & qu'il vous aime infiniment » Il ôta dans le moment même la connoissance de cette affaire aux trois commissaires; & m'en fit expédier un brevet scellé du grand sceau, non-seulement pour le regard du (18) duc de Guise, mais encore pour toute la province de Champagne. On s'imagine aisément que le chancelier ne m'en sçut pas meilleur gré; mais il est d'un vieux & fin courtisan de faire d'autant plus de caresses à ceux qui sont en faveur

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111. qui se donne aussi quelque part dans cet accommodement du duc de Guise.

qu'on

qu'on leur garde dans le cœur un ressentiment plus vif ; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être courtisan. 1594.

Le duc de Guise avoit débuté par des propositions véritablement excessives, & qui auroient rendu son traité impossible ; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maison du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du duc de Guise ; posséder le gouvernement de Champagne, aussi donné au duc de Nevers ; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guise son oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtresse du roi. Il y avoit encore plusieurs autres articles : mais ces trois-ci étoient ceux

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599. âgé de soixante-douze ans.

1594. qui souffroient le plus de difficultés. Le duc de Guise apprenant son changement de commissaires, se résolut sans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ses demandes; & il écrivit à madame sa mere & à ses agens, de finir avec moi à des conditions raisonnables, & même à quelque prix que ce fut. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois absolument. Il avoit découvert que la ville de Reims, qui étoit le plus beau présent qu'il avoit à faire au roi, voulant se faire un mérite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéissance, faisoit solliciter le reste de la province de s'unir à elle, & en avoit déja entraîné une partie. Le duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garnison, les Rémois lui déclarérent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes; & ce refus ayant causé une contestation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la seconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guise, il ne fut plus question, ni de la grande

maîtrise, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices ; & ces trois obstacles étant levés, je ne voyois pas qu'il restât beaucoup de difficultés. J'avois proposé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guise de la Champagne, & de le transporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompense ; afin que son propre intérêt l'unissant dans cette province avec Lesdiguiéres & d'Ornano, qui y soutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable sujet. Le roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniére dont la maison de Guise agissoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond sur sa fidélité ; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux agens du duc ; & sur un commandement réitéré de Sa Majesté, je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste, que dès le lendemain au soir le traité avec le duc de Guise fut conclu, & signé de moi au nom du roi, de Madame de Guise, & des trois commissaires du duc pour lui. 1594.

1594. Le lendemain arrivérent à Paris six députés de la ville de Reims, qui furent adressés chez moi. Il me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenses au duc de Guise; parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demandérent point à parler à sa majesté: ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit, ou simplement le mien; se remettant au roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six députés, de l'offre d'un présent de dix mille écus pour moi, suivant l'usage. Je refusai le présent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les assurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaisir. Je remis à leur rendre réponse, après que j'en aurois conféré avec sa majesté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit sortir tout le monde, excepté Beringhen, de son

petit cabinet où il étoit en ce moment, 1594.
& m'écouta en se promenant, en se grattant la tête, & en souriant par réflexion sur l'inconstance & la légereté naturelle du peuple. Ensuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guise. Dès que je lui eus appris que le le traité étoit consommé, il ne balança point s'il l'observeroit : mais il ne voulut pas pour cela se montrer insensible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification considérable, & d'un air si gracieux, qu'ils s'en retournérent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guise ayant été selon la forme ordinaire signé de (20) Gêvres pour le roi, madame & mademoiselle de Guise demandérent à sa majesté la permission qu'il vint lui-même l'assurer de son obéissance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : il n'en fit aucune diffi-

(20) Louis Potier de Gêvres, secrétaire d'Etat. De lui est descendue la branche de Gêvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, son frere aîné, celle de Novion.

1594. culté. Il ramaſſa le plus qu'il put de ſes amis, & il vint ſe jetter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir ſi ſincére, que le roi qui liſoit dans le fond de ſon cœur, au lieu de reproches, ou d'un ſilence plus accablant en ces occaſions que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le raſſurer. Il l'embraſſa par trois fois, l'honora du nom de ſon neveu, lui fit mille careſſes; & ſans éviter ni affecter de rappeller le paſſé, il lui parla du feu duc de Guiſe avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeuneſſe, quoi que ſouvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'averſion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à ſe raccommoder avec ſon amis après une légere brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet acceuil, ne pouvoient aſſez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour ſe faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guiſe que ce diſcours acheva de gagner, répondit au roi

qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de l'honneur qu'il faisoit à la mémoire de son pere, & des sentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il sçut si bien le convaincre que son respect & son attachement seroient désormais inviolables, que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit appréhendé du rejetton d'une maison qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familiérement, & l'admit dans toutes ses parties de plaisir avec les autres courtisans; car tel étoit le caractere de Henri, que l'extérieur grave dont la majesté royale semble imposer la nécessité, ne l'empêcha jamais de se livrer aux plaisirs que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sçait être tour à tour, & suivant les occasions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier; pourvû que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtisant se souvient toujours qu'il est avec son maître

1594.

Madame de Guise étant entrée quel-

1594. ques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que son fils présentoit la serviette à sa majesté, pour un léger repas que Henri faisoit après son dîner, elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnoissance, & dit avec vivacité que si jamais son fils venoit à manquer à son devoir, elle le désavoueroit pour son fils & le deshériteroit. Le roi courut l'embrasser, en lui disant que de son côté il prenoit pour le duc Guise & pour toute sa famille les plus tendres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se recrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre espéce de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des personnes en place, s'unirent contre moi ameuttés secrettement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire, & firent retentir par tout que je ne m'étois chargé de la commission, que pour gratifier madame de Guise. Le duc d'Epernon ne s'oublia pas. Il répétoit sans cesse

en parlant du duc de Guise & de lui, que j'avois obligé l'un sans aucun sujet, & désobligé l'autre contre toute raison. Ces discours furent si souvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint aussi à penser que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation ; sans que pour cela sa majesté m'en sçut plus mauvais gré. 1594.

Il ne m'étoit pas difficile de me justifier : c'est ce que je fis dans une apologie par écrit, que je présentai au roi. J'y appuyois ma défense sur les raisons suivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guise les trois points que j'ai marqués plus haut, sans faire une infinité de mécontens ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, si l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner : ce qui étoit la moindre récompense qu'il pouvoit espérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choisir un qui tirât moins à conséquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté de

1594. ſuppoſé que le duc de Guiſe devînt capable dans la ſuite d'oublier ſes nouvaux ſermens, on auroit peu à craindre de ſa part dans une province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & ſur-tout la Bourgogne, d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guiſe de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme, non-ſeulement intérieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les rebelles de Bourgogne déſeſpéraſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y j'oignois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déja touché quelque choſe. Je rappellois au roi en peu de mots tous les ſujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: ſa révolte preſque continuelle, ſes brigues pour

puis par le cardinal de Richelieu, qui ôta pareillement celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde,

détacher tous les Catholiques du parti de sa majesté, la maniere dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun supérieur dans son gouvernement, son dernier procédé au siége de Villemur; & tant d'autres endroits, qui assûrément n'embelliront pas l'histoire de ce sujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en opposoit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jettoient dans un systême tout contraire à ses premiérés vûes. 1594.

Je passois ensuite à la personne du duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que Sa Majesté m'avoit donné à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été aussi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; Sa Majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flateuses de la part de l'Espagne, des ducs de Savoye & de Lorraine, & de tous

1594. les ennemis de l'état, (22) pour se porter à soutenir une guerre; laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guise ? Je veux encore qu'on compte pour peu de chose d'avoir gagné un homme, que son nom & sa naissance pouvoient mettre à la tête d'un parti puissant; quelque chose qu'en disent ses ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce seigneur n'ait fait après tout qu'un sacrifice frivole de prétentions injustes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'envisageons rien ici qu'une pure générosité du roi : il s'attachoit par-là non un homme seul, mais une maison entiére recommandable par ses alliances, ses biens & son crédit : peut-on appeller cela une générosité perdue ?

Le roi fut frappé de ces raisons, & me parut surpris de me voir si exacte-

(22) Le duc de Guise étoit mal-voulu de la ligue, sur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de sa main dans une émeute le sieur de Saint-Paul, son lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

ment informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public ; parce qu'il étoit rempli de vérités, que le tems n'étoit pas encore venu de révéler. J'y conſentis ſans peine ; parce que je me ſuis toujours fort peu embarraſſé des efforts de l'envie, eſpéce de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guiſe dans la ſuite, me ſervit d'une meilleure apologie encore. Il commença ſon gouvernement par une déclaration ſi nette & ſi préciſe de ſes ſentimens, qu'il ôta toute eſpérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il ſe porta en toutes rencontres au ſervice du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Mar- 1594.

(23) Cette ville étoit ſur le point d'être livrée au roi d'Eſpagne par deux de ſes bourgeois, nommés Charles Caſault & Louis d'Aix, lorſque le duc de Guiſe trouva le moyen de s'en rendre le maître d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, auſſi bourgeois de cette ville. Ils tuerent Caſault, battirent les troupes du parti Eſpagnol ; & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guiſe, qui acheva cette entrepriſe avec beaucoup de conduite. Voyez *De-Thou*, *liv.* 116. *d'Aubigné*, *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 12. *&c.* Henri IV. appre-

1594. seille, qui a passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut son ouvrage. Aidé de Lesdiguieres & de la comtesse de Sault, il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine, & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du roi & devenir un des plus assidus courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au duc d'Epernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ces troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Bois, (24) à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibe & mê-

nant la réduction de Marseille, dit : » c'est » maintenant que je » suis roi. « Dans la campagne suivante, le duc de Guise montra beaucoup de valeur, en poursuivant les Espagnols à Gray, & tua de sa main un cavalier des ennemis qui lui fit un défi: Henri IV. l'embrassa, & dit ces belles paroles : » Il faut que ceux qui » trouvent de vieux » exemples de vertu » devant eux, les imi» tent & renouvellent » pour ceux qui vien» nent après eux. « *P. Mathieu, tom. 2. liv. 1. pag. 192.*

(24) Voyez sur chacune de ses actions l'*histoire de la vie du duc d'Epernon, imprimée à Paris en 1695.* Villebois est une ville d'Angoumois, qui

1594.

me si on le veut, à Villemur. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables; mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser; que peut-on penser de sa maniere de se comporter en Provence: c'est assûrément bien ménager sa réputation & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa catholicité. Ses panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués, de désobéïssance & de révolte; ou commencer par bien établir qu'un sujet peut sans être reprochable, manquer à son roi & à sa patrie, brouiller & renverser tout au gré

porte aujourd'hui le nom de la Vallette. On peut aussi consulter cette histoire sur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne sçauroit entreprendre de le justifier sur tout: son historien même regarde cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Sully s'est plu à grossir des fautes, que les derniéres années de la vie du duc d'Epernon ont presqu'entiérement effacées.

1594. de ſon ambition & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'eſt ſans doute au roi, qui après tout cela reçoit encore d'Epernon à bras ouverts & ne l'exclut pas des graces, dans un état où elles étoient en toutes maniéres pures graces pour lui.

Nicolas de Harlay de Sancy.

Après la mort de d'O, il parut ſur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de ſur-intendant : c'eſt Nicolas de Sancy, qui ne manquoit ni de capacité, ni d'expérience en cette matiére. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'eſprit, à prendre ce terme dans le ſens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la ſubtilité & de la légéreté; mais comme ces qualités ne ſont rien moins qu'inſéparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient quelquefois inſupportable. Ce que je penſe en général de ces eſprits d'une imagination vive & forte, c'eſt que quoiqu'ils ſoient communément ſujets à deux grands défauts, celui de trop de ſubtilité dans

leurs idées & de peu d'ordre & d'arrêt 1594.
dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout à fait incapables des affaires, parce que souvent il leur arrive de rencontrer des expédiens, qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Sancy avoit servi long-tems & utilement Henri III. & le roi regnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit d'Henri par beaucoup de complaisance, par des maniéres déliées, par un art très-rafiné de le flater dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries: par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes maniéres & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances; & comme un flateur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la surintendance, comme contre une charge ruineuse à l'état; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois

1594. homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge, un obstacle bien plus essentiel encore : c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt, (25) actuellement en faveur auprès du roi ; mais encore que par une intempérance de langue, à laquelle ses pareils sont sujets, il avoit offensé cette dame par un endroit des plus sensibles.

Je ne sçais si le conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre chose qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoiqu'il en soit voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par sa majesté visiter madame de Liancourt, qui avoit mal passé la nuit, (c'étoit au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette dame,) vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade ; mais que sa

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par son pere, dit-on, à ce mariage qui n'étoit point de son goût ; mais Henri IV. sçut bien empêcher qu'il ne fût consommé.

sa majesté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'assurément la fin en seroit bonne. » Mais ne la voulez-vous » pas saigner & purger, lui dit le roi? » je m'en donnerai bien de garde ré- » pondit le bon vieillard avec la même » candeur, avant qu'elle soit à mi-ter- » me. Comment, reprit le roi, surpris » & ému au dernier point; que voulez- » vous dire, bon homme? je crois que » vous rêvez, & n'êtes pas en votre » bon sens.« Alibour appuya son senti- ment de bonnes preuves, que le prince crut bien détruire en lui apprenant plus particuliérement en quels termes il en étoit avec la dame. » Je ne sçais, » répartit le vieux médecin avec beau- » coup de phlegme, ce que vous avez » fait ou point fait; « & il le remit pour la preuve complette, à six ou sept mois de-là. Le roi quitta Alibour extrêmement en colére, & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui sçut bien r'habiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bon homme; car on ne vit aucune mésintelligence entre le roi & sa maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction d'Alibour. 1594.

1594. mais on conjécture que Henri fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de son côté; puisqu'au-lieu de désavouer l'enfant dont madame de Liancourt accoucha à Coussy pendant le siége de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carriére en faisant ce conte, & il n'y oublioit pas la circonstance de (26) la Regnardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à sa majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la cour: on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visiére à l'amiral. (27) Sancy trouvoit à parler jusque sur la

(26) La Renardiére étoit un espece de bouffon, » moitié soldat, moitié procureur, moitié gentilhomme, qui disoit tout ce qui lui venoit à la bouche.« C'est ainsi qu'il en est parlé dans les Avantures du baron du Fœneste, *liv.* 4. *chap.* 2. où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Etoile & la confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi-bien que le soupçon qu'elle finit d'une maniére tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la

mort du bon homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fut point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction. S'il glosoit ainsi sur la naissance du fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que peut la haine d'une femme, sur-tout d'une maîtresse du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à supprimer la surintendance des finances, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui donner ; mais madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher. 1594.

En la place de sur-intendant des finances, sa majesté forma un conseil composé de huit conseillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Belliévre dont Matignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maisse, de Fresne protégé par madame de Liancourt,

maîtresse du roi ; mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des libelles satyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde.

1594. de la Grange le-Roi & de Sancy qui se trouva encore fort heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce corps. Le roi jugea à propos de donner à ce conseil, pour la forme seulemeut & sans aucune distinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque tems, quoiqu'avec quelque legers changemens que je marquerai en leur tems; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait si long-tems son étude & son occupation.

La suite fit bien voir au roi que

(28) Messieurs de Thou & Péréfixe, disent que M. de Sancy fut quelque tems surintendant avant M. de Rosny : ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses confreres; comme M. de Sully le dit dans la suite. Les écrivains de ce tems-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du conseil des finances, jusqu'au tems où M. de Rosny en fut enfin déclaré le chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le chapitre des finances.

ce nouveau changement dans le (29) conseil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matiéres. Ce n'est pas le gouvernement d'un seul homme qui fait que les finances vont mal : puisqu'il est inévitable qu'elles passent par quelques mains ; moins on en peut employer, plus elles demeurent entiéres. L'abus est dans le choix de cet homme, & aussi dans la constitution des finances ; & à ces deux égards, c'est perpétuer le mal que de distribuer ces fonctions sur tant de têtes. S'il est difficile de trouver dans tout le royame un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi ; comment pourra-t'on se flatter d'en trouver un si grand nombre ? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puisque c'est supposer que 1594.

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conseil des finances comme M. de Rosny, *année* 1598, *pag.* 224.

1594. cette bonne qualité ne sera pas rendue inutile & par ses propres défauts, & par ceux de ses associés. Presque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement, elle naît bien-tôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se représente l'intégrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible, & dont l'honneur se répandant sur tous ses confreres, l'incommodité seule lui resteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps Une partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation de toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domestiques à rétablir.

Sa majesté m'y avoit aussi destiné une place, & dans ses entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-

tems

tems de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance ; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Bethune. On ne pouvoit porter à cet homme bouffi de vanité, un coup plus sensible : il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois Huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le roi qui avoit encore mille égards à conserver ne jugea pas à propos de nous laisser ensemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un tems plus éloigné le 1594.

1594. témoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demeurai contens en l'attendant, de la charge de sécrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une pension de trois mille six cens livres dont Sa Majesté me gratifia.

La nécessité de remettre une réforme dans les finances frappant les plus aveugles, le nouveau conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit composer un projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode, Fresne & la Grange-le-Roi; mais, après qu'ils eurent enfanté sur cette matiére un fort gros volume, il en arriva comme de la plûpart des systêmes qu'on à inventés & qu'on inventera : rien de plus merveilleux dans la spéculation, rien de plus scabreux dans la pratique ; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques espérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit passé à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu par

le traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sédan, & particuliérement la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à demi le roi & attiré dans son opinion la plûpart des courtisans, (30) il ne balança 1594.

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & son historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que son intérêt personnel & celui du parti Calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *Mss. de la bibliothéque du roi, volume marqué 8955, & dans la déclaration du roi, rap-*

1595. pas à en faire la propoſition en plein conſeil. Il y avoit deux ſortes de perſonnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il reſtoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Eſpagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foibleſſe & d'épuiſement où ſe trouvoit alors le royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de ſaiſon. Ce dernier avis n'avoit que trés-peu de partiſans, mais très-forts en raiſons, ſi on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le ſilence en cette occaſion ; je tâchai par toutes ſortes de moyens de diſſuader le roi de la guerre ; mais ce prince que ſon propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occaſion qu'il cherchoit de ſe venger d'un voiſin, qui s'étoit fait une

portée au tome 6. des mémoires de la ligue; tous les bons écrivains & les eſprits judicieux ne forment qu'une ſeule voix en faveur du ſentiment du duc de Sully, ſur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV. ſe porta à cette entrepriſe, dont les ſuites pouvoient être encore bien plus fâcheuſes qu'elles ne le furent.

étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son royaume: On étoit assuré des troupes Lorraines. L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs ambassadeurs une puissante diversion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comtè. Tant de belles apparences déterminerent le roi, & la guerre fût déclarée en forme à l'Espagne, au mois de janvier de l'année suivante. 1594.

1595.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conseil de Henri & pour Henri lui-même, aux quel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Bearn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses émissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçauroit presque se persuader qu'elle ait pû recourir à un si lâche artifice.

Le 26 décembre, le roi étant à

1595. qui l'entendit, dit avec une gayeté, dont peu de personnes auroient été capables en pareille occasion, qu'il sçavoit déja par la bouche de quan-

ler la remarque que j'ai faite dans la préface de cet ouvrage, que les mémoires de Sully sont composés de piéces autentiques & originales, qui doivent les faire regarder comme dignes de toute la foi qu'on a pour les auteurs graves, & de plus, comme la véritable production du duc de Sully. Telles sont les lettres, mémoires particuliers, entretiens, réflexions, &c. mais qu'ils sont aussi mêlés de récits qu'on peut bien attribuer uniquement à ceux qui ont recueilli & compilé ces piéces, & dont l'autorité n'a rien de bien respectable. Or c'est dans ces pages de narration que se trouve une grande partie des faits & paroles contre les Jésuites; & on ne doit point les admettre sans de sûrs garans, sans de solides preuves. On en trouvera contre l'énoncé de nos mémoires, sur l'affaire de Châtel, dans les mémoires pour servir à l'histoire Universelle de l'Europe, *tom.* 1. *pag.* 110. & *suiv.* Et si l'on a plus de déférence pour le témoignage des auteurs contemporains: » Châtel, dit l'Etoile, *dans son journal sur l'année* 1595, » fut interrogé le 28, » & par son interrogatoire, déchargea » du tout les Jésuites, » même le P. Guéret » son précepteur; dit » qu'il avoit entrepris » le coup de son propre mouvement, » &c.« En effet, lorsque ce parricide fit le coup, il y avoit sept mois qu'il étoit sorti du collége, & qu'il avoit fini ses études. A cette autorité de

tité de gens de bien, que la société ne l'aimoit point; qu'il venoit d'en être convaincu par la sienne propre. Châtel fut livré à la justice: (34) & 1595.

l'Etoile qui n'est pas suspecte, se joint celle du manuscrit royal que je viens de citer, de M. De-Thou, de Mathieu, *tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 183. de Cayet, *liv.* 6. *pag.* 432. & des mémoires de la ligue. Selon tous ces écrivains, Châtel déclara bien à la vérité qu'il avoit fait ses études aux Jésuites, & que par leur doctrine il est permis de tuer les rois, comme l'enseignoient les écrits du Pere Guignard, bibliothécaire du collége de Clermont, qu'on alla saisir à l'heure même: mais en même tems il disculpa formellement, & son professeur, & tous les Jésuites, de lui avoir jamais conseillé d'assassiner le roi, & même d'avoir eu non plus que son pere, aucune connoissance de son dessein; quoique selon l'Etoile, Lugoly, lieutenant de la maréchaussée, se fût déguisé en confesseur, pour arracher de Châtel son secret. Messieurs de Sully & d'Aubigné, ont donc très-grand tort de faire juger par la maniere dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les Jésuites pousserent Châtel à cet assassinat. Le P. de Châlon s'exprime d'une maniere assez ambigue, lorsqu'il dit, *tom.* 3. *de son histoire de France*, *pag.* 245, que Châtel avoua à l'interrogatoire: » Que les principes & les discours » des Jésuites l'avoient » porté à cette criminelle action; « mais on apperçoit pourtant que le sens de ces paroles est fort éloigné du précédent.

(14) » Après avoir » été mis à la question

1595. les pourſuites contre les Jéſuites qui avoient été ſuſpendues, ayant été reprises plus fortement qu'auparavant, elles ne finirent que par l'expulſion de tout cet Ordre (35) hors du royaume. Le pere Jean Guignard (36) fut pendu pour ſes thèſes cri-

» ordinaire & extraordinaire, qu'il endura ſans rien confeſſer, fit amende » honorable, eut le » poing coupé, tenant à ſa main l'homicide couteau duquel il avoit voulu » tuer le roi ; puis » fut ténaillé & tiré à » quatre chevaux en » la place de Grêve ; » ſon corps & ſes » membres jettés au » feu, & conſommés » en cendres, & les » cendres jettées au » vent.... Le ſire Châtel, pere du parricide, fut banni pour » neuf ans du royaume de France, & de » la Prévôté & Vicomté de Paris à » toujours ; condamné à quatre mille » écus d'amende ; ſa » maiſon fut raſée, & » au lieu d'icelle, une » pyramide élevée, » contenant le diſcours de tout le » fait. « *L'Etoile, ibid.* On croit que la petite place qui eſt devant les Barnabites, eſt le ſol de la maiſon de Châtel.

(35) » Les Jéſuites » obéiſſant à leur arrêt, ſortirent de la » ville de Paris, conduits par un huiſſier de la cour. Ils » étoient trente-ſept, » deſquels une partie » dans trois charrettes, & le reſte à pied ; » leur procureur étoit » monté ſur un petit » bidet, &c. « *L'Etoile. ibid.*

(36) Le P. Guignard n'enſeignoit pas la pernicieuſe doctrine qu'on lui reprochoit, dans le tems de l'aſ-

minelles contre l'autorité & la vie des têtes couronnées. Jean Gueret, (37) Pierre Varade, Alexandre 1595.

faire de Châtel. Il pouvoit l'avoir enseignée pendant les fureurs de la ligue ; comme la Sorbonne elle-même l'avoit fait, avec un grand nombre de prêtres & de religieux. A s'en tenir aux piéces du procès de ce pere, on doit convenir, 1°. Que s'il avoit écrit & parlé en faveur de la ligue, ce crime lui étoit pardonné, puisque l'amnistie avoit été accordée à tous les ligueurs. 2°. Qu'il n'a subi la rigueur des loix, que pour avoir conservé quelques écrits & quelques livres, qui étoient favorables à ce parti. Sur quoi le P. Daniel, *histoire de France, in-fol. tom. 3. pag.* 1706. remarque que si on avoit fait le procès à tous ceux qui étoient dans le même cas, il auroit fallu condamner à mort la plûpart des prêtres & des religieux chargés du soin des cabinets & des bibliothéques, où de semblables écrits étoient gardés, & où ils se sont conservés jusqu'à nos jours. » » il dit qu'il mouroit » innocent... Exhorta » le peuple à la crainte de Dieu, obéissance au roi ; même fit une priere » tout haut pour sa » majesté, pria le peuple de n'ajoûter foi » légérement aux faux » rapports qu'on faisoit courir d'eux ; » qu'ils n'étoient point » assassins des rois, & » que jamais les Jésuites n'avoient procuré ni approuvé la » mort de roi quelconque, &c. » *Mém. de l'Etoile, ibid.* » Il ne » voulut point faire » amende honorable » au roi, disant qu'il » ne l'avoit point offensé. « *Cayet, ibid.*

(37) L'auteur se trompe encore. Jean

1595. Mayus, François Jacob, & Jean Le-bel, autres membres de la Société, suspects de complicité, furent con-

Gueret fut condamné par un arrêt particulier au bannissement perpétuel: mais il n'est fait nulle mention expresse de Pierre Varade, d'Alexandre Mayus, &c. lesquels furent seulement compris avec tous les autres, & sans être spécialement nommés dans l'arrêt qui proscrivoit en général toute la société. C'est une insigne calomnie dans Morisot, d'avoir avancé (*chapitre* 33.) que François Jacob, à qui l'on vint dire qu'Henri IV. venoit d'être tué par Châtel, se vanta qu'il auroit poignardé ce prince, si Châtel ne l'avoit pas prévenu. Je ne connois aucun historien qui ait dit rien de pareil.

C'est une autre calomnie aussi noire, d'avoir cherché à les faire passer pour les auteurs de l'écrit qui a pour titre: *Apologie de Jean Châtel*: Ecrit frivole, & en même-tems abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les loix divines & humaines, & de l'écriture même. Ils prouverent dès ce tems-là leur innocence à cet égard; & selon le même historien, P. Mathieu, ils furent encore mieux justifiés par l'aveu du véritable auteur de cette piéce, qui est Jean-Boucher, ce même prêtre dont toutes les histoires ont rendu le nom si odieux. Avec cet écrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer tout récemment l'histoire du procès de Châtel, par piéces tirées tant du manuscrit de la bibliothéque du roi, dont il vient d'être parlé, que des actes du parlement.

damnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpétuité. 1595.

Le roi n'en fut que plus animé à poursuivre la guerre contre l'Espagne. Il tira un favorable augure du succès qu'eurent les premiers actes d'hostilités. Les troupes Lorraines aussi-tôt après leur traité avec la France, s'étoient répandues d'elles-mêmes dans la Bourgogne, sous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-George, & y avoient jetté la terreur. D'un autre côté la garnison de Soissons, place toute dévouée à la ligue, ayant à sa tête Conan & Bellefond, fut défaite presqu'entiérement par Moussy, (39) d'Édouville, de Bays & de Gadancourt, lieutenant de ma compagnie. Le duc de (40) Montmorency, pour se rendre digne de la dignité de connétable dont il venoit d'être revêtu, étoit

Bernardin Gigault de Bellefond.

(38) N. d'Aussonville, sieur de Saint George, & Louis de Beauveau, sieur de Tremblecourt, gentilshommes Lorrains.

(39) Le 15 Février dans les plaines de Villers-Cotterets en Vallois. Le baron de Conan est nommé Conas, ou Conac, dans M. de Thou; & il faut lire Beyne, au lieu de Bays.

(40) Henri II. fils du connétable Anne de Montmorency. Il fut fait connétable en 1593.

1595. allé fondre dans le Dauphiné, le Lyonnois & la Bresse, avec un corps de quatre mille hommes d'infanterie, & quatre cens chevaux très-aguerries; avoit chassé ce qui y restoit de troupes des ducs de Savoye & de Nemours; pris Vienne par composition sur Dizimieux qui en étoit gouverneur pour le duc de Nemours, & ensuite Montluel. Le maréchal de Biron après l'expédition de Beaune, s'étoit rendu maître de Nuys, d'Autun & de Dijon. (41) Le duc de Bouillon qui étoit allé se mettre à la tête des troupes Sedanoises, aussi-tôt après la déclaration de guerre, étoit entré dans le Luxembourg; où avec le secours du comte Philippe de Nassau, il avoit défait huit ou dix partis de cavalerie, conduits par Mansfeld.

Henri ne douta point qu'en unissant tous ces petits corps d'armées en un seul, il ne fût en état de faire trembler la province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela on cessoit de faire tête par-tout, comme au-

(41) Voyez toutes ces différentes expéditions en Bourgogne, dans De-Thou & d'Aubigné, *année* 1595.

paravant; mais l'avantage que sa ma- 1595.
jesté espéra retirer du premier dessein,
le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce prince se détermina pour la Bourgogne, où MM. de Momtmorency, de Biron & de Sancy lui donnoient espérance des plus grands succès. Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois personnes.

Le connétable de Montmorency avoit pris l'allarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne en Lombardie ; où le connétable de Castile avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque nécessaire qu'y fût sa présence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit aprés sa jonction avec le comte de Fuentes, général des troupes Espagnoles dans les Pays-Bas : Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le maréchal de Biron qui étoit dans les mêmes quartiers, où après s'être saisi de la ville de Dijon, il s'étoit attaché au château de cette ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, appréhendoit aussi d'être obligé

1595. d'en lever le siége, s'il n'étoit secouru.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il poussoit sans cesse le roi. Convaincu par son expérience du pouvoir de madame de Liancourt, il songea à lui mettre ce dessein dans la tête. Il n'étoit pas assez bien avec cette dame, pour l'entreprendre par lui-même; mais il sçavoit bien de quelle maniere, en se tenant caché, on peut à la cour porter un adroit contre-coup. Il fit glisser au Chancelier de Chiverny, & par son moyen à une dame qui ne pouvoit manquer d'en faire sa cour à madame de Liancourt, que le roi pouvoit sans peine faire un riche appanage à son fils César : il ne s'agissoit que de chasser les Espagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouissance, sous la souveraineté des Treize Cantons, que leur inérêts portoit à favoriser cette entreprise. Je suis sûr que madame de Liancourt ne se flata pas de pouvoir faire entrer le roi dans une idée si ridicule, & quelle n'osa même la lui communiquer; quoique ce

prince eût pour elle un si grand foible, (42) qu'il n'étoit plus ignoré de personne ; mais il n'en fallut pas davantage à cette dame, pour se ranger du côté de ceux qui conseilloient à sa majesté le voyage de Bourgogne. Voilà quelle est la cour ; & voilà comme on trompe les rois. Qu'ils apprennent de là, que quelque idée qu'ils ayent conçue de l'habileté ou de la sagesse de leurs ministres ; il est toujours plus sûr de bien étudier par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & les dispositions secrettes de ceux qui les approchent. 1595.

Pour remédier en quelque sorte à l'inconvénient de laisser la frontiere de Picardie exposée aux efforts des troupes Espagnols qui étoient en Flandre ; le roi qui ne s'abusoit pas comme les autres sur ces discours si

(42) » Il passoit au » travers de Paris » ayant cette dame à » son côté : la menoit » à la chasse ; la caressoit devant tout le » monde. « *Journal de l'Etoile, ibid.* On peut aussi juger de l'attachement de Henri IV. pour cette dame, par les lettres qu'il lui écrivoit. Elles ont été extraites des manuscrits de la bibliothéque du roi, & imprimées dans le 1. tome du journal du régne de Henri III. pag. 281. & suiv.

1595. n'y fût plus, le roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer que dans le premier. Il ne l'osa d'abord, tant il avoit d'égards pour les Catholiques, qui ne pouvoient souffrir un protéstant en place. Cependant il franchit le pas trois jours après; & la raison qu'il en apporta aux autres conseillers, fût que la confiance que le prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon association nécessaire par rapport à eux mêmes.

Le chemin de Sa Majesté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai jusques-là; moins pour l'y recevoir, puisque madame de Rosny auroit pû le faire sans moi, que pour avoir le tems de m'entretenir en particulier avec ce prince, & pour recevoir ses instructions secrettes sur les choses qui devoient se traiter dans le conseil en son absence. La bonne intelligence n'y régna pas long-tems. Mes collégues s'appercevant par les dépêches particulieres que je recevois du roi, que j'avois l'oreille de Sa Majesté, se liguérent tous par jalousie contre moi; me regardant comme celui qui auroit tout l'honneur de ce

que le conseil pourroit faire de louable. Ils crurent me dégoûter, ou me forcer au silence, en se réunissant tous constamment contre mon avis; comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin, ils prirent le parti de s'entretenir dans les assemblées de toute autre chose que des finances, dont ils remettoient à conférer en secret, tantot chez le chancelier, tantot chez Sancy: c'est-là que tout se regloit sans ma participation. Je ne leur dissimulai point ce que je pensois de cette prévarication: je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs résultats; & au lieu de signer leurs arrêtés, je protestai contre, & me retirai à Moret, Messieurs du conseil qui n'avoient pas même de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignirent les reproches de sa majesté, & me firent prier par M. le prince de Conty lui-même de revenir au conseil. J'ai toujours été naturellement incapable de flater personne, ni de rien dire contre mon sentiment. Je leur répondis que puisqu'on ne remédioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les 1595.

1595. Trois ou quatre jours après la réception de cette lettre, mes domestiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des gens de guerre, qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert, village sur le confluent de la Seine & du Loin, de la dépendance de Moret, & qui n'en est distant que d'un quart de lieu J'envoyai Camord sçavoir qui ils étoient, & quel étoit leur déssein. Non-seulement ils ne me rendirent point par ce gentilhomme les civilités usitées en pareil cas : mais encore il lui répondirent insolemment qu'ils étoient en droit de loger par tout où leur chevaux se trouvoient fatigués, sans qu'on pût exiger d'eux que de ne faire aucun dégât. Ils refusérent de nommer leur capitaines, & dirent seulement qu'ils étoient à M. le comte de Soissons. Pour mettre encore davantage ces officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire une seconde fois, que puisqu'ils appartenoient à M., le comte qui me faisoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Morét, que je leur ferois donner place dans les hôtelleries & chez les bourgeois, ou il se-

roient

roient plus commodément. J'y glissai 1595.
seulement un mot pour leur montrer que je sentois bien la maniere dont ils avoient reçu mon député. Camord que je voulus charger de ce second message, me dit que cela ne serviroit qu'à accroître l'insolence de ces officiers, qui n'étoient venus que dans un dessein prémédité de m'insulter : ce qu'il me confirma par plusieurs autres circonstances de sa réception, qu'il m'avoit cachées pour éviter un plus grand malheur. Madame de Rosny qui étoit présente à ce rapport, commença à se laisser aller à des frayeurs de femme ; & en accusant Camord d'imprudence, elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le village de Saint-Mamert fût ruiné de fond en comble, que de me voir pour si peu de chose brouillé avec M. le comte, & exposé à un démêlé avec ces officiers.

J'imposai silence à mon épouse, & commençant à faire arrêter cinq ou six de ces cavaliers, qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret, & acheter des denrées, je renvoyai Camord vers ces officiers impolis. Il fut encore

1595. plus mal reçu cette fois. Peu s'en fallut qu'on n'usât de main mise. On se plaignit avec de grandes menaces de la détention des soldats. Il n'étoit plus possible de dissimuler ; & il ne me restoit d'autre parti à prendre que de me faire raison à moi-même, en continuant d'user de toute la modération possible. Je fis retenir douze autres cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret ; & rassemblant en deux heures cent cinquante arquebusiers & trente chevaux, je pris avec moi les trente chevaux, cinquante des arquebusiers & trente piquiers, avec lesquels je m'avançai vers Saint-Mamert, par le chemin de terre qui y conduit, & qui est fort couvert ; pendant que le reste de ma troupe fit le même trajet par la riviere, sur un bateau plat & couvert de planches, & arriva en même-tems que moi sous les maisons du village qui bordent la riviere. Mes aggresseurs voyant cette double escorte, détacherent quelques-uns des leurs, qui s'adressant à moi me demanderent ce que cela signifioit : » Rien autre » chose, leur répondis-je froidement, » sinon que ce village étant à moi,

» j'y mene loger mes gens de pied, 1595.
» qui en font leur quartier. « Les officiers comprirent à ces paroles que je n'étois pas d'humeur à leur céder. Ils renvoyerent me faire des excuses, & me dire qu'ils alloient se retirer dans le moment; n'ayant point compté loger sur mes terres malgré moi, ce que M. le comte ne leur auroit pas pardonné. En effet ils payerent ce qu'ils avoient acheté, & remonterent tous à cheval, sans seulement demander leurs prisonniers, que je leur renvoyai lorsqu'ils furent sur le côteau de Dormeilles. Ils m'en remercierent, & me firent des offres de service, qui acheverent de m'appaiser. J'envoyai même aux officiers douze bouteilles de vin & deux pâtés. Après quoi je montai à cheval, pour aller suivant l'ordre que je venois de recevoir de sa majesté, prendre avec M. le prince de Conty des mesures contre la désertion de M. le comte de Soissons.

Ce malheur n'est rien auprès de celui qui arriva en Picardie. La jalousie du commandement brouilla dès l'abord le duc de Nevers avec le duc de Bouillon. Le comte de Fuentes &

1595. puissans, promis par l'Angleterre & la Hollande, laissa sur cette frontiere MM. de Nevers, de Bouillon, de Villars & de Saint-Paul, (43) à la tête chacun d'un détachement, leur enjoignit de se secourir dans le besoin; & ne leur recommanda rien tant que la bonne intelligence. En cas de réunion, le duc de Nevers fut celui que sa majesté désigna commandant. Il pourvut avec la même attention aux affaires du dedans; en établissant un conseil, lequel outre les finances, devoit connoître des traités à faire avec les provinces, villes & gouverneurs, des affaires de la guerre, & de l'administration du royaume.

Aussi-tôt que sa majesté se fut expliquée publiquement sur la formation de ce conseil, M. le comte de Soissons souhaita d'en être nommé le président, & commença à en insinuer quelque chose en présence du roi. Afin de lui faire oublier ce que j'avois fait pour traverser son mariage, je sollicitai pour lui ce titre plus honorable qu'effectif, & qui suivant les apparences devoit être de courte du-

(43) François d'Orléans, comte de Saint-Paul, gouverneur de la province.

rée ; mais le roi qui sentoit croître 1594.
de jour en jour son aversion pour le comte, avoit déja jetté les yeux sur le prince de Conty, & s'en expliqua à son dîner devant toute la cour ; ensuite se tournant vers M. le comte, il lui dit que connoissant que son humeur le portoit tout entier vers la guerre, il le retenoit près de sa personne pour cette campagne, & lui ordonna d'aller mettre en état sa compagnie de Gendarmes. Le prince de Conty répondit par une profonde révérence, parce qu'il s'exprimoit avec peine ; & le comte de Soissons en fit autant, parce que le dépit l'empêcha de parler : tout ce que lui disoit Sa Majesté étant accompagné d'éloges de sa valeur; & d'un air de distinction dont il falloit faire semblant d'être content.

Les membres du nouveau conseil furent presque tous pris de l'ancien. On y ajoûta trois intendans, Heudicourt, Marcel & Guibert : le nombre en fut dans la suite augmenté jusqu'à huit ; en joignant à ces trois-ci Incarville, des Barreaux, Atichy, Santeny & Vienne, & un sécrétaire qui fût Meillant. Quoique le duc de Nevers

1595. Rosne qui commandoient les troupes Espagnols & qui sans doute en furent informés, profiterent de cette désunion & vinrent assiéger le Catelet & la Capelle. La premiere de ces deux places manquoit de vivres & de munitions de guerre, & la seconde avoit un gouverneur sans honneur ; mais la principale cause de leur perte vint des deux généraux (44) françois qui en haine l'un de l'autre ne firent aucune démarche pour les secourir.

Les choses étoient en cet état, lorsque le gouverneur de Ham, place Espagnole, mécontent de sa garnison, résolut de remettre au roi le château de Ham, qui entraînoit la reddition de la ville. Il s'adressa au duc de Longueville, & le pria de lui prêter main forte, ayant en tête une garnison nombreuse. Longueville fit part de la chose à ses officiers généraux & sur-tout au duc de Bouillon, qui lui promit un prompt secours. Sur

(44) Brantôme justifie le duc de Nevers sur l'échec arrivé aux François à Dourlens, & marque qu'il s'avança à grande journée, & qu'il manda qu'on l'attendît. Ce que les autres commandans ne jugerent pas à propos de faire, *tom. 3. p. 268.*

cette assurance, le duc de Longueville pour ne pas perdre par trop de délai une occasion si favorable, accourut d'abord du côté de Ham, avec d'Humiéres suivi de quelques troupes Picardes, & en jetta partie dans le château, partie aux environs, cherchant à réduire la ville par l'escalade & le petard. La garnison ennemie se défendit avec un courage de lions. Elle les repoussa plusieurs fois. Il ne s'est peut-être jamais rien passé de plus vif en ce genre. Enfin les François animés par leurs braves chefs, qui virent qu'ils attendoient inutilement le duc de Bouillon, s'attacherent aux retranchemens du château, les forcerent & entrerent dans la ville. La garnison Espagnole les y attendit de pied ferme. Forcée de plier, elle se rallia plusieurs fois, & donna une infinité de petits combats dans les places, les carrefours, les maisons mêmes; jusqu'à ce qu'elle fût toute taillée en piéces au nombre de mille ou douze cens hommes. Mais les François acheterent fort cher cet avantage. Il leur en coûta trente de leurs meilleurs officiers; du nombre desquels furent du Cluseau & la Croix,

1595.

Charles, seigneur d'Humiéres.

N. Blanchard du Cluseau.

1595. mestre de camp, & d'Humiéres (45) lui-même, le plus brave & le plus capable officier qui fût en toute la Picardie.

Messieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars, ayant joint leurs troupes pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer qu'à faire lever le siége de Dourlens, que Fuentes & Rosne avoient attaqué après le Catelet & la Capelle. Le duc de Bouillon menoit quatre cens chevaux, Villars autant & Saint-Paul cinq cens; & toute leur infanterie pouvoit monter à deux mille hommes qu'ils comptoient jetter dans la ville, s'ils ne réussissoient pas à en chasser les assiégeans.

A demie-lieue de Dourlens, Bouillon ayant fait avancer cinq cens pas devant lui cinquante de ses cavaliers, pour gagner le sommet d'une montagne d'où l'on découvroit en plein la ville & le camp des assiégeans, qua-

(45) On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait de ce seigneur M. De-Thou, qui dit, *liv.* 112. que le roi & tout le royaume le pleurerent. Sa vie & ses belles actions remplissent le *vol.* 8930. *des Mss. de la bibliot. du roi.*

tre de ces cinquante chevaux qui pré- 1595.
cédoient les autres, apperçurent une troupe des ennemis qui venoit droit à eux entre le camp & le côteau : c'étoit l'armée entiere en ordre de bataille, qui avoit été instruite du dessein des nôtres. Mais ces quatre cavaliers à qui la peur ne permit de voir la chose que confusément, firent un faux rapport au duc de Bouillon, qui croyant n'avoir en tête qu'un détachement ; doubla le pas de ce côté avec son escadron. Arrivé sur le haut de la montagne, il vit clairement sa méprise. Un parti de cent chevaux précédoit deux escadrons de six cens chevaux chacun, qui se tenoient derriere environ mille pas, & étoient soutenus de trois autres escadrons de pareil nombre & d'une infanterie de sept à huit mille hommes. Les cent chevaux n'eurent pas sitôt apperçu Bouillon, qu'ils vinrent à lui au trot, suivis au grand pas des deux premiers escadrons, tous armés de pied en cap & la lance sur la cuisse ; ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'eussent été découverts, & qu'il ne fallut en venir aux mains, quoique la partie fût si inégale, que les

X iv

1595. Espagnols étoient plus forts au moins des deux tiers, à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher son petit nombre.

Bouillon envoya un gentilhomme dire à l'amiral qu'il vint promptement à son secours. Villars qui étoit la bravoure même, sans répondre un seul mot, haussa les bras au milieu de ses cavaliers & leur fit mettre casque en tête, en leur disant pour toute exhortation de ne songer qu'à le suivre; & dans l'instant Bouillon le vit à son côté. Le trouvant si bien disposé, il lui dit qu'il falloit empêcher les ennemis de reconnoître leurs derriéres, en faisant la plus furieuse charge qu'on pourroit. L'amiral ne se le fit pas dire deux fois. Croyant être parfaitement secondé par Bouillon, il prit par émulation le devant avec sa troupe, & marchant intrépidement vers l'ennemi au grand trot, il attaqua brusquement la gauche & se jetta le pistolet à la main au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les six cens premiers chevaux, & il les auroit taillés en piéces & peut-être mieux fait encore, s'il avoit eu un aussi bon second; mais

Bouillon ne fit de son côté qu'une fausse attaque, après laquelle il se retira en caracolant; & il a toujours soutenu, qu'il n'étoit convenu que de cela seul avec (46) l'amiral; quoique tous ceux qui accompagnoient ce dernier, aient unanimement déposé pour une attaque véritable. 1595.

Cette méprise, si c'en fut une, eut toute la suite fâcheuse qu'on en devoit attendre. L'escadron ennemi que Bouillon avoit attaqué & ensuite esquivé, fut le premier qui tomba sur les bras de Villars vainqueur du sien, & dans l'instant il s'y joignit d'autres

(46) Si nous n'en croyons pas l'historien qui a écrit sa vie; croyons-en M. De-Thou, qui disculpe entierement le duc de Bouillon. Il dit de plus, que l'amiral de Villars fut encore averti par le comte de Saint-Paul de se retirer, mais qu'il ne prit cet avis que pour une espéce d'ordre du duc de Bouillon, auquel il refusa de déférer par vanité & par une bravoure qu'on ne peut excuser de témérité, *liv.* 112. D'Aubigné parle comme De-Thou, *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 9. les mémoires de la ligue, *tom.* 6. & Mathieu, *tom.* 2. *liv.* 1. Le sentiment de Cayet est: que l'amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le duc de Bouillon lui fit donner de se retirer, mais qu'il étoit alors trop engagé. *Chronol. Novenn. liv.* 7. *pag.* 504.

1595. troupes fraîches en si grand nombre, que son escadron accablé ne vit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Villars incapable de fuir ou de trembler, fit des efforts incroyables avec un petit nombre de braves gens qui ne l'abandonnerent point; mais enfin assaillis & enveloppés de tous côtés, ils furent tous portés par terre & expirerent percés de coups, ou massacrés (47) de sang froid.

Il ne servit de rien à Bouillon d'avoir ainsi mis à la boucherie son collégue. L'ennemi victorieux s'attacha à sa troupe, & celle de Saint-Paul à l'infanterie. Leur chef ne leur avoit pas inspiré l'exemple de se défendre, & ne fit encore rien moins en ce moment. Bouillon & Saint-

(47) L'amiral de Villars fut de ces derniers. Ayant été fait prisonnier par quelques Napolitains; un capitaine Espagnol, nommé Contrera, entra exprès en dispute avec eux pour l'avoir, & se servir de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que la haine que les Espagnols lui portoient depuis qu'il avoit quitté le parti de la ligue pour celui du roi, fut la véritable cause de sa mort. Il lui donne les mêmes louanges que M. de Rosny. *Journal de P. de l'Etoile, année 1595.*

Paul prirent la fuite & leur cavalerie avec eux, laissant l'infanterie sans aucune espérance de salut ; aussi fut-elle hachée par morceaux. La ville assiégée demanda en vain après cela à capituler. L'ennemi enyvré de sa bonne fortune n'écouta rien, força la place lorsqu'elle parlementoit, & fit main basse par-tout avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de Lafont, qui repassa à mon service après avoir perdu son maître, & on peut s'assurer qu'il est exactement vrai, puisque cet homme mérite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il observe qu'il périt en cette occasion plus de trois mille François, & ce qui est bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'en avoit péri dans les trois grandes batailles ensemble que le roi avoit livrées à Coutras, à Arques & à Ivry. Dans le seul Villars la France dût compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le royaume, je joins particuliérement celui d'avoir perdu un véritable & rare ami. 1595.

Une autre lettre aussi fidelle du

1595. ſieur Baltazard, auquel j'avois expreſſément recommandé de ne rien perdre de tout ce qui ſe feroit dans l'armée du roi me met en état d'en inſtruire le public. On verra avec plaiſir en liſant ce récit, un roi que les délices du trône avoient laiſſé tel qu'il étoit auparavant. Ses ſuccès paroiſſoient tels en toutes leurs circonſtances, qu'on ne ſçauroit les attribuer qu'à ſa valeur & à ſa bonne conduite; & leur gloire redouble par l'oppoſition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Auſſi cette campagne de Henri en Franche-Comté l'emporte, dans l'eſprit de bien des connoiſſeurs ſur-tout ce qu'on lui avoit vû faire jusques-là.

J'ai remarqué plus haut que le maréchal de Biron étoit occupé à ſecourir les bourgeois de Dijon, qui tenoient aſſiégée la garniſon ennemie dans leur château. Il y arriva fort-à-propos. Le vicomte de (48) Tavannes ayant amené un renfort conſidérable à cette garniſon, d'aſſiégée elle étoit

(48) Jean de Saulx, fait maréchal de France par la ligue, & lieutenant en Bourgogne pour le duc de Maïenne.

devenue assiégante à son tour. La bourgeoisie pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre dans quelques bouts de rues où elle étoit acculée, & ne disposoit plus que d'une seule des portes de la ville. Larrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechasserent ensemble le vicomte de Tavannes & l'investirent dans les châteaux de Dijon & de Talan. (49) C'est sur ces entrefaites que Biron apprit que le duc de Maïenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des armes du roi en Bourgogne, avoit si instament sollicité le connétable de Castille, que celui-ci étoit sur le point de passer enfin les Monts à la tête d'une armée & d'entrer en Bourgogne. Biron cachant au roi ce qu'il avoit appris, se contenta d'envoyer le prier de venir au plutôt lui aider à réduire le château de Dijon. Le roi arrivoit à Troyes, lorsqu'il reçut la dépêche du maréchal, & devinant par pure conjecture ce que Biron sçavoit par un bon avis; je veux dire, que le connétable de Castille 1595.

(49) A demi lieue de Dijon, où commandoit un Italien, nommé Francisque.

1595. Fontaine-Françoise ; prit les devants avec trois cens chevaux seulement, dont une moitié étoient arquebusiers, & vint avec cette petite escorte jusques sur la Vigenne, près du bourg de St Seine. Là il détacha le marquis de (52) Mirebeau avec cinquante ou soixante chevaux, pour aller prendre Langue ; & pendant ce tems là il passa la rivére de Vigenne, avec cent ou cent vingt chevaux, uniquement dans le dessein de connoître le terrein & la forme d'un pays où il seroit peut-être obligé d'avoir une affaire.

Il n'avoit guère fait plus d'une lieue, qu'il vit revenir à lui assez en désordre Mirebeau, qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre cens chevaux qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'ennemi. Qu'il croyoit pourtant que ces quatre cens chevaux avoient été envoyés se saisir du poste de Saint-Seine, & qu'ils étoient suivis de près par toute

de Franche-Comté : cette expédition se fit au commencement de Juin.

(52) Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, comte de Charny, conseiller d'état, & lieutenant pour le roi en Bourgogne, mort en 1670.

l'armée. Le maréchal de Biron qui arrivoit en ce moment auprès du roi, offrit d'aller sçavoir des nouvelles plus positives. Au bout de mille pas il trouva une garde avancée sur une colline d'environ soixante chevaux, qu'il chargea, & ayant pris sa place, il vit clairement toute l'armée Espagnole s'approcher en ordre de bataille, & en particulier quatre cens chevaux plus avancés que le reste de l'armée, qui en poursuivoient cent cinquante François. C'étoit (53) d'Aussonville que sa majesté avoit envoyé à la découverte d'un autre côté. d'Aussonville en fuyant, détourna l'orage sur le maréchal de Biron. Le détachement ennemi l'attaqua à droite & à gauche en se séparant en deux bandes; sans doute dans la même intention que Biron, de découvrir ce qui pouvoit être derriére. La différence entr'eux étoit que les ennemis soutenus de près de six cens autres chevaux, étoient supérieurs de plus des deux tiers aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau, qui ne fai-

1595.

(53) N. baron d'Aussonville de Saint-George, gentilhomme Lorrain.

1595. soient en tout que trois cens chevaux.

Malgré l'inégalité Biron ne laissa pas de faire face. Il separa ses trois cens chevaux en trois pelotons égaux. Mirebau fut placé avec le premier à la droite ; le baron de Lux (54) à la gauche avec le second, & le maréchal se tint au milieu avec le troisiéme. Les ennemis chargerent en même-tems par cent cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort maltraité & même jetté par terre avec plusieurs autres. Biron qui avoit eu l'avantage par son endroit, vola à son secours, & rétablit sa troupe ; mais ensuite il fut chargé si impétueusement lui-même par tous les escadrons ennemis réunis, vers lesquels il en vit encore s'avancer d'autres de la grande armée, qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut changée en une fuite véritable, si-tôt que cette cavalerie ennemie se fut mise à ses trousses.

(54) Edme de Malain, baron de Lux ou de Luz. Il fut conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes, & lieutenant du roi en Bourgogne. Il en sera parlé à l'occasion de la conspiration du maréchal de Biron, dans laquelle il trempa.

Il arriva en cet état à la vûe du roi, qui envoya d'abord cent chevaux pour le soutenir. Rien n'est plus difficile que d'arrêter une troupe qui fuit ; surtout lorsqu'elle a l'ennemi sur ses talons. Ces cens hommes prirent eux-mêmes le mouvement de ceux qu'ils venoient appuyer & revinrent en fuyant. 1595.

Le roi voyant qu'il ne lui restoit de ressource que dans lui-même, s'avance vers les fuyards, sans se donner le tems de prendre son casque ; s'expose à la rencontre des escadrons victorieux, qui composoient plus de huit cens hommes ; appelle ses principaux officiers par leur nom, & en se portant par-tout sans aucun ménagement pour sa personne, il fait tant qu'il arrête une partie des fuyards. Il fait deux corps du tout, & se mettant à la tête de cens cinquante chevaux, il revient à la charge d'un côté ; pendant que la Trémouille en fait autant de l'autre par son ordre, avec pareil nombre. Sans cette intrépidité, il ne seroit peut-être pas échappé un seul de ces trois cens hommes, ainsi engagés au-delà d'une riviére, devant un corps de cavalerie victo-

Claude de la Trémouille, duc de Thouars.

1595. rieux. Le roi (55) donnant l'exemple à ses soldats, se mêle ensuite la tête nue au milieu de ces six escadrons; les ouvre & les fait plier. Bi-

(55) Le roi disoit que dans les autres occasions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci il avoit combattu pour la vie. Péréfixe, Mathieu, Cayet, le Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même maniere. M. De-Thou, & le *vol.* 8929. *des manuscrits royaux*, avec quelque différence. D'Aubigné dit que le roi ne se montra parfaitement content que des seuls ducs de la Trémouille & d'Elbeuf, qui se joignirent ensemble de bonne grace. » Pour abattre, dit-» il, la rosée devant » sa majesté, « *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 8. Mais selon De-Thou, il loua devant le parlement le marquis de Mirebau, la Curée & plusieurs autres.

» Je n'ai point besoin de conseil, mais » d'assistance, répondit Henri IV. à » ceux qui lui conseilloient de s'enfuir » sur un excellent cheval Turc qu'on lui » tenoit prêt; il y a » plus de péril à la » fuite qu'à la chasse, » *Mathieu*, *tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 187. Mainville ajoute cet historien, qui étoit » auprès de lui, & qui » gardoit son coup » de pistolet pour en » servir le premier des » ennemis qui s'en » approcheroit, en » choisit un si à propos, qu'il lui perça » la tête de part en » part, & la balle » vint siffler autour » des oreilles du roi, » qui ne parla jamais » de pistolet, qu'il ne » se souvint de ce » coup, disant n'en » avoir jamais vû de » plus grand; aussi

ron profitant de l'occasion, rassemble quelque cent vingt chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du roi, & tous ensemble ils menent la cavalerie ennemie battant jusques dans le gros de l'armée du duc de Maïenne. 1595.

Henri ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçût à droit & à gauche deux bois farcis de fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans le cours du combat il se fût permis d'insulter l'armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il apperçoit deux autres corps de cavalerie, qui sortoient du milieu de

» étoit-il chargé de » deux carreaux d'a» cier. « Au rapport du même, le duc de Maïenne demanda quatre cens chevaux seulement au général Espagnol, pour charger la troupe du roi; que l'Espagnol lui refusa, persuadé que Henri ne cherchoit qu'à le faire tomber dans une embuscade. Cette défiance des ennemis fut son salut à Fontaine-Françoise, comme elle l'avoit été à Aumale. Ce qui est plus surprenant; c'est que ce prince ne perdit que six hommes dans une action si chaude, pendant qu'il demeura du côté des Espagnols six-vingt morts, outre deux cens blessés & soixante prisonniers. *Chron. Novenn. liv. 7. p. 497.*

1595. rieux. Le roi (55) donnant l'exemple à ses soldats, se mêle ensuite la tête nue au milieu de ces six escadrons; les ouvre & les fait plier. Bi-

(55) Le roi disoit que dans les autres occasions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci il avoit combattu pour la vie. Péréfixe, Mathieu, Cayet, le Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même maniere. M. De-Thou, & le *vol. 8929. des manuscrits royaux*, avec quelque différence. D'Aubigné dit que le roi ne se montra parfaitement content que des seuls ducs de la Trémouille & d'Elbe[illegible] qui se joignire[illegible] semble de b[illegible] ce. » Pour [illegible] » il, la [illegible] » sa m[illegible] *liv* [illegible] f[illegible]

» Je n'ai point besoin de conseil, mais » d'assistance, répondit Henri IV. à » ceux qui lui conseilloient de s'enfuir » sur un excellent cheval Turc qu'on lui » tenoit prêt; il y a » plus de péril à la » fuite qu'à la chasse. » *Mathieu, tom. 2. liv. 1. p. 187.* Mainville ajoute cet historien, qui étoit » auprès de lui, & qui » gardoit son coup » de pistolet pour en » servir le premier des » ennemis qui s'en » approcheroit, en » [illegible]oisit un si à pro[illegible] [illegible], qu'il lui perç[illegible] [illegible]tête de part e[illegible] [illegible]t, & la bal[illegible] [illegible]int siffler [illegible] [illegible]les oreil[illegible]

ron profitant de l'occasion, rassemble 1595.
quelque cent vingt chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du roi, & tous ensemble ils menent la cavalerie ennemie battant jusques dans le gros de l'armée du duc de Maïenne.

Henri ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçût à droit & à gauche deux bois farcis de fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans le cours du combat il se fût permis d'insulter l'armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il apperçoit deux autres corps de cavalerie, qui sortoient du milieu de

» étoit-il chargé de » deux carreaux d'a- » cier. « Au rapport du même, le duc de Maïenne demanda quatre cens [illegible] seulement a[illegible]

nemis fut son salut à Fontaine-Françoise, comme elle l'avoit été à Aumale. Ce qui est plus surprenant, c'est que ce prince ne perdit que six [illegible] dans une [illegible]

1595. ne laissa pas de les poursuivre ; & il ne cessa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repasser la Saône sur leur Pont au-dessous de Gray. Comme ils n'osérent plus après cela tenter ce passage, la Bourgogne demeura par cet exploit à la discrétion du roi, qui la prit toute en peu de jours, à l'exception de (57) Seyre. Il s'empara encore de quantité de petites villes en Franche-Comté, qu'il mit en liberté à la priere des Suisses. Tous ces avantages furent les fruits de la journée de Fontaine-Françoise.

Henri avoua qu'ils n'égaloient pas ce qu'il avoit perdu, quand il eût appris la déroute arrivée en Picardie. Il se hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnois & revint en diligence à Paris. Il passa par Moret ; où ayant sçu en détail les motifs de ma sortie du conseil, il me rendit justice, & jugea que les marques qu'il avoit laissé paroître de sa confiance en moi, & le désir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies

(57) Seure, ville sur la Saône : elle a changé de nom, & s'appelle aujourd'hui Bellegarde.

causes

1595.

causes qui m'avoient attiré tant d'ennemis. Il eut la bonté de m'en consoler, en m'assurant que ce déchaînement ne faisoit qu'accroître sa bonne volonté pour moi. Je convins en même-tems que sa majesté ayant à ménager tout le monde, dans une conjoncture où l'échec arrivé devant Dourlens pouvoit causer une révolution, elle étoit obligée de dissimuler & de n'accuser personne. Ce fut avec moi seulement que le roi se plaignit des auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplora les pernicieux effets de l'inimitié des chefs, presque l'unique cause des plus grands désastres dans la guerre. Il me parut sensiblement touché de la perte de l'amiral de Villars; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges. Il avoit bien sçu démêler la vérité, au travers de tout ce que les parties intéressées avoient avancé, pour mettre sur le compte du mort tout ce qui étoit arrivé.

Ce prince comprit en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laissé aller mal-à-propos à l'avis d'une guerre, dont on lui avoit assuré le succès infaillible. Il eut même la sincérité de la traiter de faute si capitale, qu'elle étoit capable

1595. de replonger la France dans des miseres plus grandes que celles dont elle sortoit. Le roi en parlant ainsi, ne considéroit que la grandeur d'une perte telle que le Catelet, la Capelle, (58) Ardres, Dourlens, Cambray, dont Balagny venoit d'être chassé, & Calais par-dessus tout, qu'on regardoit déja comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore. Pour moi je trouvois que la France avoit encore plus risqué dans ces occasions, où le roi n'avoit sauvé la Bourgogne & sa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henri avoit coûtume de dire qu'une déclaration de guerre est la chose du monde qui doit être le plus mûrement pesée; & que quelqu'attention qu'on croie y apporter, elle ne l'est presque jamais assez. Les princes peuvent encore tirer de cet exemple une autre leçon qui n'est pas moins utile : c'est qu'ils ne doivent jamais avoir de haine en-

(58) Ardres fut rendu aux ennemis par le comte de Belin, presque sans faire de défense. Il en fut disgracié : on lui ôta ses charges, on le relégua dans ses terres, &c. *Bongars, Epist. 75. ad Camer. Morisot, chap. 33.*

venimée contre leurs voisins ; & que la prudence exige en bien des occasions, que malgré le ressentiment le plus violent & même le plus juste, ils paroissent toujours disposés à la réconciliation. 1595.

Le roi se garda bien de rien témoigner en public de ce qu'il pensoit. Au contraire, cherchant à relever les courages abattus, ils répondit aux Parisiens qui vinrent le complimenter sur sa perte, qu'elle étoit facile à réparer, si de leur part ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'assez belles offres : mais sa majesté ayant plusieurs fois éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ses mesures d'ailleurs ; & sans en attendre l'accomplissement, elle repartit de Paris dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris par un courrier arrivé de Rome, que le pape s'étoit enfin porté à lui donner (59) l'absolution qu'il faisoit solliciter depuis si

(59) » Ce qui fit, » dit M. de Péréfixe, » que le pape tarda » tant à accorder l'absolution, c'est, disoit-il, que lui seul, » avoit le pouvoir de » réhabiliter les relaps. Il étoit fort en » colére de ce que les » prélats de France » avoient entrepris de

1565. long-tems : nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifférente dans la conjoncture présente.

Le saint Pere mit pour conditions (60) à cette absolution : que le roi

» l'absoudre, quoiqu'ils ne l'eussent absous que par provision *ad Cautelam* seulement. «

(60) Outre ces conditions qu'on peut voir en original dans le *Vol. 8778. des Mss. de la bibliot. du roi*, où l'acte de l'absolution de Henri IV. est rapporté tout au long en italien ; le saint pere y impose encore pour pénitence à ce prince, d'entendre tous les Dimanches & fêtes une messe conventuelle dans la chapelle royale, & la messe privée tous les jours de la semaine ; de dire le rosaire tous les Dimanches, le chapelet tous les samedis, & les litanies tous les mercredis ; de jeûner tous les vendredis ; de se confesser & communier publiquement au moins quatre fois l'année. Je remarque dans cet acte, que le pape après avoir donné l'absolution à Henri, le nomma alors seulement, roi de France & de Navarre. A chaque verset du *Miserere*, le saint pere donnoit légérement un coup de la baguette du pénitencier sur les épaules de MM. du Perron & d'Ossat qui y sont nommés *procuratori di Navarra* : ce qui est une formalité ordinaire de cette sorte de cérémonie, sur laquelle les écrivains protestans n'ont pas manqué de gloser avec malignité, en disant que Henri IV. s'étoit soumis à recevoir des coups de fouet par procureur, & autres traits semblables. Mais ces mauvaises plaisanteries n'en ont plus imposé à personne, de-

excluroit les Protestans de toutes les charges & dignités ; & qu'il travailleroit de tout son pouvoir à les éteindre tout-à-fait ; qu'il rétabliroit la 1595.

puis que M. de Thou & tous les critiques sensés, ont fait voir qu'elles étoient injustes & sans fondement. M. de Sully à ce qu'il paroît, s'étoit mis au-dessus de cette erreur populaire, mais je ne sçais s'il observe la même équité par rapport au cardinal d'Ossat.

Ce qu'il en dit ici, & en plusieurs autres endroits de ses mémoires, m'a donné la curiosité de lire avec attention le recueil des Lettres de ce cardinal, qui jouit parmi nous de la réputation d'avoir été aussi bon françois qu'habile négociateur. Je dirai librement ma pensée sur chacun des griefs qui fournissent au duc de Sully occasion de l'attaquer, à mesure qu'ils se présenteront ; & pour commencer par celui de l'absolution d'Henri IV. il me semble qu'aprés avoir examiné tout ce qu'il dit sur ce sujet, *p.* 45, 48, 105, 107, 115, 129, 208, *& suiv. ancienne édition in-fol.* on ne peut se dispenser de reconnoître d'un côté, qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'esprit du pape & de véritables obstacles de la part du conclave ; qu'il s'appliqua avec travail & avec fruit à les surmonter ; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réussir : témoin ce qui arriva au duc de Nevers, au cardinal de Retz, au marquis de Pisany & autres ; qu'il est fort éloigné d'approuver les subterfuges auxquels la cour de rome eut souvent recours dans les formalités ; & même que tout ce manege l'impatienta souvent aussi.

1595. portât à la mépriser ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres lettres. L'autre, que d'Offat, loin d'instruire le roi de cette disposition de la cour de Rome, comme il devoit; pour peu qu'il eût eu en recommandation l'honneur du roi & de la couronne, faisoit au contraire entendre à ce prince, qu'il ne pourroit obtenir sa réconciliation du saint pere, qu'en souffrant qu'on donnât atteinte aux libertés de l'église Gallicane, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henri ne laissa pas de récompenser ses deux agens par les plus éminentes dignités de la prélature.

En trois jours sa majesté se rendit à Péronne, où elle fut saluée d'abord par Balagny. Cet homme à qui une folle vanité (61) venoit de faire perdre gouvernement, biens, femme &

(61) M. de Péréfixe dit que Cambrai fut pris par famine; d'autres, comme Mathieu, en accusent la mésintelligence des ducs de Nevers & de Bouillon; & d'autres, la lâcheté de Balagny. Les mémoires de la ligue, *tom. 6.* marquent que trois compagnies suisses qu'il ne payoit point, l'obligerent à rendre sa place. Tous les historiens ont par-

honneur au lieu de rougir & de se cacher, affectoit de se produire, parloit haut, & vouloit qu'en cet état, qui étoit son état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conserve pour les souverains malheureux. Le roi résolu de tout tenter pour secourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes troupes avec lui pour entreprendre de forcer le camp des assiégeans, prit le seul parti qui 1595.

lé du courage de Renée de Clermont, femme de Balagny, & sœur du brave Bussy d'Amboise, qui après avoir inutilement fait tous ses efforts pour inspirer de la résolution à sa garnison & à son mari, ne voulut pas survivre à la perte de sa principauté, & se laissa mourir de faim ou de douleur. » Voilà en un chapitre » l'abrégé des plus » grands affronts, que » de mémoire d'homme la France ait » reçu par les étrangers. « C'est d'Aubigné qui parle ainsi, en finissant le *Chapitre* 9. *du liv.* 4. *tom.* 3. de son histoire, dans lequel il a rassemblé la prise du Catelet & de la Capelle, la défaite de Dourlens, la prise d'Ardres, Cambrai, & Calais. Balagny dit à un officier Espagnol, qui paroissoit étonné de lui voir emmener sa maîtresse avec lui, & dans le même bateau, que l'amour adoucissoit les traits de la fortune: » Vous avez raison, » répartit l'Espagnol, » & sur-tout à présent que vous aurez moins d'affaires » que vous n'aviez. « P. *Mathieu*, *tom.* 2. *liv.* 2. *p.* 219.

1595. lui restoit, de se jetter lui-même dans la place, à la tête d'un parti considérable. Il s'embarqua par deux fois dans ce dessein : mais le vent contraire le rejetta sur la terre. Comme il désespéroit de son entreprise, Matelet, gouverneur de Foix, vint lui offrir d'essayer pour une troisiéme fois l'entrée dans Calais; & lui promit que s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cens gentilshommes, il feroit tant, soit par mer, soit du côté de la terre, qu'il s'ouvriroit un passage. Le roi l'ayant loué de sa résolution, lui donna l'escorte qu'il demandoit, avec laquelle Matelet vint effectivement à bout de son entreprise, & entra dans Calais, après avoir surmonté mille obstacles (62) : mais il fit bientôt oublier sa belle action, lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit

(62) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette action. Les uns, comme de Thou & d'Aubigné, n'en disant rien, paroissent la révoquer en doute : d'autres l'attribuent au sieur de Campagnole le cadet; Davila & nos mémoires, à Matelet, gouverneur de Foix. Elisabeth offrit de défendre Calais contre les Espagnols, à condition qu'on remettroit cette place aux Anglois eux-mêmes. Sancy, qui étoit alors ambassadeur à Londres, répondit à cette reine, que le roi l'aimoit encore mieux dans les mains

joint à la garnison de cette place, que pour partager sa peur & consentir à la capitulation. Ainsi le roi eut le chagrin de ne s'être avancé jusqu'à Calais, que pour le voir rendre sous ses yeux. 1595.

On me demandera où étoient pendant ce tems-là tous ces seigneurs & officiers François, qui s'étoient montrés si ardens à conseiller la guerre ; & pourquoi ils laissoient sa majesté en supporter seule le fardeau, & recevoir échec sur échec. Il faut le dire à la honte du nom François, ils songeoient à tirer parti pour eux-mêmes des malheurs que leur imprudence avoit causés, & que leur nonchalance augmentoit ; & ils tramoient cependant des desseins plus ruineux à l'autorité du roi, que la guerre étrangere la plus cruelle. On va en être instruit dans un moment.

Le roi supérieur à la mauvaise com-

des Espagnols, que dans celles des Anglois : Et. Henri IV. disoit aussi, que s'il avoit à être mordu, il aimoit autant que ce fut d'un lion que d'une lionne.. Ce qui fut cause qu'Elisabeth refusa depuis d'assiéger cette ville, pendant que Henri IV. assiégeoit celle d'Amiens, quoiqu'on lui offrît alors de la lui engager. *Mathieu. ibid. p. 223.*

1595. me à la bonne fortune, consola ceux qui étoient sortis de Calais; pourvût à la sureté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin & autres châteaux & places; & marcha vers Saint Quentin, dans la crainte que les ennemis, qui n'étoient pas éloignés de ces quartiers, ne surprissent quelqu'un des seigneurs & officiers généraux, qui s'y rendoient enfin l'un après l'autre. Ils choisirent ce moment pour travailler auprès du roi à l'exécution du dessein qu'ils avoient formé ensemble avant que de partir de Paris. Ce fût le duc de Montpensier qui se chargea de cette commission, non qu'il fût le plus mal intentionné, mais il étoit le plus facile & le plus foible. Il aborda le roi à Saint Quentin, & lui proposa de la part des principaux seigneurs françois, comme l'unique moyen de résister à ses ennemis, d'abandonner aux gouverneurs des provinces la propriété de leurs gouvernemens, à droit d'hérédité, & sans être obligés à rien envers le roi qu'à l'hommage-lige.

Villes & Forteresses de Picardie.

On ne comprend pas comment une proposition, qui tendoit si visible-

ment à rejetter la France dans l'état d'anarchie qui l'avoit remplie de sang & d'horreur dans ses premiers siécles, pût sortir de la bouche d'un François, d'un prince, & sur-tout d'un prince du sang. Henri ne trouva point de parole dans ce premier moment, tant il se sentit surpris & frappé de l'affront qu'on faisoit à la dignité Royale. M. de Montpensier continuant un discours, concerté de longue-main, voulut prouver à sa majesté que tous ces gouverneurs ou pour mieux dire tous ces petits princes, s'obligeant à lui tenir pour tous ses besoins, des troupes toujours prêtes, elle ne se trouveroit plus dans la situation où elle étoit actuellement, de paroître sans soldats devant ses ennemis. De tous les sentimens qui agitoient l'esprit du roi, ce prince ne montra au duc de Montpensier que celui d'une grande compassion, de lui voir faire un personnage si indigne de lui. Il l'arrêta, en lui disant sans la moindre aigreur, qu'il n'en avoit déja entendu que trop; qu'il voyoit bien qu'on avoit abusé de sa facilité, pour le charger d'un rôle dont il n'avoit pas senti toute la bas- 1595.

1595. fesse ; lui prince du sang, & beaucoup plus proche de la couronne, que n'en avoit été autrefois Henri lui-même. Ce prince ajoûta encore beaucoup de choses sur le même ton: Il étoit si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, & si déterminé à périr mille fois, plutôt que de couvrir de cette infamie la famille & la dignité royales, qu'il n'eut pas même la pensée d'entrer à cet égard dans aucune discussion, ni de répondre un seul mot sur le fond de la proposition.(63)

M. le duc de montpensier sentit sa faute, par l'air & le ton dont sa majesté lui parloit. Il en rougit, en demanda pardon, & pria le prince d'oublier qu'il eût été capable de se dégrader ainsi lui-même de son rang. Le roi après avoir fait connoître au duc tout son tort, lui enseigna le moyen de le réparer en quelque maniére, auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre ; &

(63) » Nous sommes tous gentils-hommes, » disoit quelquefois Henri IV. devant les princes du sang.

pour lui, il assûra M. de Montpensier, qu'il vouloit bien l'oublier & continuer à le regarder comme étant de son sang. M. le duc de Montpensier convint qu'à la premiére occasion où les auteurs de la proposition le mettroient sur ce chapître, il déclareroit, qu'il avoit fait ses réflexions sur ce qu'ils avoient exigé de lui; qu'ils pouvoient charger un autre d'une proposition qu'il désavouoit formellement; que s'il en parloit jamais à sa majesté, ce ne seroit que pour l'en détourner, & qu'ils devoient s'attendre qu'il en empêcheroit l'effet lui-même, par tous les moyens imaginables: ce qu'il éxécuta ponctuellement & d'un air si naturel qu'il déconcerta tous ces seigneurs & leur ôta pour toujours l'envie de tenter sa fidélité. 1595.

C'étoit donc pour jetter le roi dans la nécessité de les rendre ses égaux, que les princes & les gouverneurs des Provinces de France, l'aidoient si mal des secours qu'ils lui avoient promis. Le duc de Bouillon fut un de ceux qui se firent le plus acheter. Comme sa majesté ne doutoit pas de la part qu'il avoit dans le

1595. complot, elle en voulut tirer la conviction, de l'embarras du duc sans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit assez dissimulé & assez beau parleur, pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrit, mais outre que Henri n'avoit pas moins de talens pour pénétrer jusque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit, la présence du souverain est seule un poids capable d'abattre un homme qui se sent coupable. Le roi commença par s'assûrer que M. de Montpensier ne lui avoit point fait une seconde trahison auprès du duc de Bouillon. Il le mit ensuite sur la défaite de Dourlens, en lui demandant sans détour & avec une espéce de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences si sûres, que lui duc de Bouillon avoit dans Liége, Namur & tant d'autres places du Luxembourg & du Hainaut, & sur lesquelles, comme il sçavoit, on s'étoit porté à entreprendre la guerre.

Bouillon embarrassé de la question & de l'air simple dont elle étoit faite, au-lieu de répondre juste sur ses prétendues intelligences, se jetta dans

de grands discours sans suite, qui le trahissoient mieux que l'aveu le plus sincére. Il accusa tout le monde, le duc de Nevers, qui lui avoit, disoit-il, débauché ses officiers & empêché ses levées, les Anglois, qui n'avoient point fait la diversion qu'ils avoient promise, les Hollandois, qui avoient profité de cette conjoncture, pour s'agrandir eux-mêmes du côté de l'Over-Issel & de la Frise. Sur quoi le duc de Bouillon, qui ne cherchoit qu'à détourner de plus en plus la conversation, dit au roi, que la premiére cause de tous les malheurs ne venoit que de ce que sa majesté n'avoit aucune personne de confiance & de poids à la cour de Londres, pour hâter le secours qu'elle avoit promis, & en même tems il s'offrit pour cette ambassade & même la sollicita instamment. Le roi jugeant qu'il étoit inutile de presser davantage le duc sur sa faute, cessa de lui en parler, & pour l'ambassade d'Angleterre, il y consentit à la fin, considérant qu'il perdoit fort peu en perdant la présence du duc. Il lui en fit expédier la commission, & Bouillon partit peu de jours après pour l'Angleterre. 1595.

1595. C'eſt de la bouche de ſa majeſté que je tiens le détail de cette converſation avec le duc de Bouillon, auſſi bien que de celle qu'elle eut avec M. le duc de Montpenſier, dont il vient d'être parlé. Le roi n'eût pas plutôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le duc, au-lieu de le ſervir utilement à la cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaiſes impreſſions de ſa conduite, ou du moins, qu'il ne travailleroit que pour lui ſeul. Ce prince m'envoya chercher de fort grand matin par Jacquinot, pour me communiquer ſa crainte. M'étant mis à genoux ſur un carreau près du lit de ſa majeſté, il me demanda d'abord ce qu'on diſoit & ce que je penſois moi-même du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le duc de Bouillon. Je répondis que chacun en conjecturoit à ſa maniere, & qu'apparemment l'affaire de Ham & de Dourlens, & la propoſition faite par M. de Montpenſier, y avoient eu la meilleure part. Le roi me dit que je me trompois, qu'il connoiſſoit aſſez le duc de Bouillon, pour ne point douter que les reproches qu'i

lui auroit pu faire sur tous ces sujets, loin de le corriger, n'auroient servi qu'à l'engager tout-à-fait dans la révolte. Ensuite sa majesté m'ayant redit presque mot pour mot, tout ce qui s'étoit dit entr'eux sur l'ambassade d'Angleterre, elle me proposa d'y accompagner le duc de Bouillon, pour éclairer ses démarches. 1595.

Tout se fait par soûterrains à la cour. Au sortir de sa conversation avec Bouillon, le roi ayant dit à MM. du conseil des finances, qu'elle envoyoit le duc en Angleterre, ces messieurs après en avoir conféré ensemble, n'avoient trouvé rien de plus propre à satisfaire leur jalousie contre moi, que de persuader au roi qu'il devoit me joindre au duc de Bouillon. Ma capacité dans les négociations reçut de leur part des éloges, dont ils comptoient bien de se racquitter, d'abord qu'une fois ils seroient parvenus à m'éloigner du roi. Ce prince ne pénétrant point leur intention, trouva cette idée de son goût, mais je ne donnai pas dans le piége. Je fis appercevoir à sa majesté le vrai motif de la feinte générosité de ces messieurs à mon égard.

1595. Dès le moment que le duc de Bouillon auroit eu le moindre ſoupçon que je l'obſervois & que je détruiſois ſon ouvrage, il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi, & de l'eſprit dont il étoit, ſa haine ingénieuſe auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire. C'eſt ce que mes envieux avoient auſſi bien ſenti que moi, ſa majeſté en convint, & s'étant rendue à mes raiſons, elle ne me preſſa plus.

Meſſieurs du conſeil ne s'en tinrent pas là. Lorſqu'ils revirent le roi, ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre avec le duc de Bouillon, mais comme ce duc ne devoit être que fort peu de tems à Londres, ils imaginerent de me faire remplir ſa place, avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal, pourvû qu'ils fuſſent défaits de moi. Le roi tomba encore dans leur ſentiment & me déclara ſon intention quelques jours après, avec un ordre de faire dès-à-préſent tous mes préparatifs pour ce voyage, de me pourvoir d'argent, & de diſpoſer mon épouſe à me ſuivre, ſi je jugeois à

TABLE GENERALE
DES
MATIERES
Contenues dans ce deuxiéme Volume.

A.

ABJURATION d'Henri IV, 235. Particularités sur cette cérémonie, 235-240. N. 52. 53.

ABSOLUTION d'Henri IV. 241. 242. N. 1. A quelles conditions elle est accordée, 500-502. N. 60. Remarques sur cette absolution, 503. 504.

AIX (Louis d') 124. tente de livrer Marseille aux Espagnols, 437. N. 23.

ALIBOUR, premier médecin d'Henri IV. 7. 442. 445. Sa prédiction à ce prince, 443. Sa mort, 444. N. 27.

ALINCOURT (Charles de Neuville, marquis d') tente de surprendre Mante, 34. N. 21. obtient le gouvernement de Lyon, 324. N. 2.

AMBLISE (Africain d'Anglure d') est défait par le duc de Bouillon, & tué, 114. N. 2.

AMBOISE (Georges de Clermont d') suit Henri IV. en Franche-Comté, 495. N. 56.

ANDELOT (N. d') raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 4.

ANDELOT (François de Coligny, marquis d') meurt; ses trois enfans meurent en même-tems, 23. N. 14.

ANDREZY. Conférences sur la religion, tenues en cet endroit, 258, Nom de ceux qui y assisterent: matieres

qui y furent traitées, 258. 259. N. 9.

ANGLOIS, donnent du secours au maréchal d'Aumont en Bretagne, 409. N. 4. *Voyez* AUMONT. Ils se joignent à la France contre l'Espagne dans la guerre de 1591. 45.

ANGLURE (Anne d') officier, son éloge, 64. N. 37.

ANGOULEME (Charles de Valois, comte d') duc d'Auvergne, *voyez* AUVERGNE.

ANGOULEME (Henri de Bourbon, comte d') grand prieur & gouverneur de Provence, 121. N. 7.

ANHALT (le prince d') amene des troupes Allemandes au siege de Rouen, 45. 46.

ANTOINE (D. Simon) député de l'Espagne, 293. 326. Récit de ce qui se passe entre Sully & lui chez le gouverneur, 327. 328.

ARAMBURE (N. d') Combat où il se trouve, 64. & autre affaire à laquelle il participe, 376. Il suit Henri IV. à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 56.

ARIAT (N. d') secours Villemur contre les troupes de la ligue 125. 128.

ARMAGNAC, valet de chambre de Henri IV. 390.

ARNAUD (Antoine) avocat pour l'Université de Paris contre les Jésuites, 360. N. 59.

ASCOLY (prince d') commande les troupes Espagnoles en Champagne, 31. ne peut empêcher la prise de Noyon, 31.

ATICHY, du conseil des finances, 467.

AUMALE (journée d') 71-76. Particularités de cette journée, 75-77. N. 40.

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d') battu, 29. N. 17. Sa femme traite de la reddition de son mari, 289. 290. N. 22.

AUMALE (Claude de Lorraine, chevalier d') est tué à l'attaque de Saint-Denis, 114. N. 1.

AUMONT, maréchal de France. Ses exploits en Bretagne, 409. Sa mort, 409. N. 4.

AUSSONVILLE,

AUSSONVILLE, *voyez* SAINT GEORGE.
AUTUN, pris, 462.
AUVERGNE (Charles de Valois, comte d') l'un des séditieux, 249. N. 52. *pag.* 258.

B.

BALAGNY (Jean de Montluc de) conduit des troupes de la Ligue au siége de Rouen, 63. N. 36. est fait gouverneur souverain dans Cambray; amène des troupes à Henri IV au siége de Laon, 346. N. 48.
BALTAZARD (N. sieur) contenu de sa lettre à Sully, 484-486.
BALZAC, *voyez* ENTRAGUES.
BALZAC (Henriette de) marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV, 350. N.
BANCHI (pere Séraphin) découvre le dessein de Barrière de poignarder Henri IV, 256. N.
BARREAUX (des) membre du nouveau conseil des finances, 467.
BARRIERE OU LA BARRIERE (Pierre) son complot de poignarder Henri IV, comment découvert & puni, 255. Particularités sur ce complot. 255. 256. N. 8.
BAYS, plutôt BEYNE, défait un corps de troupes de la *Ligue*, 461. N. 39.
BEAUGRARD, gentilhomme attaché à Sully; utile à la prise de Louviers, 39.
BEAULIEU-RUSÉ, *voyez* RUSÉ.
BEAUNE, se souleve contre le duc de Mayenne, 412. 413.
BEAUNE DE SAMBLANÇAI (Renaud ou Bernard de) archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 239. N. 54.
BEAUVEAU (Louis de) *voyez* TREMBLECOURT.
BEC (N. du) archevêque de Reims, 425.
BEL (Jean Le) Jésuite, accusé de complicité avec Jean Châtel, 460.
BELIN (François Faudoas d'Averton, comte de) 313. s'emploie utilement pour

Henri IV dans l'affaire de sa conversion, 213. est dépêché auprès de ce prince par les Catholiques, 232. pour demander une treve, 266. Le gouvernement de Paris lui est ôté, 310. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui, 310. N. 27. Il est disgracié, pour avoir rendu Ardres, 498. N. 58.

BELLANGLISE, officier de l'armée du duc d'Aumale, 30.

BELLEFOND défait à la tête de la garnison de Soissons, 461.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Larry de) l'un des favoris de Henri III, 416. N. 12.

BELLENGREVILLE (Joachim de) gouverneur de Meulan, 37. 43. 44.

BELLIEVRE (Pompone de (travaille pour la conversion de Henri IV, 213. N. 41. 359. N. 57. entre dans le conseil des finances, 445.

BELLOZANNE (Jean Touchard, abbé de) l'un des auteurs du Tiers-Parti, 151. voyez SULLY.

BERINGHEN (Pierre de) voyez HENRI IV.

BETHUNE (Jacques de) archevêque de Glasco, voyez GLASCO.

BETHUNE (Philippe comte de) frere du duc de Sully, fait échouer l'entreprise du duc de Mayenne sur Houdan, 33.

BETHUNE (Salomon de) frere du duc de Sully, est fait gouverneur de Mante, 5. N. 3. Il empêche la surprise de cette place par le duc de Mayenne, 32. 33. N. 20.

BIGOT, agent pour le traité du duc de Guise, 422.

BIRON (Armand de Gontault, maréchal de) fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte Catherine au siége de Rouen, 47-50. est accusé d'avoir cherché à faire échouer cette entreprise, 50. Il est la cause de la levée du siége de Rouen, 80. Son humeur mutine & contredisante, 110. Parole qu'il adresse à son fils, 110. N. 51. Mauvais conseil

qu'il donne à Henri, 110. Il assiége Epernai, & y est tué, 132. Son caractere, son éloge, 332. N. 13.

BIRON (Charles de Gontault, maréchal de) 463. Il défait un détachement du duc d'Aumale, 30. Attaque où il combat vaillamment, 60. attaque le bois retranché du prince de Parme & l'emporte, 91. 92. s'entremet pour la conversion de Henri IV, 213. injurié par Grillon, 273. N. intéressé dans le traité de l'amiral de Villars, 296. est fait maréchal de France, 321. défait le grand convoi devant Laon, 372. Son air fanfaron & présomptueux, 377. aide aux Bourguignons à chasser le duc de Mayenne, 412. prend Beaune, Nuys, Autun, Dijon, 462. attaque les châteaux de Dijon & de Talan, 463.

BIRON (le baron de) 91. *voyez* HARGERIE.

BOIS-DAUPHIN, l'un des quatre maréchaux de France faits par la Ligue, 192. N. 27.

BOIS-ROSÉ (N. de Gouftiminil ou Goufminil, sieur de) Maniere surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 261-265. N. 12. Il remet ce château au roi, 265. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 297. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 333-337.

BOISSIERE (N. de la) *voyez* HARGERIE.

BONIFACE (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Sainte Catherine, 269.

BOQUEMARE, président au parlement de Rouen, 325. 327. 330.

BORN (Jean de Durefort de) commande l'artillerie au siége de Rouen, 48. N. 30. au siége de Laon, 349.

BOUILLON (Principauté de) donnée au duc de Bouillon par sa femme, 391.

BOUILLON (Charlotte de la Marck, duchesse de) épouse le vicomte de Turenne. Raisons politiques de

ce mariage, 41. N. 26. Sa mort, 391. Son codicille, 393.

BOUILLON (Guillaume Robert de la Marck, duc de) *voyez* MARCK (La).

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) épouse mademoiselle de Bouillon, 41. Raisons politiques de ce mariage, 41. N. 26. Il amene des troupes étrangeres au siége de Rouen, 45. 46. les jette dans la mutinerie, 50. 51. But vers lequel il dirigeoit toutes ses vues, 103-105. Il prend Dun & Stenai, & défait les Lorains à Beaumont, 114. N. 2. Son ingratitude envers Henri IV, 390. Il donne avis au roi de la mort de sa femme, 391. Entretien où Bouillon cherche à surprendre Sully, 395-396. Ses brigues & ses projets politiques, 397, Son caractere & ses maximes, 398. N. 2. Il refuse de montrer la donation de la duchesse de Bouillon, 404. Jugement sur cette donation, 425. N. 3. Ses desseins en faisant déclarer la guerre à l'Espagne par la France, 451. N. 30, Il conduit les troupes Françoises en Picardie, 466. Sa mésintelligence avec le duc de Nevers, cause les malheurs de cette campagne, 475. 476. Il est défait devant Dourlens, 478-481. N. 46,

BOURBON (Charles second, cardinal de) 188. 294. Il s'intéresse pour les Jésuites, 360. N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 369. 370. N. 62. Sa mort, 413. Ses abbayes, son caractere, 413. N. 9. *Voyez* HENRI IV, TIERS-PARTI, SULLY.

BOURG (Antoine du Maine du) gouverneur de Laon, 358. N. 49. rend Laon, 407.

BOURGOGNE (la) Province, se souleve contre Mayenne, 412.

BRANCALEON découvre le dessein de Barriere d'assassiner Henri IV, 256. n. 8,

BRANCAS, voyez

OISÉ. VILLARS.

BRETAGNE, villes prises & rencontres militaires dans cette province, 409.

BRISSAC (Charles de Cossé, comte de) a dessein de changer la forme du gouvernement en France; il est fait gouverneur de Paris, 311. N. 28. Il trahit son parti, 313. N. 30. *pag.* 315.

C.

CALVINISTES *voyez* PROTESTANS.

CAMORD, gentilhomme attaché au duc de Sully, 473.

CAPELLE (la) & CATELET assiégés & pris par les Espagnols, 476. 498.

CAPUCINS, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 254.

CASAUX (Charles de) son parti en Provence, 214. N. 10. est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 437. n. 25.

CATHOLIQUES du parti d'Henri IV, se rendent les plus forts dans son conseil, 20. 21. prêts à se révolter pendant le siége de Rouen; leurs desseins, 56. 57. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme, 98. 99. obligent Henri IV, à refuser les offres de la Ligue, 193. 194. Leur jalousie contre ceux qui approchent le roi, & contre Sully, 258.

CAUDEBEC, rendu au prince de Parme & repris par Henri IV, 89. 90.

CAUSSADE, *voyez* SAINT MÉGRIN.

CAYLUS (Jacques de Levis de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

CHALONS-SUR MARNE. Henri IV faillit à y être assassiné, 254. N. 7.

CHAMBAUT secourt Villemur, 129. 130.

CHANLIVAUT (René Viau, seigneur de) suit Henri IV à Aumale, 64. N. 37.

CHANTELERIE (La) est défait en voulant secourir Noyon, 29.

CHARLES VIII. Son regne est la source de la mauvaise administration des finances. 415.

CHARLES-QUINT. Bon mot de lui sur la France, 193.
CHARTRES, pris par Châtillon, 23. 24. N. 14.
CHATEAUPERS (François Hurault, seigneur de) premier mari de la duchesse de Sully, 135. N.
CHATEAUPERS (Rachel de Cochefilet, madame de) épouse le duc de Sully, 134. N. 15. Rapport qui l'effraie, 473.
CHATEAUVIEUX (Joachim de) 57.
CHATEL (Jean) blesse Henri IV. d'un coup de couteau, 454. Particularités sur cet attentat, son procès, son supplice, 454-461. N. 32-37.
CHATILLON COLIGNY (François de) fils de l'amiral s'empare de Chartres, 23. Sa mort, son éloge, 33. N. 14.
CHARTRE (Claude de la) conduit des troupes au siége de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre maréchaux de France de la Ligue, 192. N. 29. rend Orléans & Bourges à Henri IV, 281.
CHÉSY (l'abbé de) l'un des entremeteurs pour la conversion de Henri IV, 213.
CHIVERNY (Henri Hurault, comte de) suit Henri IV à la campagne de Bourgogne, 495. N. 56.
CHIVERNY (Philippe Hurault de) chancelier, 358. est nommé pour traiter avec les agens du duc de Guise, 422. Le roi lui ôte la connoissance de cette affaire, 424. Il entre dans le nouveau conseil des finances, 445. favorise les desseins de madame de Liancourt, 464.
CHOIRIN, *voyez* HENRI IV.
CLAYE. Escarmouche en cet endroit, 11.
CLEMENT VIII. Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'absolution, 241. N. 1. *pag.* 361. 362. Eloge de ce pape, 354. Il s'intéresse pour les Jésuites dans leur procès contre l'Université, 360. Il accorde l'absolution à Henri IV, pourquoi, 492.

N. 59. à quelles conditions, 500-503. N. 60.

Clergé de France prend les intérêts de l'Espagne contre Henri IV; sa haine contre ce prince, 206. 207. N. 36.

Cluseau (N. Blanchard du) tué à la prise de Ham, 477.

Conan, Conas ou Conac (baron de) défait avec la garnison de Soissons, 461. N. 39.

Condé (Henri de Bourbon, prince de) 502.

Conférences sur la Religion, 223. N. 43.

Conseil d'Etat & des Finances. Sa forme est changée, 445. 446. N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 448. 449. Nouveau conseil établi, 466. 467. Membres de ce nouveau conseil, 467. Ses brigues contre Sully, 515. 517.

Constans, Gentilhomme, 171.

Conti (François de Bourbon, prince de) est battu au combat de Craon, 114. N. 3. est fait chef du conseil.

Conversations entre Sully & Villars sur son traité, 295-298. 301. 308. entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 352-358. entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 395-404.

Créquy (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 410. N. 6.

Croisic. Fort construit par le duc de Mercœur, 409.

Croix (La) officier tué à la prise de Han, 478.

Curée (Gilbert Filhet de la) suit Henri IV, 64. Son éloge, 64. N. 37. se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376. Son sentiment sur cette action, 376. N. 65. se trouve à la journée de Fontaine Françoise : louange que lui donne Henri IV, 492. N. 55. *pag.* 495. N. 56.

Curés de Paris, leurs procédés, contre Henri IV, 206. N. 36. Leur procès contre

ne un puissant secours à Henri IV au siége de Rouen, 45. N. 28. propose à l'amiral de Villars de se battre en duel, 49. N.

Estrées (Gabrielle d') voyez Henri IV. Pourquoi elle souhaite la conversion de Henri IV, 231. N. 47. & regrette la mort du surintendant d'O, 420. N. 16. Anecdotes sur ses amours avec Henri IV, & sur son mariage avec Liancourt, 442, 443, 444. N. 25. 27. Voyez Sancy. Dessein qu'elle a de faire obtenir la Franche-Comté à son fils, 464, 465. Voyez Vendosme (César de).

Estrées (Jean-Antoine d') pere de la belle Gabrielle, 17. N. 15.

États (les) tenus à Paris, leur convocation; tumulte & confusion qui y regnent, 196-204. n. 30.

Evora (D. Diego d') sort de Paris, lors de la reddition de cette ville à Henri IV, 317.

F.

Faye (La) ministre, voyez Henri IV.

Fere (La) 372-375.

Feria (Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, duc de) plénipotentiaire d'Espagne aux états de Paris, 198. Paroles qu'il dit à sa sortie de Paris rendu, 317. N. 55.

Fescamp pris par la Ligue & repris d'une maniere extraordinaire. Affaire pour ce fort, 261-265. N. 12.

Finances & Financiers, 3, N. 2. Friponneries des financiers & cause des abus dans les finances, 446, 447. N. 29.

Flandre, Pays-Bas & Provinces-Unies. Les Flamands envoient cinquante vaisseaux à Henri IV pour le siége de Rouen, 45. s'unissent à la France contre l'Espagne, 453.

Fleury (Etienne) conseiller au parlement. Député aux états de Paris, y soutient les droits de Henri IV à la couronne, 205. N. 35. employé dans l'affaire de la conversion de ce prince, 213.

Font (La) maître d'hôtel de Villars,

employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV, 57. 58. 260. 265. 268. 298. 325. Il repasse au service de Sully après la mort de Villars, 483.

FONTAINE-FRANÇOISE (journée de) 487-496. N. 66.

FONTAINE-MARTEL (François de) ne peut empêcher la prise de Louviers, 38.

FOURGES, gentilhomme, fait prendre Gisors, 20. Son pere est pris par Sully, conduisant un bateau richement chargé, 42. 43.

FRENE (Pierre Forget, sieur de) secrétaire d'état, 7. est mis du nouveau conseil des finances, 445. compose un projet sur la réforme des finances, 450.

FUENTES (comte de) défait les François devant Dourlens, 476. N. 44.

G.

GADANCOURT (N. de) défait les troupes de la Ligue, 461. N. 39.

GARDE (baron de la) rend Caudebec au prince de Parme, 89.

GAUTIERS (les) Ligueurs, sont taillés en piéces, au nombre de cinq à six mille, 39. N. 24.

GESVRES (Louis Potier de) secrétaire d'état, signe le traité du duc de Guise, 429. n. 20.

GIVRY (Anne d'Anglure, Baron de) combat où il se trouve, 64. Son éloge, 64. N. 37. défend mal Neufchatel, 84. N. 43. défait le secours que les Espagnols veulent jetter dans Laon, 367-370. met l'armée en danger par un faux avis, 380. 381. Sa mort, 373. N. 63.

GLASCO ou GLASGOW (Jacques de Béthune, archevêque de) 366. recomman.:é à Sully par le card.nal de Bourbon, 355. N. 54. Particularités sur son extraction & sa vie, 355. N. 54. *voyez* HENRI IV.

GONDY (Albert de) duc de Retz, *voyez* RETS.

GONDY (Pierre de Rets, cardinal de)

évêque de Paris. Le pape refuse de l'entendre de la part de Henri IV, 209. N. 36. Il retourne à Rome rendre obédience au pape de la part de ce prince, 242.
Gourdon (N. de Terride, Vicomte de) secourt Villemur, 129.
Gouverneurs de Provinces en titre & héréditaires proposés à Henri IV, 508.
* Grégoire XIV envoie des troupes à la Ligue, 61.
Grillon (Louis Berton de) sa valeur & ses blessures au siége de Rouen, 60. Il injurie le maréchal de Biron en présence du roi, 272. N. 18. Bon mot de lui sur la mort du surintendant d'O, 419. N. 15.
Grillon (Thomas Berton, commandeur de) cherche à ôter Fescamp à Boisrosé, 265. N. 13.
Guerche (Georges de Villequier, vicomte de) est défait au passage de la Vienne, 114, 115. N. 3.
Gueret (Jean) Jésuite, impliqué dans le complot de Châtel, 459. N. 37.
Guibert, est du nouveau conseil des finances, 467.
Guiche (Philibert de la), grand-maître de l'artillerie, 48. N. 30 pag. 57. 349. N. 51.
Guignard (Jean) Jésuite, pendu, 458. N. 36. Discussion sur ce fait, 456. N. 33.
Guise (maison de) son ambition & ses projets, 200, 201. N. 34.
Guise (Catherine de Clèves, duchesse de) fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes graces de Henri IV. Son caractere & son éloge, 420. N. 17. page 421.
Guise (Charles de Lorraine, duc de) se sauve du château de Tours, 40. 7. 25. Son escadron est défait à Bures par Henri IV, 66. ensuite à Yvetot, 91, 92. Ses desseins, brigues, &c. aux états de Paris déconcertés, 199. 200. Il cherche à rentrer dans l'obéissance, 420. La Champagne se souleve con

tre lui, 424. Articles de son traité, 425-427. Il est conclu, 427. 429. Il vient se jetter aux pieds de Henri IV; accueil qu'il en reçoit, 430. Eloge du duc de Guise sur sa conduite en Provence. Il réduit Marseille; d'où il chasse les Espagnols; & autres belles actions & particularités de sa vie, 437. 438. N. 23.

Guise (mademoiselle de) Marguerite de Lorraine, sollicite Henri IV en faveur de son frere, 420.

Guitry se trouve au siége de Laon & à l'attaque du grand convoi, 375. 376. N. 64.

H.

Hacqueville (N. de Vieux Pont, sieur de) 325: rend Ponteau-de-mer au prince de Parme, 88. N. 46.

Hallot (François de Montmorency de) blessé au siége de Rouen, puis tué, 50. N. 32.

Ham, pris d'emblée par les François, 476. 477.

Hamilton, curé de Saint Côme, son insolence, 63. N. 35.

Hargerie (Louis d'Ognies de la) défait avec N. de la *Boissiere* & le baron de *Biron* un détachement du duc d'Aumale, 30.

Henri III. Ses mignons, 416. N. 12.

Henri IV. Victoire qu'il remporte à Issoire, 1. N. 1. Causes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 2. prend Dreux & manque Sens, 5. 6. Il emporte les fauxbourgs de Paris, & y met le siége, 7-9. N. 5. que sa bonté pour les habitans oblige à lever, 9. Faute qu'il fait en se postant à Chelles, 13. 14. N. 8. Il fait assiéger Clermont, 16. & poursuit avec avantage le prince de Parme; il sauve la vie au baron de Biron, 18. N. 9. va voir la belle *Gabrielle* à Cœuvre, 19. n. 10. Son parti grossit, 19. *Voyez* Abjuration. Il prend Chartres, 23. n. 13. & Corbie, 27. Sa passion pour mademoiselle d'*Estrées*, 27. N. 15. p. 112. N. 52. Sales

tre à Sully, 27. N. 16. Quand ce prince a commencé à lui confier ses secrets, 28. N. Ses avantages sur la Ligue, 28-30. Sa présence à Mante fait manquer une entreprise de Sully sur le duc de Mayenne, 36. Il surprend Louviers, 37-39. s'empare d'une partie de la Normandie, 39. 40. Paroles de Henri IV sur l'évasion du duc de Guise, 40. N. 25. Il quitte Mante où il faisoit son principal séjour, 41. va voir la belle Gabrielle à Compiégne, 41. Raisons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiselle de Bouillon, 41, 42. N. 26. Il entreprend le siége de Rouen, 40-56. prend Darnetal pour quartier, 47. Valeur de ce prince dans les assauts, 53-55. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de son armée, 55. 56. Il va au-devant du prince de Parme, 59. Parole de lui sur la mort de Sixte-Quint, 62. N. 33. Marches & campemens de ce prince, 63-66. Il enleve l'escadron du duc de Guise, 66. Sa valeur au combat d'Aumale, 71-76. Il y est blessé, 76. 77. Il oblige le duc de Parme à repasser la Somme, 78. 79. Ses égards pour Biron, 80. 81. N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon, 80. N. 42. Mutinerie dans son armée, 81. Il leve le siége de Rouen, 83. Il offre inutilement le combat au prince de Parme, 85. sépare ses troupes, 87. les rassemble & défait l'avant-garde des ennemis ; reprend Ponteau-de-mer, 90. Autres avantages qu'il remporte, 91-93. Il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot, 92. 93. N. 47. Remarques sur ces expéditions & sur les fautes qu'on lui reproche, 95. N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans son camp, 94. 95. qui lui échappe, 96. 97. Son armée refuse, contre toute raison, de pour-

suivre les ennemis, 99. 100. Il licencie & conduit les troupes protestantes en Picardie, 111. Motifs secrets de ce voyage, 112. N. 52. Il déconcerte les brigues du comte de Soissons en Béarn, 116. 117. Il prend Epernay, & congédie ses troupes, 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 135. Il découvre par Sully les secrets de la Ligue & du Tiers-Parti, dont il fait part à *Beringhen* & à *Choirin*, 150. 151. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de sa conversion, 156-158. N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le dispose à changer de religion: motifs qui l'y déterminent, 163-169. N. 22. Ce qu'il dit sur la mort de Morlas, 171. N 25. Il fait consentir les Protestans à une négociation avec les Catholiques, 171-176. rejette les conditions que la Ligue lui pro[illegible]93. 194. Son droit à la couronne n'est point contesté, 205-210. N. 36. 37. Il leve le siége de Selles, 208. N. 38. Ses ambassadeurs sont refusés à Rome, 209. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les Catholiques, inutile, 211. 212. Il assiste aux conférences entre les Catholiques & les Protestans, 223. 224. Il assiége & prend Dreux, 224. Sincérité de sa conversion, 228. 229. N. 45. Sa conduite avec les Calvinistes, 231. 232. N. 47. Sa réponse au ministre la *Faye*, 232. N. 48. Lettre qu'il écrit à sa maîtresse à l'occasion de son abjuration, 234. N. 49. Paroles de ce prince, 237. N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 241. N. 1. Sa sage conduite avec l'Espagne & la Ligue, 244, 245. & avec les Huguenots, 245. 246. N. 2. Il accorde une treve aux députés de la ville de Paris, 246. 247. N, 3. reçoit un député Espagnol 248-252. *Voyez* d'ENTRAGUES NUGNÉS, Paroles de lui sur

son abjuration, 247. N. 4. Il députe mal-à-propos la Varenne à Mandoce, 251. Bon mot du roi à la Varenne, 252. N. sur Villeroi, 324. N. Il court risque de sa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 254. N. 17. il manque d'être assassiné, 254. *Voyez* CAPUCINS, JÉSUITES. Il reprend ses conférences sur la religion, 258. Il commence à traiter avec l'amiral de Villars, 260. secourt Fescamp; est reçu dans Meaux, 267. N. 15. Il sçavoit modérer sa colere, 272. Trait sur ce sujet, 272. 273. N. 18. se fait sacrer à Chartres, 274. N. 19. fait raccommoder le duc de Montpensier & le duc de Soissons, 275-277. Il est reçu dans Paris où il pardonne à ses ennemis, 315-318. Particularités & bons mots de lui à ce sujet, 315. 316. N. 33. 34. 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompense le duc de Montpensier & Biron, 318. 319. N. 36-38. Présent qu'il fait à Sully, 340. 341. N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 342. Plusieurs villes se soumettent, 343. marche au secours de la Capelle, 347. investit Laon, 348. Ses travaux & fatigues à ce siége, 367. Il accorde sa protection à l'archevêque de *Glasco*, 369. empêche les Espagnols de secourir Laon, 371-376. Il inspiroit l'air d'assurance & de présomption à ses officiers, 378. est mécontent de Biron, 379. qu'il fait observer par Sully, 380. Il séjournoit à Marle pendant sa jeunesse, 381. Partie de plaisir qu'il fait à Saint Lambert troublée par l'arrivée des Espagnols, 381-384. Son armée est presque surprise par les Espagnols qu'il oblige à se retirer, 383-388. Louanges des qualités militaires de ce prince, 384, 385. Il cache les sujets de plainte qu'il a contre Bouillon; pourquoi il députe Sully, 393. 394. Prise de Laon [illegible] son entrée dans [illegible] rentes villes de [illegible]

die, 408. 409. Ses vues pour la disposition des bénéfices du cardinal de *Bourbon*; il a dessein d'acheter la maison de Gaillon, 414. Accueil qu'il fait aux députés de Rheims, 429. Caresses que le roi fait au duc de Guise, & louanges qu'il donne aux princes de sa maison, 430. 431. Familiarité de ce prince avec ses courtisans, 431. Son accueil à madame de Guise, 432. Ses amours avec la belle Gabrielle; entretien de lui & d'Alibour à ce sujet, 442. 443. N. 25. Changement qu'il fait dans le conseil des finances, 445. 446. N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Espagne, 453. Il est blessé par Châtel; particularités sur cet attentat, 454-457. N. 32. 33. Premiers succès de ses armes, 461. 462. Il va en Bourgogne, 463. Ses amours avec la belle Gabrielle, 464. 465. N. 42. Nouveau conseil qu'il établit, 466. 467. Entretien entre lui & Sully à Moret, 468. 469. Il est mécontent du comte de Soissons, 470. Sa campagne de Bourgogne, 481-496. prise par ce prince, 496. Il revient à Paris & déplore avec Sully les malheurs arrivés en Picardie, 496. 497. Ses regrets de la mort de Villars, 497. *Voyez* CLEMENT VIII, Il ne peut empêcher la prise de Calais, 506. 507. qu'il refuse de céder à Elisabeth, 506, N. 62. Il pourvoit à la sureté de la Picardie, 508. Il reproche au duc de Montpensier la part qu'il a aux criminels desseins des grands du royaume, 509. 510. N. 63. Reproches qu'il fait au duc de Bouillon qu'il envoie en ambassade à Londres, 513, 514. Il veut aussi y envoyer Sully, 517, 518.

HUILLIER (Jean l') Prévôt des Marchands de Paris, contribue à y faire recevoir Henri IV, 315. 316. N. 13.

HUMIERES (Charles, seigneur d') force les Espagnols à Ham & y est tué, 477, 478. Son éloge, 478. N. 48.

HURAULT, *voyez* CHIVERNY. MAISSE.

J.

JACOB (François) Jésuite, impliqué dans le procès de Châtel, 460. N.

IBARRA (D. Diego d') l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 198.

JEANNIN (René) président au parlement de Dijon : sa proposition à Henri IV de la part de la ligue, 108. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Espagne de la même part, 142-147. N. 17. Quels furent son objet & ses véritables sentimens au sujet de Henri, de l'Espagne & de la ligue, 172. N. 26. Conditions qu'il propose à Henri, 189-193. rejettées, 193. 194. Serment qu'on l'accuse d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce prince, 214-216. N. 42. Il est obligé de lui rendre Laon, 407. Conseil qu'il donne au duc de Mayenne, 410. justifié, 410. N. 9.

JÉSUITES impliqués dans le complot de Barriere, & justifiés, 256. N. 8. leur procès avec l'Université & les curés de Paris; particularités sur cette affaire, 354. 359-364. N. 58. 59. 61. impliqués dans le procès de Châtel, & bannis, 460. N. 33. Particularités sur leur bannissement, 456-460. N. 34-37. Leur rappel est une des conditions de l'absolution accordée à Henri IV. 503.

INCARVILLE, controlleur général des finances, entre dans le nouveau conseil des finances, 467.

INFANTE D'ESPAGNE (Claire-Eugenie d'Autriche) dessein de la faire épouser au cardinal de Bourbon, rendu inutile par les seigneurs, 201. 202. N. 34. *pag.* 250.

JOYEUSE (Anne de) l'un des mignons de Henri III. 416. N. 12.

JOYEUSE (Antoine Scipion, chevalier de Malthe, puis duc de) son parti en Provence, 124. assiége Villemur, 125. 131. y est

défait & se noie dans le Tarn, 131.

JOYEUSE (François de) cardinal, est envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.

JOYEUSE (Henri de) comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

L.

LAGNY, pris par le prince de Parme, 14. N. 8.

LANGLOIS, échevin de Paris, est fait prévôt des Marchands, reçoit Henri IV, en cérémonie, 315. 316. N. 33.

LAON, assiégé, 348. 367. est rendu, 407.

LECQUES (Antoine du Pleix, sieur de) secourt Villemur, 128. 129.

LESDIGUIERES (François de Bonne de) connétable, déconcerte en Provence les desseins du duc de Savoye & de l'Espagne, 123. N. 9. Quelles étoient ses vues, 229. Ses succès en Savoye, Dauphiné, contre le duc de Savoye, &c. 410.

LIERAMONT (François de Dampierre, sieur de) gouverneur du Catelet, 417. N. 13.

LIGNYZ. Son parti en Provence. 124

LIGUE (la) est battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait, 29-32. Une grande partie de la Normandie lui est enlevée par Henri IV, 39. 40. N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV, 108. 109. Ses troupes sont battues à l'attaque de Saint Denis & au passage de la Vienne, mais elle gagne la bataille de Craon, 114. N. 1. 2. 3. Défaite de ses troupes à Villemur, 129-132. V. PHILIPPE II. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV, rejettées, 189. 190. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris, 198-200. N. 33. Impudence de ses prédicateurs, 206. 237. N. 36. Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV, 208-216. La Ligue fait une députation à

ce prince, 232. 233. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV, 254. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons, à la reddition de Paris, 317. 318. N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université, &c. 360. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 452. Ses troupes sont chassées de Dijon & de Talan 548. *& suiv.* N. 49.

Livarot (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

Longueville (Henri d'Orléans, duc de) l'un des Catholiques mutinés pendant le siége de Rouen, 57. L'un des chefs du Tiers-Parti, 151. cabale contre Henri IV aux états de Paris, 202. 203. 362. N. 60. Il emporte d'assaut Ham, 476.

Loppes, gentilhomme calviniste, se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376.

Lorraine (la) & Lorrains. Les Lorrains défaits, à Dun, Stenay, &c. pris par le duc de Bouillon, 113. 114. N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France, 450. 451. Succès des armes des Lorrains, 461.

Lorraine (Charles II, duc de) ses brigues aux états de Paris inutiles, 199. 200.

Lorraine (Catherine-Marie de) duchesse de Montpensier, *voyez* Montpensier.

Lux. Rendez-vous de l'armée de Henri IV, 487.

Lux (Edme de Malain, baron de) négocie pour la conversion de Henri IV, 213. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoise, 490. N. 54.

Lyon se rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 343. 344.

M.

Madame Catherine de Bourbon, duchesse de Bar fait venir le comte de Soissons en Bearn, 116. 117. & lui don-

.e une promesse de ıariage, 275. qu'elle emet à Sully, 386. 87.

Maignan Utilité ont il est au siége de Rouen. 52.

Maisse (André Hu-ault, sieur de) servi-es qu'il rend contre es séditieux, 359 N. 7. Il entre dans le onseil des finances, 45.

Maistre (le) pré-sident du parlement, a réponse au duc de Mayenne, auquel il aisoit des remontran-ces, 205. 206. N. 35.

Mandoce (Bernar-din de) propositions qu'il fait par le moyen le d'Entragues, 148-151.

Mandoce (Inigo le) l'un des plénipo-tentiaires Espagnols aux états de Paris, 198.

Manou (Jean d'O, seigneur de) l'un des chefs catholiques du parti de Henri IV, 165. N. 23.

Mansfeld (Charles) amene une armée Es-pagnole en France pendant les états de Paris, 198. prend Noyon, 208, & la Ca-pelle, 348. ne peut empêcher la prise de Laon, 366. 371. 380. est défait par le duc de Bouillon, 462.

Mante. Conféren-ces sur la religion qui y sont tenues, 223. N. 43. Assemblée des Calvinistes qui s'y tient, 245. N. 2.

Marivault (Clau-de de l'Isle) se trouve à la journée d'Auma-le, 64. N. 37. au sié-ge de Laon, 370. à la défaite du grand con-voi, 373. N. 63.

Marck (Guillaume-Robert de la) Frere de la duchesse de Bouil-lon, sa mort & son testament, 41. N. 26.

Marck (Robert de la) pere de la duches-se de Bouillon, 41. N. 26.

Marseille. Sa ré-duction par le duc de Guise, 437, 438. N. 23.

Marteau (Michel, sieur de la Chapelle) traverse le traité de Villars avec Henri IV, 293. 294. N. 24 p. 325, Ce qui se passa entre Sully & lui chez ce gou-verneur, 327, 328.

MARTINENGUE, son parti en Provence, 224.

MATELET, gouverneur de Foix, se jette dans Calais & le rend aux Espagnols, 506. N, 62.

MATIGNON, maréchal de France, refuse de secourir Villemur, 228. Il est du conseil des finances, 445.

MAUGIRON (François de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

MAYENNE (Charles de Lorraine duc de) rencontres à Noyon, &c. où ses troupes sont battues, 28-30. Il manque Mante & Houdan, 32, 33. Il punit l'insolence des Seize, 61, 62. N. 34. joint ses troupes à celles du prince de Parme, 83. & est cause par ses mauvais conseils des échecs arrivés à ce prince aux environs de Rouen, 89-93. Mémoire des propositions qu'il fait au roi d'Espagne, & des conditions auxquelles il lui soumet la ligue, & réponses à ses propositions, 142-146. Il demande à l'Espagne la souveraineté de la *Bourgogne*, 145. Demandes qu'il fait faire à Henri IV, pour lui-même par la ligue, 191, 192. Ses artifices contre le parti Espagnol & contre son propre neveu; & fautes qu'il fait aux états de Paris, 198. 199. N. 34. moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV du trône, 208. 209. Il cherche à rendre son abjuration inutile, 242. s'oppose à la députation des Parisiens vers ce prince, 245. 246. N. 3. demande une nouvelle treve qui lui est refusée, 266. 267. ôte le gouvernement de Paris au comte de Belin, & le donne à Brissac, 310, 311. par lequel il est trahi, 313. N. 30 Il fait échouer les desseins du duc de Nemours, 343. N. 46. Il marche au secours de Laon, où il tente en vain d'y faire entrer du secours, 366. 367. 380 381. cherche à s'assurer la Bourgogne 411. N. 87. qui se révolte contre

lui, 412. Fautes qu'il commet dans cette occasion, 485, 486.

MEDAVY (Pierre Rouxel, baron de) l'un des officiers généraux, de la ligue, commence à traiter avec Sully, 260. N. 11. conclut son traité, 291. 309. Difficultés qui surviennent par ce traité, 389.

MAILLANT, secrétaire du conseil des finances, 467.

MERCŒUR (Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de) défait les troupes royalistes à Craon, 114. N. 3. Ses projets interceptés par Sully, 141. 142. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 300. Ses succès dans la Bretagne, 409.

MESSILLAC (Raimond de Restignac de) secourt Villemur, 129. 130.

MILLY (Conférences de) ce qu'on y traitoit, 258. N. 9.

MIREBEAU (Jacques Chabot, marquis de) part qu'il eut à la journée de Fontaine-Françoise, 488. N. 52.

MOINES, *voyez* RELIGIEUX.

MONTIGNY (François de la Grange, seigneur de) assiste à la défaite du grand convoi devant Laon, 373. 374. N. 63. Audience qu'il a du roi, 454.

MONTLUEL pris sur la ligue, 462.

MONTMORENCY (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 124. secourt Villemur, 128. est fait connétable: ses succès en Dauphiné, 461. 462. s'empare de Vienne, 462. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463.

MONTPENSIER (Henri de Bourbon, duc de) ses expéditions militaires en Normandie, 39. 40. N. 24. perd la bataille de Craon, 114. N. 3. est blessé au siége de Dreux, 226. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 295. 296. en est récompensé par Henri IV, 321. Il propose à ce prince de rendre les gouvernemens héréditaires

& souverains, 508. Il reconnoît & répare cette faute, 510. 511.
MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de) traits de clémence & de générosité qu'elle reçoit de Henri IV, 318, 319. N. 38, 39.
MONTPEZAT (Henri Desprez de (envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.
MORLAIX, pris par d'Aumont, 409. N. 4.
MORLAS, l'un des chefs Calvinistes, se convertit; fort estimé de Henri IV, 171. N: 25.
MORNAY (Philippe du Plessis) 7. n. 4. Lettre de lui à Henri IV, après le combat d'Aumale, 78. n. Il sert Villeroi dans son traité avec le roi, 322.
MOTHE (Valentin de Pardieu de la) amene des troupes pour la ligue au siége de Rouen, 63, 64. Sa mort, 63. n. 36.
MOUSSY (N. Bouthillier de (défait un corps de troupes de la ligue, 461. n. 39.

N.

NASSAU (Philippe de) amene des troupes à Henri IV pour le siége de Rouen, 45. défait le comte de Mansfeld, 462.
NEMOURS (Charles-Emmanuel de Savoye, duc de) défend Paris contre Henri IV, 10. N. Son parti ne réussit pas en Provence, 123. 124. non plus que ses brigues & ses desseins aux états de Paris, 200. 201. Traitement qu'il reçoit à Lyon, 343, 344. N. 45. Ses troupes sont défaites & ses villes sont prises, 462.
NEMOURS (Henri de Savoye, duc de) *voyez* SAINT SORLIN.
NEVERS (Louis de Gonzague de Mantoue, duc de) 362. amene des troupes au roi & cherche à dominer dans le conseil, 19. 21. mutine les Catholiques; seconde mal Henri IV à Bully, &c. 67. 68. N. 39. Il se fait l'un des chefs du Tiers-Parti, 151. Ses brigues aux états de

de Paris, 202. envoyé à Rome prêter l'obédience au Pape, 241. N. 1. Il est proposé gouverneur de Champagne, 425. & fait chef du nouveau conseil des finances, 446. Ses démêlés avec Sully, 449. Il commande les troupes du roi en Picardie, 466. se brouille avec les autres chefs, malheurs qui en arrivent, 475, 476. N. 44.

Neufchatel mal défendu par Givry, 84. N. 43, 44.

Normand, l'un des Seize, son dire hardi & insolent dans la chambre du duc de Mayenne, 62. N. 35.

Normandie. La Normandie donne du secours à Henri IV pour le siége de Rouen, 46. Ses villes & gouverneurs se rendent à ce prince, 308, 309.

Noue (François de la) 316. N. 34.

Noyon. Prise de cette ville, 29, 30, 31. reprise, 208.

Nuvnes ou Ordo-gnes envoyé de la part de Mandoce à Henri IV, 248-251.

Nuys pris par le maréchal de Biron, 462.

O.

O (François d') surintendant des finances, 356. les gouverne mal, & laisse Henri IV manquer de tout, 2, 3. N. 2. jette les Catholiques dans la mutinerie, 106. 107. Il devient un des chefs du Tiers-Parti, 151. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 213. se fait donner le gouvernement de Paris, 214. N. 32. Il sollicite pour les Jésuites dans leur procès avec l'Université, 360. N. 58. Ses profusions, ses vices, 415, 416. N. 15. Particularités sur sa mort, 418. 419. N. 15. 16.

Oise (Georges de Brancas-Villars, chevalier d') rend le Havre à Henri IV, 332. N. 43. en obtient une pension, 414. N. 10. le suit à la campagne de

Franche-Comté, 494.

Olivier (Séraphin) sa réponse à Clément VIII, qui refusoit d'absoudre Henri IV. 242. N.

Ornano (Alphonse d') soutient le parti de Henri IV en Dauphiné, 124. secourt les Lyonnois contre la ligue, 344.

Ossat (Arnaud d') cardinal, accusé d'attachement à la Ligue, examen de sa conduite & de ses sentimens, 501. N. p. 503.

P.

Palcheux, officier Calviniste, mis injustement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel, 84.

Pangeac ou Pangeas (N. de Pardaillan de) oblige le comte de Soissons à sortir de Béarn, & en est maltraité, 117.

Paraberе, Officier Calviniste prend Corbie, 27. se trouve au siége de Laon, 351-370.

Paris, assiégé; horreurs de ce siége; autres particularités à ce sujet, 7-9. N. 5. Joie qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 246-248. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henry, 314-319. N. 33-39.

Parlement de Paris s'oppose aux desseins de Mayenne & de la Ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend sur la succession à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités sur cet arrêt, 204. 205. N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des Jésuites contre l'université & les curés, 360.

Parme (Alexandre Farnèse, duc de) oblige Henri IV à lever le siége de Paris, 9. 12. N. 5. se poste avantageusement & se conduit en habile général dans cette occasion: bon mot de lui au duc de Mayenne, 14. N. 8.

peine, 17. souffre plusieurs échecs en se retirant, 17. 18. Il repasse la Somme, & vient au secours de Rouen, 59. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 71. *suiv.* Paroles de lui sur cette action, 77. N. 41. Il repasse la Somme, 78. reprend le chemin de Rouen, 83. 84. évite le combat, 85. & arrive devant Rouen, 86. Echecs qu'il reçoit, dans lesquels il est blessé, 90-93. N. 47. Il échappe à Henri IV par sa belle manœuvre au passage de la Seine, 95-97. Il repasse en Flandre, 113. Sa mort; jugement sur cette mort, 133. N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris, 196. N. 30.

PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, propose aux états de Paris le mariage de l'infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest, ses brigues inutiles, 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris, 317.

PERICARD, agent du duc de Guise pour son traité, 422.

PE[illegible] (Jacques Davy [illegible]rdinal, un des auteurs & promoteurs du Tiers-Parti, 151. devient favorable à Henri IV, 180-185. N. 27, 28. Il instruit ce prince dans la religion Catholique, 230. a la principale part à sa conversion, & cherche aussi à convertir Sully, 236. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape & est fait évêque d'Evreux, 236. 237. N. travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soissons avec le duc de Montpensier, 276. Sa conduite à Rome blâmée, 503. & justifiée, 500. N. 60.

PERRON (Du) frère du cardinal, employé à retirer la promesse de mariage de Madame au comte de Soissons, 281, 282.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, cherche à mettre le duc de Savoye en possession de la Provence, 123. 124. Sa répon-

ſe aux conditions qui lui ſont offertes par la *Ligue* & pa[illegible]duc de Mayenne; [illegible]jet en ſoutenant la Ligue, 142-150. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 199, 200. Propoſitions qu'il fait à Henri IV, après ſon abjuration, rejettées, 243.

PILE (La) procureur général de la chambre des comptes de Rouen, ſert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 300.

PISANY (Jean de Vivonne, marquis de) député par Henri IV au pape qui refuſe de l'entendre, 209, N. 39. envoyé à Rome prêter l'obéiſſance au pape, 242.

PLAISANCE (cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Eſpagne, inutiles, 201. N. 34. ſe retire à Soiſſons lors de la reddition de Paris, 317.

POITIERS. Blocus de cette ville, 115. N. Elle ſe rend à Henri IV, 343.

PONTAU[illegible]ER rendu au prince de Parme, 88. repris par Henri IV, 90.

PONTCARRÉ (N. de) ſert Henry IV à Paris contre les factieux, 359. N. 57.

PONTOISE. La Ligue y établit ſon conſeil, 34. Conférence en cette ville, 223. N 43.

PRÉ (Du) employé à traverſer le traité de Sully avec Villars, 299. 306. Il eſt pendu, 306.

PRINCES du ſang, SEIGNEURS OU GRANDS du royaume. Leurs brigues & leurs deſſeins aux états de Paris, 200. *& ſuiv.* Etrange propoſition qu'ils font faire à Henri IV, 508. 509.

PROFESSION DE FOI de Henri IV. Difficultés ſur cette piéce levées par Sully, 237, 238. envoyée à Rome, 238. N. 52.

PROTESTANS. Leur méſintelligence avec les Catholiques de l'armée, cauſe de la levée du ſiége de Rouen, 82. 83. Ils refuſent de pourſuivre le prince de Parme

après son passage de la Seine; leurs vues, 103-107. Ils perdent la bataille de Craon, 114. N. 3. & battent les troupes de la Ligue devant Villemur, 129-132. Ils rejettent les conditions offertes par la Ligue à Henri IV, 192-194. Ils consentent aux conférences avec les Catholiques, 209. Leurs ministres trahissent leur religion par flaterie, 230. 231. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV, 231, 232. N. 48. Ils y consentent enfin, 235. Ils s'opposent à la treve, 246, 247. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale, 399. 400. Ils tiennent un synode à Sainte-Foi, 401. Mauvaises plaisanteries qu'ils font sur la cérémonie de l'absolution de Henri IV, 500. N. 60.

R A

RAgny (M. de) a audience du roi, 454.

RANDAN (Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de) perd la bataille d'Issoire contre les Calvinistes, 1. N. 1.

REGNARDIERE (La) bouffon de la cour, disgracié, 444. N. 26.

REISTRES, Lansquenets & autres troupes étrangeres. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon, amenée au siége de Rouen, 45, 46. où ils se mutinent, 51. Leur réponse à la demande qu'on leur fait, s'ils sont disposés à poursuivre le prince de Parme, après le passage de la Seine, 106. 107.

RELIGIEUX & MOINES forment un régiment au siége de Paris, 9. N. 5. Leurs complots contre Henri IV, 254-257. N. 7. 8.

RETZ (Albert de Gondi, duc de) la connoissance du traité du duc de Guise lui est ôtée, 424. & suiv. Il est du nouveau conseil des finances, 445.

RÉVOL (Louis) secrétaire d'état, agrée

de part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion, 356. N. 21.

Rheims se révolte contre le duc de Guise, & se rend à Henri IV, 416. 427.

Rieux (René de) de Sourdeac, l'un des chefs de la Ligue, 165. N. 23.

Rieux, commandant de Noyon, s'y défend avec valeur, 32.

Rigault défend bravement Corbeil contre le prince de Parme, 17.

Rissey (N. de Crequy de) suit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 76.

Rochette (La) agent du duc de Guise pour son traité. 422.

Rollet (du) officier royaliste, fait prendre Louviers, 38, 39. traverse le traité de Sully avec Villars, 299, 300. N. 26.

Rosieres (Madame des) amie du cardinal de Bourbon, 175. 353.

Rosne (Chrétien de Savigny, baron de) l'un des officiers généraux de la Ligue, amene des troupes au secours de Noyon, 31. N. 19. & au siége de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre maréchaux de France, faits par la Ligue, 192. N. 29. Il prend le Câtelet & la Capelle, 476. défait les François à Dourlens, 478-482.

Rouen est assiégé, 45. 46. Fautes faites dans l'attaque, 48, 49. N. 31. Tranchée emportée à différentes fois par Henri IV & par l'amiral de Villars, 52. 53. Vigoureuse défense de ce gouverneur, 60. 80. voyez Villars. Cérémonie de sa reddition, 530. 539.

Rusé, sieur de Beaulieu (Martin) secrétaire d'état, 7. N. 4. a commission pour traiter avec ceux du duc de Guise, 421. est révoqué, 424.

S.

Saint Bonnet (N. de) reçoit chez lui Sully, 269.

Saint Genies (Elie de Gontault, seigneur

de Badefou de) beau-frere de Sully, 380. N. 67.

Saint Genies (Mademoiselle de) recherchée en mariage par le maréchal de Biron, pour son frere, 380. N. 67.

Saint Georges (N. d'Aussonville, sieur de) conduit avec succès les troupes de Lorraine en Bourgogne, 461. N. 38. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoise, 489. N. 55.

Saint Geran (N. de) combat où il se trouve, 64.

Saint Paul (François d'Orléans, comte de) gouverneur de Picardie, l'un des chefs des troupes du roi dans cette province, 466. N. 43. défait devant Dourlens, 478-483.

Saint Pol (Antoine de) amene les troupes de la Ligue au siége de Rouen, 63, 64. N. 36 est un des quatre maréchaux de France, faits par la Ligue, 192. N. 29. tué par le duc de Guise, 436. N. 22.

Saint Luc (François d'Epinai, sieur de) grand-maître de l'artillerie, contribue à la reddition de Paris, 314. N. 31. se trouve au siége de Laon, 370. est un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

Saint Megrin (Paul Stuard de Caussade de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

Saint Sorlin (Henri de Savoye Nemours, marquis de) vient à Lyon au secours du duc de Nemours, 544. N. 47.

Sainte Catherine (fort de) attaqué mal-à-propos au siége de Rouen, 48 49. N. 31. *Voyez* Biron.

Salignac (Jean de Gontault de) l'un des chefs Protestans, 171.

Sancy (Nicolas de Harlay de) l'un des chefs du parti Calviniste, 171. sert Villeroy dans son traité, 322. Son caractere, ses services, 440. 441. Ses railleries & bons mots sur la belle Gabrielle

l'empêchent d'être fait surintendant, 442-445. Services qu'il rend au roi en Lorraine & en Suisse, 451-453. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463. 464. Il refuse à Elisabeth de lui remettre Calais, 506. N. 62.

SANTENY entre dans le nouveau conseil des finances, 467.

SAÔNE. Belles actions de Henri IV contre les Espagnols & la Ligue au passage de cette riviere, 495. 496. N. 56, 57.

SAULT (Chrétienne d'Aguerre, comtesse de) son parti en Provence, 124. N. 10. y favorise celui du roi, 438.

SAVOYE (Charles-Emmanuel, duc de) se joint à l'Espagne & à la Ligue, & réussit mal en Provence, 123. 124. N. 8. Ses brigues aux états de Paris, inutiles 199. 200. envoie du secours au duc de Némours à Lyon, 344.

SCHOMBERG (Gaspard de) comte de Nanteuil, 156. N. 22. est fait membre du conseil des finances, 445.

SEDAN (ville & principauté de) donnée par la duchesse de Bouillon à son mari, 392, 393.

SEGUIER (Antoine) avocat général, favorise les Jésuites dans leurs procès contre l'Université, &c. 360. N. 58.

SEGUIER (Jean) président au parlement. Bon conseil qu'il donne à Sully mécontent, 139, 149.

SEIGNEURS ou GRANDS du royaume, *voyez* PRINCES *du Sang*.

SEIZE (Les) quatre sont pendus, pour avoir fait pendre le *président* Brisson, &c. leur insolence, 61, 62. N. 34, 35.

SERMENT fait par les chefs de la Ligue contre Henri IV, 216.

SEURE ou BELLEGARDE, ville de la Ligue, 496. N. 57.

SFONDRATE conduit les troupes de Grégoire XIV au siége de Rouen, 61, 83.

SIMIERS (Jacques

de grand maître de la garderobe de Monsieur, 260. N. 10.

SIMIERS (Louise de l'Hôpital-Vitry, dame de) contribue au traité de Villars avec le roi, 260, 261. 293. 298. 309.

SIXTE-QUINT, sa mort, 61. N. 33.

SOISSONS, ville de sureté pour la Ligue, 149. Sa garnison est défaite par les royalistes, 461. N. 39.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de) passe en Béarn dans le dessein dépouser Madame, & n'y réussit pas, 116, 117. Son caractére, 117, 118. Il devient l'un des chefs du Tiers-Parti, 151. Ses vues & ses brigues aux états de Paris, 202. Il se raccommode avec le duc de Montpensier, 274. 278. Il défait le secours que les Espagnols cherche à jetter dans Laon, 367. est fait grand maître de la maison du roi, après la mort du duc de Guise, 425, Il demande la présidence du conseil des finances, qui lui est refusée; & suit malgré lui en Bourgogne Henri IV, 467. qu'il quitte ensuite, 477. Insulte que ses officiers font à Sully, 472. 473.

SOMMERIVE (Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de) défend Laon contre Henri IV, 348. N. 50. rend cette place, 407. 408.

SORBONNE. Haine qu'elle porte à Henri IV. 206. N. 36.

SOURDIS (François d'Escoubleau, marquis de) l'un des chefs Catholiques opposés à Henri IV, 166. N. 23. P. 362.

SOUVRAY (Gilles de) l'un des favoris de Henri III, 416. Son éloge, 416. N. 12.

STUNIGA ou CUNIGA (D. Baltazar de) Offres qu'il fait de la part de l'Espagne à Henri IV, après son abjuration, rejettées, 243.

SULLY (Maximilien de Bethune, marquis

de Rosny, puis duc de Sully) mécontentement qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuse, 5. Il se trouve au siége de Paris, 7. & *suiv.* & aux expéditions qui suivent la levée de ce siége, 16. & *suiv.* se saisit de Gisors, dont on lui refuse le gouvernement, 20. Il se retire mécontent, 21. va visiter ses biens, dégage d'un mauvais pas Clermont-Tonnerre, 22. 23. Aventure de Chartres où il manque à être tué, 25. & *suiv.* Lettre qu'il reçoit d'Henri IV, 27. N. 16. manque l'entreprise qu'il projette à Mante contre Mayenne, 36. & *suiv.* Il va voir madame de Chateaupers, 42. se saisit d'un bateau richement chargé, 43. & *suiv.* suit Henri IV au siége de Rouen, 45. s'oppose à l'avis de Biron sur la maniere d'attaquer la place, 47. 48. se trouve à l'attaque de la tranchée, 52. remontre au roi les périls auxquels il expose sa vie, 55. Entretien entr'eux sur les mutineries des Catholiques de l'armée, 56. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 57. 68. Il suit Henri à la rencontre du prince de Parme, 59. & *suiv.* Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 65. Il se plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully, 67. 68. N. 39. se trouve au combat d'Aumalle, 71. & *suiv.* & à toutes les expéditions aux environs de Rouen, 89. & *suiv.* Il appuie le sentiment de poursuivre le prince de Parme, après son passage de la Seine, 98. & *suiv.* Il épouse madame de Chateaupers, 134. N. 15. se retire chez lui par mécontentement, 135. & *suiv.* Il est détrompé, 139. intercepte les papiers de la Ligue & du Tiers-Parti; teneur de ces piéces, 141-153. qu'il porte à Henri, 150. Motifs qui l'obligent à cacher

la confiance que le roi avoit en lui, 162. & *suiv*. Véritables sentimens de ce ministre sur la Religion, 167. 168. N. 24. Il fait embrasser aux Protestans le parti de traiter sur ce sujet avec les chefs Catholiques, 174. 175. Ses entretiens & négociations avec *Bellozanne*, 176. 177. avec les Duret, 178 & avec *du-Perron*, 180. 189. Autre entretien & conseil qu'il donne à Henri IV sur sa conversion. 217-223. Part qu'il a à la prise de Dreux, 224-227. dont le gouvernement lui est refusé, 227. Aveu qu'il fait en faveur de la Religion Catholique, 228. N. 45. Il opine contre l'avis des Protestans dans leurs assemblées, 233. Sa réponse à Du-Perron qui l'exhortoit à changer de religion, 236. Dernier service qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV, 238-240. Il fait accorder une seconde trêve aux députés de Paris, 247. & présente au roi un envoyé Espagnol, 248. 250. Il s'oppose à la députation de La-Varenne en Espagne, 251, 252. commence à négocier avec Villars, Médavy, &c. 260-262. Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce sujet; sa réception au fort Sainte Catherine, 269-271. Il réconcilie le duc de Montpensier, avec le comte de Soissons, 275-277. & retire la promesse de mariage de Madame & du comte de Soissons, 279-287. Il traite avec la duchesse d'Aumale pour la reddition de son mari, 288. N. 22. avec Médavy, 291. avec l'amiral de Villars, 295. Difficultés à conclure ce traité, 296-300. conclu enfin, 305-307. Ainsi que plusieurs autres. Son entretien avec Henri IV à ce sujet, 319. 321. Il retourne à Rouen & y reçoit l'hommage de cette ville & de Villars, 331. 332. Aventure plaisante qui lui arrive avec

Boisrosé, 333-336. Sa délicatesse dans les gratifications & les présens qu'il reçoit de sa majesté, 337-340. N. 44. Il va servir au siége de Laon, 340. 349. Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Conversation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 352-455. N. 53. Motifs qui le portent à soutenir les Jésuites, 354. 355. Il éclaire les démarches des séditieux, 358. & assoupit le procès des Jésuites contre l'Université, &c. 363. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 366, 367. assiste à la défaite du grand convoi, 371-376. est employé à pénétrer les desseins de Biron, 380. donne avis de l'approche de l'armée des Espagnols, 382. 383. Autres services qu'il rend dans cette occasion, 387, 388 puis à Sedan; motifs de ce voyage, 392. son sentiment sur cette forteresse, 395. Entretiens qu'il a avec Bouillon, 395-399. Où il pénétre le but de sa politique & son caractere, 401. 404. & en rend compte au roi, 405. Il est retenu à Paris par les affaires de l'état, 413. Il est chargé du traité du duc de Guise, qu'il *conclut*, 424-427. Son apologie sur ce traité, 433-436. se justifie contre les plaintes du duc d'*Epernon*, 432-433. Son sentiment sur les abus dans les finances, 447. 448. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à sortir du conseil des finances; il est fait secrétaire d'état, 450. Il s'oppose à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 452. N. se trouve au moment qu'Henri IV est blessé par Chatel, 454. reçoit le roi à Moret, 368. 496. rentre dans le conseil, d'où la mauvaise conduite des conseillers l'oblige encore à se retirer, 468. 470. Sa querelle avec les officiers du comte de Soissons, 472-474. confere avec

le roi à Moret, 496. 497 examine la conduite de Dossat par rapport aux accusations faites contre lui, 503, 504. Son entretien avec le roi sur les désastres arrivés en Picardie, 514. 515. Il refuse d'accompagner Bouillon à Londres, & découvre les piéges que lui tendent ses ennemis dans le conseil, 517. 518.

SULLY (duchesse de) *Voyez* CHATEAUPERS (madame de)

SURESNE. Conférences en cet endroit entre Henri IV & les Catholiques, 209. 210. N. 40. Trève de Surene, 246. N. 3.

SURINTENDANCE DES FINANCES supprimée par Henri IV, 445.

T.

TAVANNES (Jean de Saulx, vicomte de) est battu, & fait prisonnier devant Noyon, 29, 30. N. 18 Chassé de Dijon par les troupes du roi, 484. 485. N. 48.

TAXIS (Jean-baptiste comte de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, ses brigues inutiles, & fautes qu'il y fait, 198. & *suiv.* Offres qu'il fait à Henri après son abjuration, rejettés, 243, 244.

TERRA NOVA (duc de) amene du secours à la Ligue contre les Lyonnois, 344.

THÉMINES (Pons de Lauzieres de Cardaillac de) défend Villemur, & y défait les troupes de la Ligue, 126. 127. N. 11.

THERMES (Jean de Saint Larry de, ou Auguste baron de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

THOU (Nicolas de) sacre Henri IV à Chartres, 274. N. 19.

TIERS-PARTI. Comment il s'est formé; ceux qui le composoient, 151. Ils sont accusés de vouloir se défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne, 152. N. 19. Ses desseins de déclarer roi le cardinal de Bourbon, 152. N. 19.

TIRON (Philippe Des-Portes, abbé de) s'emploie pour le traité de Villars avec Henri IV. 293-298. N. 23. P. 305. 309. 325. 328.

TONNERRE (François-Henri comte de Clermont & de) entreprend en vain de s'emparer de Joigny, 22. N. 22. est dégagé par Sully, 23.

TOUCHET (Marie) 349. N. 52.

TOUR (Jean de la) prêtre, trahit la Ligue. & aide Henri IV à prendre Louviers, 37. 38. N. 23.

TREMBLECOURT (Louis de Beauveau, sieur de) ses succès en Bourgogne à la tête des troupes Lorraines, 461. N. 28.

TRÉVE de Turene, 246. N. 3. de Saint-Denis, 247. Autres tréves refusées, 266, 267.

TREMOUILLE, duc de Thouars (Claude de la) a beaucoup de part à la victoire de Fontaine-Françoise, 491. N. 88.

V.

VAIR (Guillaume du) conseiller au parlement, opine en faveur de l'héréditè de la couronne aux états de Paris, 205. N. 25.

VALETTE (Bernard de Nogaret de la) amiral de France. Particularités sur sa vie & son gouvernement en Dauphiné, 121. 122. N. 6. est tué au siége de Roquebrune, 125. L'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) *Voyez* EPERNON.

VARADE (Pierre de) Jésuite, impliqué dans l'affaire de Chatel, 459. N. 37.

VARENNE (Guillaume Fouquet de la) député vers Mandoce par Henri IV, 251. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 251. N. 6.

VENDÔME (César de Bourbon, duc de) fils de Henri IV & de la belle *Gabrielle*, légitimé, 444. Dessein de lui

faire obtenir la Franche-Comté, 464.

VERRIERE (N. de la) s'entremet pour la conversion d'Henri IV, 213.

VERSORIS, avocat pour les Jésuites contre l'Université & les curés de Paris, 360.

VIC (Dominique de) défait le chevalier d'Aumale à l'attaque de S. Denis, 114. N. 1.

VILLARS (André de Brancas) amiral de France, se prépare à défendre Rouen contre Henri IV, 46. N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siége, 53. & *suiv.* Autres belles actions de ce gouverneur, qui obligent Henri IV à lever le siége, 80. & *suiv.* Il refuse au comte d'Essex de se battre en duel, 85. N. 44. Commencement de sa négociation avec Sully, 260. rompue, 265. reprise, 269. 270. Caractere de ce gouverneur, 271. N. 17. Conditions de son traité avec le roi, 293. & *suiv.* N. 25. Ses emportemens contre Sully, 297. Il se soumet au roi, 307. 308. 342. Il oblige les *Espagnols* de se retirer de Rouen, 329. Son éloge, 308. Cérémonie de sa reddition & de celle de Rouen, 330. & *suiv.* Il vient à la cour; louanges que méritent son désintéressement & sa conduite, 342. Il conduit les troupes du roi en Picardie, 466. Sa valeur devant Dourlens, 480. 481. Il est tué, 482. Examen de sa conduite en cette occasion, 482. N. 46, 47. *Voyez* BOUILLON.

VILLARS (Georges de Brancas) chevalier d'Oise. *Voyez* OISE.

VILLEMUR. Siége de cette ville, 125-131.

VILLEQUIER (Charlote-Catherine de) femme du surintendant d'O, 418. N. 15.

VILLEROI (Nicolas de Neufville) ministre d'état. Il fait des propositions à Henri IV de la part de la Ligue, 108. 109. L'un des chefs du Tiers-parti, 151. Ses véritables sentimens sur

la Ligue, sur l'Espagne & sur Henri, 172. 173. N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV de la part de la Ligue, 189-193. rejettées, 194. Il est accusé d'avoir fait faire un serment aux chefs de la Ligue contre ce prince, 214. 216. & justifié à cet égard, 214. N. 42. Il fait son traité avec le roi, 322. Justification des reproches que Sully lui fait à ce sujet, 322. N. 41.

VITRY (Louis de l'Hôpital, sieur de) amene des troupes de la Ligue au siége de Rouen, 63. N. 36. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 213. rend Meaux au roi, 267. Sa réponse au duc de Mayenne, 267. N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 294. 325. Il suit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 56.

UNIVERSITÉ DE PARIS. Son procès contre les Jésuites, 359. 360. N. 58. 59. *pag.* 363. N. 61.

Z.

ZAMET (Sébastien) fait à Henri IV des propositions de la part de la Ligue, 108. 109. s'emploie utilement pour la conversion de ce prince, 213. N. 41.
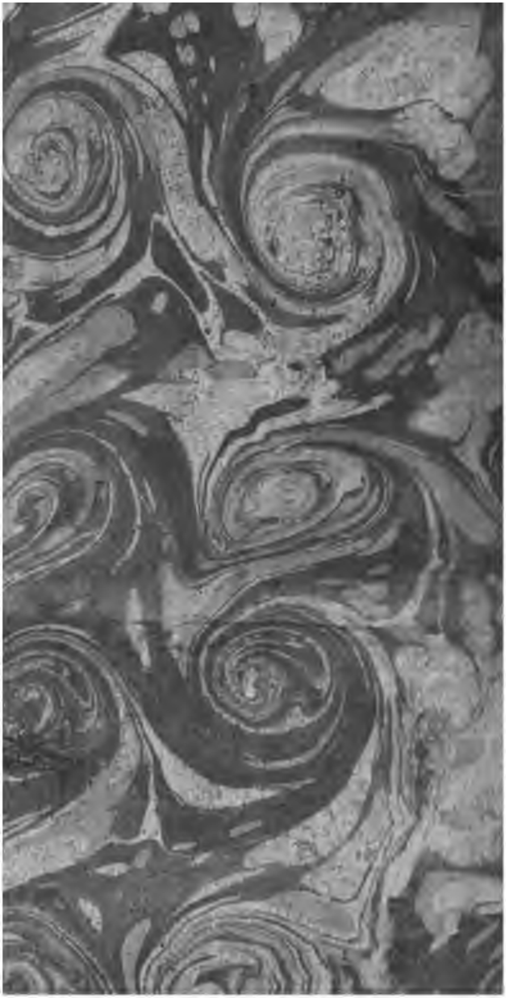
Fin de la Table du second Volume.